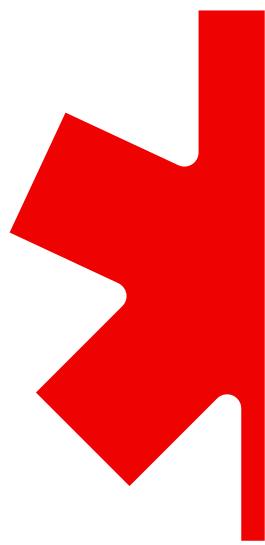


A large, white, right-pointing chevron shape is positioned in the lower-left quadrant of the page, pointing towards the text below.

Rapport annuel 2025

BDC est une société d'État commerciale financièrement viable qui aide les entrepreneurs et entrepreneurs du Canada à bâtir des entreprises solides et résilientes. Ce faisant, elle contribue à accroître la prospérité, la compétitivité et l'inclusivité au pays.



→ Notre raison d'être

Paver la voie à celles et ceux qui imaginent et bâissent un monde meilleur.

→ Notre mission

Appuyer les entrepreneurs et entrepreneurs du Canada en leur fournissant du financement, des capitaux et des services-conseils, en accordant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises.



BDC → en chiffres

107 345

Nombre de propriétaires d'entreprise servis au cours de l'exercice

47 %

Taux de croissance de notre clientèle depuis cinq ans (34 524 propriétaires d'entreprise de plus)

**Jusqu'à
2X**

Les entreprises clientes de BDC connaissent une croissance jusqu'à deux fois plus rapide que la moyenne canadienne.

93 %

Taux de satisfaction de la clientèle

3 049

Nombre de propriétaires d'entreprise ayant fait appel à nos services-conseils sur mesure

853

Nombre d'entreprises canadiennes actuellement financées par des investissements en capital de risque ou en capital-investissement de BDC

« *Il nous fallait un plan d'action pour accélérer notre croissance, tout en conservant nos capitaux propres. L'expertise de BDC nous a permis d'être sur la bonne voie pour atteindre nos ambitieux objectifs de revenus.* »

– Lyno T. Côté, Chef de la direction
Spordle, Boisbriand (Québec), Secteur des logiciels-services

Spordle soutient plus de 5 000 organisations sportives nord-américaines au moyen de solutions technologiques sur mesure.



Uni.es pour les entrepreneur.es

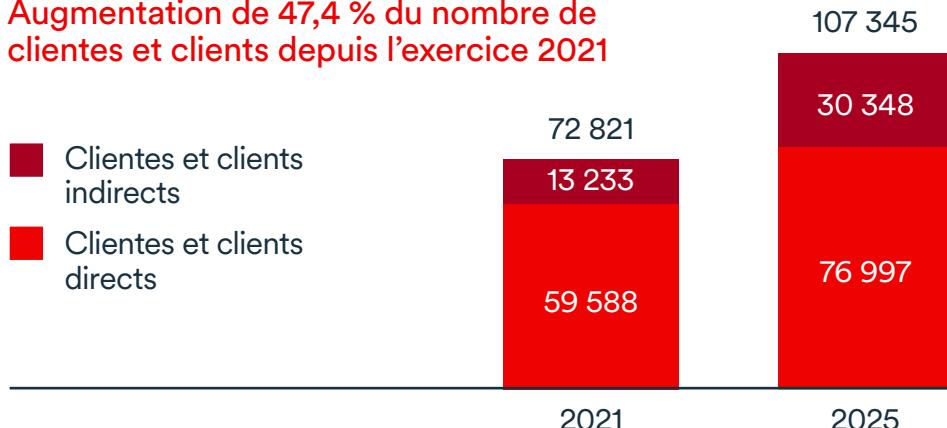
Table des matières

→ Libérer le potentiel économique inexploité du Canada	5
→ Message du président du conseil d'administration	6
→ Message de la présidente et cheffe de la direction	7
→ Favoriser la prospérité du Canada	8
→ Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte	9
→ Parce que le Canada a besoin de l'apport de chaque entrepreneure et chaque entrepreneur	10
→ Redéfinir la notion de projet pouvant être financé	11
→ Une société d'État financièrement autonome offrant des services à grande valeur ajoutée	12
→ Faire des affaires de la bonne façon	13
→ Aider le Canada à être prêt à tirer parti de l'économie de demain	14
→ Donner l'exemple dans la conduite de nos activités et dans notre chaîne de valeur	15
→ Rapport de gestion	16
→ États financiers consolidés	61
→ Développement durable	134
→ Gouvernance d'entreprise	147
→ Autres renseignements	155

Libérer le potentiel économique → inexploité du Canada

Les entrepreneures et entrepreneurs sont des gens d'action qui osent rêver grand, façonnant des entreprises, des collectivités et des économies. Nous croyons qu'aider un plus grand nombre d'entre eux pourrait bien être la meilleure réponse aux défis économiques du Canada.

Augmentation de 47,4 % du nombre de clientes et clients depuis l'exercice 2021



1,4 M

Nombre de personnes employées par nos clientes et clients

572 G\$

Revenus annuels des clientes et clients de BDC

10,5 G\$

Nouveau financement à l'exercice 2025

1 G\$

Nouveaux investissements à l'exercice 2025

« BDC ne se contente pas de financer des actifs. Elle comprend véritablement le marché et croit en les entreprises qu'elle finance. »

– Vicky Beaudoin
Vice-présidente et directrice générale, Rhesus,
Victoriaville (Québec)

Rhesus offre du soutien et des services pour aider les entreprises à développer et maintenir une infrastructure informatique stable, sécuritaire et fonctionnelle. BDC a accordé un prêt pour achat d'entreprise à Rhesus afin de lui permettre d'acheter une entreprise concurrente. Le résultat ? Augmentation de 40 % du chiffre d'affaires, ouverture de nouveaux marchés, croissance naturelle de 15 % et acquisition de talents.



Message du → président du conseil d'administration

BDC célébrait en 2024 ses 80 ans passés à soutenir les entreprises canadiennes. Le rêve que représente BDC a commencé à la fin de 1944 avec 26 personnes rassemblées dans un seul bureau. À l'époque, le personnel de BDC se déplaçait en roulotte pour aller à la rencontre de la clientèle. Il avait pour objectif d'aider le Canada à restructurer l'utilisation des capitaux et à encourager les militaires revenus de la guerre à prendre la voie de l'entrepreneuriat, contribuant ainsi au rétablissement du pays et à la croissance de son économie.

« En tant que seule banque de développement du Canada, en faire plus pour les PME s'inscrit dans l'ADN de BDC. La composition de notre clientèle reflète le caractère unique de notre rôle au sein de l'écosystème bancaire : nous assumons un risque accru en offrant du soutien à un nombre plus important d'entreprises de plus petites tailles et d'entreprises qui sortent du moule. »

Nous faisons face aujourd'hui à de nouveaux défis, mais notre histoire continue de résonner. À l'heure où les PME canadiennes sont confrontées à des risques sans précédent dans la foulée de l'incertitude commerciale et tarifaire, l'équipe de BDC demeure résolue à appuyer les propriétaires d'entreprise ainsi que l'économie du Canada. Notre détermination à soutenir la création de nouvelles entreprises et à catalyser la croissance est aujourd'hui plus grande que jamais.

En tant que seule banque de développement du Canada, en faire plus pour les PME s'inscrit dans notre ADN. La composition de notre clientèle reflète le caractère unique de notre rôle au sein de l'écosystème bancaire : nous assumons un risque accru en offrant du soutien à un nombre plus important d'entreprises de plus petites tailles et d'entreprises qui sortent du moule. Ces 15 dernières années, le nombre de prêts de petit montant que nous avons octroyés a augmenté, passant de 5 970 à l'exercice 2010 à 18 333 à l'exercice 2025.

Il reste encore fort à faire pour faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. Nous avons fait le choix stratégique de miser sur notre rôle de développement et d'accompagner davantage de petites entreprises. Ainsi, notre portefeuille de prêts a évolué, les prêts à de jeunes entreprises et les prêts à risque élevé représentant désormais une plus grande part de nos activités.



Cette évolution est évocatrice du délicat équilibre que BDC cherche à maintenir entre, d'une part, son objectif ambitieux d'en faire plus pour les propriétaires d'entreprise et, d'autre part, son engagement à préserver sa viabilité financière. Notre portefeuille est aujourd'hui bien différent de ce qu'il était il y a seulement cinq ans, et nous devons prendre soin de bien calibrer nos objectifs de rendement par rapport aux résultats passés.

Au cours de l'exercice 2025, le conseil s'est employé à donner des orientations qui appuieraient l'objectif de BDC de rester au fait des besoins des entrepreneurs et entrepreneurs, notamment par l'entremise du taux de satisfaction de sa clientèle, mais aussi les efforts déployés par l'équipe de direction pour optimiser l'affectation des ressources et accroître la productivité. Vers la fin de l'exercice, le conseil a épaulé BDC dans le déploiement rapide de mesures d'aide aux entrepreneurs et entrepreneurs touchés par la tourmente provoquée par les droits de douane.

Le conseil d'administration a également connu une année bien remplie en ce qui concerne son effectif. Nous avons accueilli trois nouveaux membres : Melanie Nadeau et Michael Ladha, tous deux membres du Comité des ressources humaines et du Comité d'investissement du conseil, et Lena Bullock, membre du Comité d'audit et de révision ainsi que du Comité de risques du conseil. Nous continuons de former un conseil au sein duquel se côtoient des compétences et des points de vue diversifiés, et qui conserve la parité hommes-femmes.

Il ne fait aucun doute que nous vivons une période charnière. BDC sera présente pour offrir aux PME les ressources et l'accompagnement dont elles ont besoin pour prospérer. Les membres du conseil d'administration de BDC entendent continuer de contribuer à cette mission avec engagement et passion. Nous sommes convaincus que la stratégie de BDC est la bonne et que la direction possède les valeurs et le courage nécessaires pour adapter ses priorités et répondre à l'évolution des besoins et des défis des PME.

Aujourd'hui, demain et pour les 80 prochaines années.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. O'N - J".

Brian O'Neil
Président du conseil d'administration

Message de la → présidente et cheffe de la direction

La réussite d'une petite entreprise repose sur l'ambition et la ténacité, en particulier dans le contexte difficile que nous avons vu s'installer à la fin de l'exercice 2025. Les PME s'efforcent de relever ce défi, et déjà, nous pouvons constater que le facteur déterminant de la réussite n'est plus l'ambition, mais bien le courage – le courage de celles et ceux qui osent mettre en place des stratégies de croissance. Et qui incarnent la résilience.

Mais personne ne peut y arriver seul ni ne devrait avoir à le faire. En tant que banque de développement du Canada, nous nous consacrons exclusivement aux entrepreneurs et entrepreneurs. Leur réussite s'inscrit au cœur même de la mission de BDC, laquelle consiste à créer des avantages économiques pour le Canada. Cela passe d'abord par une portée et une pertinence accrues auprès des PME canadiennes. Au cours du dernier exercice, les 2 900 spécialistes de BDC ont aidé 107 345 entrepreneurs et entrepreneurs au pays en leur fournissant une vaste gamme de conseils ainsi que de solutions de financement et de capital. Cette combinaison unique de sources de soutien permet à nos clientes et clients d'obtenir non seulement le bon financement, mais aussi la bonne stratégie pour leur entreprise. Et le résultat ne ment pas : les revenues des clientes et clients de BDC affichent une croissance jusqu'à deux fois plus rapide que les autres entreprises.

« Au total, le financement que nous avons octroyé et les investissements que nous avons effectués à l'exercice 2025 ajouteront environ 25 milliards de dollars au PIB canadien au cours des cinq prochaines années. »

Depuis cinq ans, notre clientèle a connu une croissance de plus de 47 %, et notre portefeuille de prêts s'est élargi en conséquence. Il s'agit d'une croissance remarquable, mais nous savons que le Canada compte 100 000 entrepreneurs et entrepreneurs de moins qu'il y a 20 ans. Parallèlement, 350 000 propriétaires d'entreprise ne parviennent pas à obtenir l'aide financière nécessaire au démarrage ou à la croissance de leur entreprise. Cette année, nous avons pris des mesures concrètes pour renverser la tendance à la baisse quant au nombre de Canadiens et Canadiens qui démarrent ou font croître leur entreprise.

Nous avons investi près de 1 milliard de dollars dans notre Fonds de croissance en capital de risque et dans notre programme Partenaires investissement de croissance. Ce nouveau capital aide déjà la prochaine génération d'entreprises ayant le potentiel de devenir des championnes mondiales à accéder au financement dont elles ont besoin, atténuant le ralentissement au sein de l'écosystème d'investissement actuel.

Nous avons également lancé une nouvelle équipe, Financement collaboratif, afin de rejoindre davantage d'entrepreneures et entrepreneurs là où elles et ils se trouvent. En nous associant à plus de 80 organisations locales, nous visons à simplifier l'obtention de financement pour les PME qui ont un modèle non conventionnel, qui se trouvent à l'extérieur des régions métropolitaines, qui ont peu d'antécédents de crédit ou dont les propriétaires sont jeunes. Nous avons pour objectif de financer jusqu'à 100 000 PME de plus au cours de la prochaine décennie.



Afin d'aider les entreprises de notre clientèle à accroître leur productivité, nous avons lancé le Programme de la donnée à l'IA, qui permet d'initier les petites entreprises aux avantages de l'IA. Nous avons d'ailleurs joint le geste à la parole en matière de productivité. Nous avons adopté un outil d'IA générative intégré à nos outils de travail. Depuis le déploiement à l'échelle de la Banque, 23 332 heures de travail ont été économisées avec l'assistance de l'outil sur une période de 15 semaines, ce qui a permis aux utilisatrices et utilisateurs d'avoir plus de temps pour se consacrer à des tâches présentant une plus grande valeur ajoutée.

Nous avons également créé deux nouvelles plateformes de 100 millions de dollars pour appuyer les entreprises dirigées par des personnes autochtones ou des personnes noires, constitué l'équipe du Fonds de prêts pour l'entrepreneuriat des communautés noires, et mené une vaste consultation en vue de définir l'enveloppe qui serait consacrée aux entrepreneurs et entrepreneurs autochtones. Nos équipes ont déployé près de 900 millions de dollars en prêts et investissements liés à l'environnement pour aider les PME à rénover leurs installations, à réduire leur production de déchets et à intégrer davantage de sources d'énergie.

Sur le plan financier, il nous a fallu composer avec l'effet combiné de la décision stratégique qui nous a amenés, au cours des dernières années, à relever considérablement notre profil de risque pour accroître notre portée et notre impact auprès des PME canadiennes, et des perturbations économiques et géopolitiques sans précédent qui ont émergé vers la fin de l'exercice. Étant donné la composition à risque plus élevé de notre portefeuille, nous ressentirons les répercussions de ces perturbations plus rapidement que les portefeuilles de prêts du secteur privé. Aussi affichons-nous un taux de constitution de provisions adapté à la nature inédite des bouleversements économiques mondiaux que nous traversons. En dépit de ces facteurs, notre résultat net demeure solide.

En mars 2025, nous avons réagi rapidement à l'incertitude liée aux droits de douane américains en lançant des initiatives offrant du financement, des conseils et des reports de paiement de prêts aux PME touchées.

Depuis 1944, nous avons été confrontés à de nombreuses crises aux côtés des entrepreneurs et entrepreneurs du Canada. Nous les avons toutes surmontées, et nous surmonterons la crise actuelle également.

L'heure est à l'audace. Fonçons et démarquons-nous, sans avoir froid aux yeux.

Isabelle Hudon
Présidente et cheffe de la direction

Favoriser ➔ la prospérité du Canada

BDC a pour mission d'avoir un impact positif important sur l'économie du Canada. Dans nos 109 centres d'affaires, nous mettons tout en œuvre pour renforcer et faire grandir les petites et moyennes entreprises (PME), stimuler l'emploi local et le PIB, et favoriser la prospérité au pays.

25 G\$

Contribution, pour les cinq prochaines années, au PIB du Canada des activités que nous avons menées à l'exercice 2025

Investissements réalisés par BDC à l'exercice 2025 en vue d'accroître le PIB et l'emploi partout au Canada

Les activités de financement et d'investissement de BDC à l'exercice 2025 auront un impact important sur l'économie des provinces.

	Cumul quinquennal (2024-2028) de la contribution au PIB des investissements d'entreprises financés par BDC à l'exercice 2025 (en millions de dollars) ¹	Nombre d'emplois qui seront soutenus, en 2028, par les investissements d'entreprises financés par BDC à l'exercice 2025	Répartition de la contribution au PIB et des investissements d'entreprises financés par BDC à l'exercice 2025	
			Part des investissements financés	Part de la contribution au PIB
Colombie-Britannique et Nord ²	3 893	5 864	16 %	16 %
Alberta	2 994	4 843	11 %	12 %
Saskatchewan	616	997	2 %	2 %
Manitoba	792	1 282	3 %	3 %
Ontario	7 877	11 682	29 %	32 %
Québec	7 514	11 671	36 %	30 %
Nouveau-Brunswick	340	1 072	1 %	1 %
Nouvelle-Écosse	497	1 567	1 %	2 %
Île-du-Prince-Édouard	39	124	0,1 %	0,2 %
Terre-Neuve-et-Labrador	432	1 361	1 %	2 %
Total	24 996	40 462		

¹ Données internes de BDC

² Les régions du nord ont été regroupées avec la Colombie-Britannique en raison de la disponibilité limitée des données et des contraintes liées à la modélisation.

Veiller à ce que personne ➔ ne soit laissé pour compte

Selon les recherches de BDC, au Canada, quelque 350 000 PME n'obtiennent pas le financement et les conseils dont elles ont besoin pour maximiser leur croissance. Ce potentiel économique inexploité est laissé de côté, et BDC entend contribuer à transformer ce potentiel prometteur en résultats.

Taux de pénétration du marché

Il est important pour nous d'aller vers les entrepreneurs et entrepreneurs aux quatre coins du pays. Nous avons accru notre soutien à un plus grand pourcentage d'entrepreneurs et entrepreneurs à l'extérieur des régions métropolitaines dans presque toutes les provinces par rapport à l'exercice précédent.

	Total		À l'extérieur des régions métropolitaines		Nombre de clientes et clients	Nombre de centres d'affaires
	F2025	Variation par rapport à l'E2024	F2025	Variation par rapport à l'E2024		
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	7,41 %	(0,80 %)	7,41 %	(0,80 %)	88	1
Yukon	9,81 %	16,65 %	9,81 %	16,65 %	136	1
Colombie-Britannique	7,08 %	16,83 %	5,60 %	12,00 %	11 525	17
Alberta	6,85 %	11,38 %	4,52 %	11,88 %	9 068	12
Saskatchewan	5,47 %	5,80 %	3,36 %	7,01 %	1 697	2
Manitoba	6,51 %	24,47 %	5,91 %	26,28 %	2 066	4
Ontario	6,27 %	11,37 %	4,70 %	8,80 %	24 815	32
Québec	10,28 %	5,87 %	8,46 %	4,83 %	22 803	29
Nouveau-Brunswick	6,59 %	(1,49 %)	5,93 %	(0,84 %)	1 261	5
Nouvelle-Écosse	6,46 %	(0,62 %)	5,20 %	(0,57 %)	1 522	2
Île-du-Prince-Édouard	3,39 %	7,28 %	2,37 %	0,42 %	168	1
Terre-Neuve-et-Labrador	12,81 %	(3,25 %)	13,48 %	(3,44 %)	1 415	3
Canada	7,38 %	7,27 %	5,93 %	4,77 %	76 997	109

« J'ai fait affaire avec BDC à deux reprises. D'abord, pour l'élaboration de mon plan d'affaires en prévision du lancement de nos activités à Cochrane, en Alberta. Puis, lorsque BDC nous a octroyé un prêt pour financer notre expansion à Okotoks. Ce soutien nous a permis d'offrir, dès le lancement, une solution complète dotée de tout l'ameublement et du personnel requis. Nous avons connu du succès dès le départ! »

– Mark Easton,
Président et propriétaire, The Corner Coworking,
Cochrane et Okotoks (Alberta)

The Corner Coworking offre des espaces de bureau et d'entreposage partagés, sur abonnement ou à la demande. L'entreprise compte trois établissements à Cochrane et un à Okotoks.



Parce que le Canada a besoin de l'apport ➔ de chaque entrepreneure et chaque entrepreneur

La raison d'être de BDC Capital est d'aider à transformer les idées remarquables en entreprises remarquables, et les entreprises remarquables en moteurs d'emplois, de croissance et de richesse.

2,5 G\$

Total du portefeuille de placements directs en capitaux propres

2,4 G\$

Total du portefeuille d'investissements en capitaux propres par l'intermédiaire de fonds partenaires

582,2 M\$

Total des investissements en capitaux propres autorisés pour l'exercice 2025

1 356

Nombre total d'entreprises composant notre portefeuille

123

Nouveaux placements en capitaux propres à l'exercice 2025

En novembre, nous avons lancé notre unité Financement collaboratif afin d'atteindre davantage d'entrepreneures et entrepreneurs et de renforcer la performance économique du Canada. Pour ce faire, nous appuyons quatre groupes clés : les entrepreneures et entrepreneurs ayant un modèle d'affaires non conventionnel, qui se trouvent à l'extérieur des régions métropolitaines, qui ont peu d'antécédents de crédit ou qui sont jeunes.

100 000 ➔
Plus de
nouvelles entrepreneures et
nouveaux entrepreneurs

Nombre visé de propriétaires d'entreprises qui auront accès à du nouveau financement dans les 10 prochaines années, afin que le nombre de PME actives augmente de 10 %. Cette mesure aidera à contrer le recul du nombre de nouvelles entrepreneures et nouveaux entrepreneurs au Canada au cours des 20 dernières années.

80 ➔

Nombre visé d'organisations locales avec lesquelles nous souhaitons collaborer pour y arriver

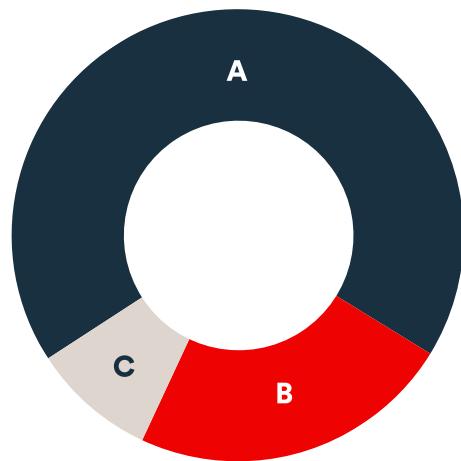


Redéfinir la notion de projet → pouvant être financé

Conformément à notre mandat, nous prenons délibérément des risques plus élevés afin de combler une lacune importante, celle de servir les emprunteuses et emprunteurs qui sortent du cadre d'affaires standard et qui ont du mal à obtenir le financement dont ils ont besoin. Cela comprend les entreprises de moins de 20 employés et celles qui sont en activité depuis moins de cinq ans. Afin de contribuer à combler cette lacune, nous avons pris la décision stratégique d'étendre nos activités de prêt dans le segment des petits prêts, défini comme des engagements de prêt allant jusqu'à 2 millions de dollars.

Clientes et clients ayant reçu un prêt de BDC, selon la taille de l'entreprise

(engagements relatifs aux prêts au 31 mars 2025)



Petites PME

(ventes annuelles de moins de 2 M\$)

- A** 51 027 clientes et clients (68 % du total de la clientèle)
– Montant moyen des engagements relatifs aux prêts : 211 108 \$
– 23,2 % du total des engagements relatifs aux prêts (en dollars)

Moyennes PME

(ventes annuelles de 2 M\$ à 10 M\$)

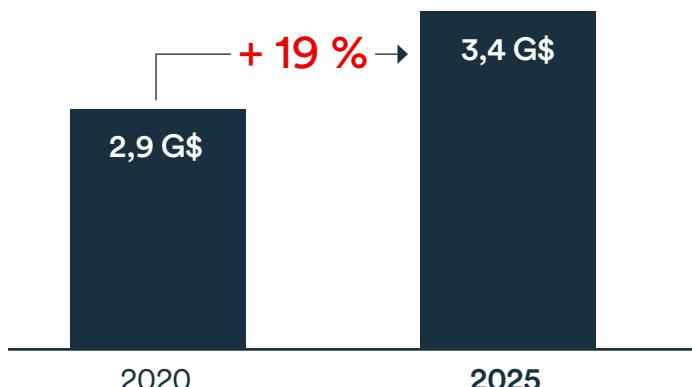
- B** 17 383 clientes et clients (23,2 % du total de la clientèle)
– Montant moyen des engagements relatifs aux prêts : 759 802 \$
– 28,4 % du total des engagements relatifs aux prêts (en dollars)

Grandes PME

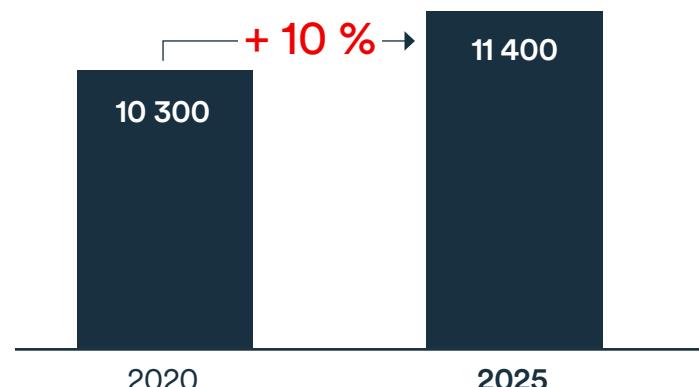
(ventes annuelles de plus de 10 M\$)

- C** 6 635 clientes et clients (8,8 % du total de la clientèle)
– Montant moyen des engagements relatifs aux prêts : 3 378 021 \$
– 48,4 % du total des engagements relatifs aux prêts (en dollars)

Comment nous avons réorienté notre portefeuille de financement afin d'assumer davantage de risques



Valeur en dollars des transactions autorisées aux entreprises dont la notation est inférieure ou équivalente à BB+.



Nombre de transactions autorisées pour les entreprises dont la notation est inférieure ou équivalente à BB+.

Une société d'État financièrement autonome offrant des services → à grande valeur ajoutée

BDC a à cœur d'offrir de la valeur à ses clientes et clients, à son actionnaire et aux contribuables du Canada. Nous veillons à ce que nos dépenses d'exploitation soient payées à même les produits que nous générerons.

37,2 %

Ratio d'efficience

(par rapport à 35,5 % à l'exercice 2024)

Pour chaque dollar de financement que nous avons généré, nous avons dépensé 0,37 \$ en charges administratives.

50 M\$

Dividende déclaré à l'exercice 2025

BDC verse 100 % de ses dividendes à son actionnaire, le gouvernement du Canada.

2,2 G\$

Produits nets
(par rapport à 2,2 G\$ à l'exercice 2024)

799,4 M\$

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues
(par rapport à 741,3 M\$ à l'exercice 2024)

492,2 M\$

Résultat net attribuable aux principales activités
(par rapport à 415,3 M\$ à l'exercice 2024)

107 345

Nombre de clientes et clients servis

1,4 G\$

Dividendes versés, exercices 2021 à 2025

Quelques mots sur la constitution des provisions

Nous veillons à ce que la correction de valeur pour pertes de crédit attendues tienne compte de façon appropriée des niveaux de risque du portefeuille et de la conjoncture macroéconomique, conformément à la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9. De cette façon, notre portefeuille en croissance, qui vise à soutenir les propriétaires d'entreprise, est doté de provisions suffisantes pour absorber les pertes de crédit attendues. Notre approche est en phase avec notre engagement en faveur d'une saine gestion du risque, et elle est conforme aux pratiques du secteur.

Quelques mots sur la croissance de notre clientèle

Le nombre d'entrepreneurs et entrepreneurs que nous servons s'est élevé à 107 345 à l'exercice 2025, un record. Cette croissance de notre clientèle découle en partie du rôle contracyclique que BDC joue : nous sommes intervenus pour fournir du soutien quand les propriétaires d'entreprise en avaient le plus besoin, soit pendant la pandémie et ses suites. Bon nombre de ces clientes et clients achèvent leur parcours avec BDC et ont commencé à sortir de notre portefeuille. Comme l'incertitude entourant les droits de douane perdure, nous sommes déterminés à continuer d'être là pour les entrepreneurs et entrepreneurs autant lorsqu'ils font grandir leur entreprise que dans les périodes difficiles.

Faire des affaires → de la bonne façon

Notre stratégie en matière de développement durable est axée sur quatre piliers, alignés sur nos objectifs d'entreprise, qui guident nos actions :

Objectifs Stratégiques

Croissance et compétitivité



Portée et pertinence



Grands défis de notre temps



Expériences employé et client



Stratégie de développement durable

Aider les entrepreneurs et entrepreneurs de partout au Canada à créer des entreprises solides et résilientes

Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte

Aider les entrepreneurs et entrepreneurs à instaurer une économie propre, circulaire et à faibles émissions de carbone

Mobiliser nos parties prenantes parce qu'ensemble, nous sommes plus forts

- Nous éliminons des obstacles et multiplions les possibilités d'affaires pour les entrepreneures et entrepreneurs ayant un modèle d'affaires non conventionnel, qui se trouvent à l'extérieur des régions métropolitaines, qui ont peu d'antécédents de crédit ou qui sont jeunes ou dont l'entreprise n'entre pas dans le moule des modèles d'entreprises typiques.
- Nous sommes la source de confiance pour les PME en matière de produits financiers, de services-conseils et de ressources en lien avec le développement durable.
- Nous excellons dans l'art d'aider les PME à rendre leurs activités plus durables.
- Nous donnons à notre personnel les moyens d'être nos plus fidèles ambassadrices et ambassadeurs et de soutenir les piliers de BDC en matière de développement durable.
- Nous passons de la parole aux actes, montrant l'exemple dans notre lieu de travail comme dans la conduite de nos activités.

« Grâce au soutien de BDC, nous avons conçu et lancé la toute première collection de thés aux emballages entièrement biodégradables et réutilisables au monde, offerte dans un format haut de gamme pensé pour la vente au détail. Cette innovation nous a permis d'accroître notre présence pour la faire passer de 10 magasins à plus de 800 détaillants au Canada et aux États-Unis. »

– Sheena Brady,
Fondatrice, Tease

Tease est une entreprise certifiée B Corp spécialisée dans la création et la vente de thés naturels et de produits à base de plantes.



Aider le Canada à être prêt à tirer parti de ➔ l'économie de demain

BDC s'attache à donner aux entrepreneures et entrepreneurs du Canada les moyens d'agir à toutes les étapes de leur parcours en matière de développement durable. Nous reconnaissons leur énorme potentiel économique et tenons à nous assurer que le Canada est à l'avant-garde du développement durable. C'est pourquoi nous sommes l'un des plus importants investisseurs au pays dans le domaine des technologies propres.

1,6 G\$

Montant engagé auprès d'entreprises du secteur des technologies propres depuis l'exercice 2018

8,15 \$

Effet de levier de BDC : montant investi dans des entreprises de technologies propres pour chaque dollar investi par BDC¹

90,9 M\$

Montant des prêts consentis pour aider des PME à rénover leurs bâtiments ou à acquérir ou à construire des bâtiments certifiés écologiques

71 167

Nombre de visites de notre Centre d'action climatique, un carrefour de ressources pour les propriétaires d'entreprise, à l'exercice 2025

« Il ne fait aucun doute que notre approche en matière de développement durable nous permet de gagner des contrats. »

– Jen Hancock,
Vice-présidente, Construction collaborative,
Chandos Construction

Chandos Construction, entreprise de construction certifiée B Corp, connaît une croissance rapide soutenue par les valeurs sociales et environnementales qu'elle prône. Elle entend atteindre la carboneutralité d'ici 2040 en mettant l'accent sur le détournement des déchets, l'électrification de son équipement et l'utilisation d'équipement électrique, et l'intégration de critères relatifs aux émissions de carbone dans ses décisions d'achat.



Donner l'exemple dans la conduite → de nos activités et dans notre chaîne de valeur

Nous croyons en l'importance de joindre le geste à la parole. La diversité des voix et des points de vue est un moteur de prospérité pour les entreprises. Nous soutenons depuis longtemps la communauté d'entreprises certifiées B Corp, et c'est avec fierté que nous en faisons partie depuis 2013. Notre engagement à l'égard du développement durable s'est traduit par d'importantes réalisations.

1 sur 4

Proportion des entreprises certifiées B Corp au Canada faisant partie de la clientèle de BDC

47 %

Pourcentage de réduction des émissions provenant de nos activités à l'exercice 2025 par rapport à celui de 2021

12

Nombre de nos centres d'affaires qui sont des projets certifiés LEED^{MD}

L'un des meilleurs employeurs pour la diversité

15 ans au palmarès des meilleurs employeurs pour la diversité

Parmi les 100 meilleurs employeurs

18 ans au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada



Reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons que notre siège social de Montréal, ville traditionnellement appelée Tiohtiá:ke, est situé sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation Kanien'kehá:ka (également connue comme le peuple Mohawk), qui a longtemps servi de site de rencontre et d'échange entre diverses nations.

Rapport de gestion

1. Environnement économique	17
2. Résultats attendus et indicateurs de rendement	18
3. Analyse des résultats financiers	21
4. Gestion du risque	51
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles	60

Déclarations prospectives et mises en garde

Le présent rapport contient des déclarations prospectives concernant la situation financière, les résultats, les activités, les engagements, les objectifs en matière de développement durable et la gestion des risques de BDC. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des objectifs, des stratégies, des attentes, des estimations et des cibles, et sont intrinsèquement incertaines en raison de nombreux facteurs, hypothèses et risques. De plus, bon nombre des hypothèses, estimations, normes, méthodologies, mesures, résultats et engagements décrits dans le présent rapport continuent d'évoluer et sont fondés sur des hypothèses jugées raisonnables au moment de la préparation, mais ne doivent pas être considérés comme étant des garanties. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer considérablement des projections, des attentes, des estimations et des prévisions. Les données, les mesures, les normes et les méthodologies peuvent ne pas correspondre à celles utilisées par d'autres organisations ou par BDC à l'avenir. De plus, les révisions apportées aux données, aux objectifs et aux méthodes en matière de développement durable peuvent avoir une incidence sur la comparabilité d'un exercice à l'autre. Le rapport reflète les stratégies, les politiques et les objectifs de BDC en matière de développement durable à la date de sa publication et ceux-ci peuvent changer sans préavis. BDC n'est pas tenue de mettre à jour les informations contenues dans le présent document.

1. Environnement économique

L'économie mondiale a fait preuve de résilience l'an dernier, la croissance du PIB réel ayant créé la surprise en suivant une tendance à la hausse dans plusieurs des grandes économies. Au Canada, l'économie a progressé de 1,5 % et aux États-Unis, de 2,8 %.

Au cours de l'exercice 2025, l'économie canadienne a évolué en dents de scie. Les taux d'intérêt élevés ont continué de plomber l'économie au premier semestre de l'année 2024¹, freinant la demande des consommatrices et consommateurs et les investissements des entreprises.

La politique monétaire de la Banque du Canada a permis de juguler efficacement l'inflation. Le taux d'inflation moyen était de 2,4 % en 2024, une baisse considérable par rapport au taux de 3,9 % en 2023, principalement attribuable au ralentissement de la croissance des prix des biens, tandis que l'inflation des prix des services a persisté.

La croissance des prix étant dans l'ensemble en grande partie sous contrôle, la Banque du Canada a réduit son taux directeur pour la première fois au début de juin 2024. Elle a continué d'assouplir les conditions de crédit pendant le reste de l'exercice. Au Canada, le taux d'intérêt a été abaissé, pour le faire passer de son sommet le plus récent de 5,0 % à 2,75 % (une baisse de 225 points de base entre juin 2024 et mars 2025).

Au deuxième semestre de 2024, l'économie a montré des signes d'amélioration. À mesure que les baisses répétées des taux commençaient à se répercuter sur l'économie, la demande des consommatrices et consommateurs a repris. L'activité économique a été stimulée par les solides dépenses de consommation à l'automne de 2024. Les dépenses des ménages ont progressé de 5,6 % selon un taux annualisé et les investissements résidentiels, de près de 17 % au cours de la même période.

Signe que l'économie tend vers l'équilibre, la pression sur le marché du travail s'est également relâchée. La croissance démographique est demeurée positive, à 1,8 %, avant les changements annoncés aux cibles d'immigration, ajoutant des travailleuses et travailleurs potentiels à la population active du Canada. En décembre 2024, la population active comptait 413 000 travailleuses et travailleurs de plus (+2,0 %) en comparaison d'il y a un an. Le nombre de postes vacants a diminué, mais le taux de chômage a augmenté pour clôturer l'année à 6,7 %.

Bien que les conditions de crédit aient commencé à s'améliorer, elles sont restées restrictives et l'incertitude a continué à peser lourdement sur l'environnement des entreprises. Face à la faiblesse de la demande, de nombreuses entreprises sont restées réticentes à investir ou à demander du financement au-delà de la couverture des dépenses d'exploitation. Avec la reprise de la demande des consommatrices et consommateurs et la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, l'investissement des entreprises s'est redressé au quatrième trimestre de 2024. Toutefois, il s'est contracté de 1,5 % sur l'ensemble de l'année.

Le financement aux entreprises² – englobant les prêts à terme, les marges de crédit, les prêts basés sur les actifs et le crédit renouvelable – a fortement augmenté à partir de mars 2024. Toutefois, cette dynamique s'est inversée en novembre, dans un contexte d'incertitude renouvelée. Dans l'ensemble, les prêts aux entreprises ont augmenté de 45 % entre les exercices 2024 et 2025. Cependant, la mesure dans laquelle les PME ont bénéficié de ce rebond reste incertaine, comme le souligne un rapport de l'OCDE de 2024 indiquant que la part des nouveaux prêts aux entreprises au Canada accordés aux PME a chuté de moitié depuis 2011³.

À l'aube de 2025, l'incertitude a commencé à peser sur l'économie canadienne alors que les menaces de droits de douane ont pris le devant de la scène, freinant les intentions d'investissement et d'embauche. Selon un sondage réalisé en janvier 2025 par BDC, seulement 45 % des PME prévoient d'investir au cours de l'année à venir, soit une baisse de 9 points par rapport à octobre, et la plus forte baisse trimestrielle enregistrée par ce sondage. L'accès au crédit s'est également resserré, en particulier pour les petites entreprises des secteurs exposés aux droits de douane. Selon un sondage de BDC, 72 % des PME ayant demandé un financement – quel que soit le type de prêteur – avaient vu leur demande approuvée en avril 2025, ce qui représente une baisse de 8 points de pourcentage par rapport à janvier 2025, et une baisse de 7 points par rapport à avril 2024. La création d'emplois a également commencé à stagner au premier trimestre de 2025.

L'économie canadienne est confrontée à des défis importants en 2025, sous l'effet de facteurs tant nationaux que mondiaux. L'incertitude économique a atteint des niveaux sans précédent, érodant la confiance des consommatrices et consommateurs et des entreprises. Malgré la baisse des taux d'intérêt, l'économie est entrée dans une phase de latence. La croissance économique restera probablement inférieure à son potentiel pour la troisième année consécutive en 2025, et nos prévisions font état d'une hausse modeste de 0,8 %.

¹ Pour des raisons de cohérence des données économiques avec celles des organisations externes, les données présentées dans la section « Environnement économique » se rapportent à l'année civile, sauf indication contraire, tandis que dans le rapport annuel, elles se rapportent à l'exercice.

² Les prêts et le financement aux entreprises renvoient aux nouvelles avances de fonds mensuelles et comprennent divers types de financement, notamment les prêts à terme, les marges de crédit, les prêts basés sur l'actif et les différents types de crédits renouvelables.

³ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Financement des PME et des entrepreneurs 2024 : Tableau de bord de l'OCDE, 2024.

2. Résultats attendus et indicateurs de rendement

Les mesures de rendement de BDC appuient son objectif d'aider les propriétaires d'entreprise du Canada dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et florissantes. Elles cadrent avec les priorités de l'actionnaire ainsi qu'avec nos objectifs stratégiques, et sont davantage renforcées par nos ambitions en matière de développement durable visant à contribuer à la prospérité, à l'inclusivité et à une économie à faibles émissions de carbone au Canada. Pour plus de précisions sur notre rendement lié au développement durable, veuillez consulter la page [134](#).

Tableau 1 : Résultats à court terme – 1 an

Objectif stratégique	Ambition en matière de développement durable	Indicateur de rendement	Cible E2025	Résultats E2025	Taux de rendement	Commentaire
Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneurs et entrepreneurs	Faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte	Nbre de clientes et clients directs ^{1,2}	73 400	76 997	105 %	Dans le cadre de notre objectif stratégique visant à accroître notre portée et notre pertinence, nous avons continué de mettre en œuvre de nombreuses initiatives pour nous aider à interagir avec les propriétaires d'entreprise au moyen des canaux qui répondent le mieux à leurs besoins et à leurs préférences, notamment grâce à notre plateforme en ligne et à notre présence physique partout au pays. Grâce à ces initiatives, BDC a pu dépasser sa cible.
		Nbre de clientes et clients servis dans le cadre de partenariats	37 650	30 348	81 %	Les efforts continus que déploie BDC pour favoriser la mise en place de partenariats sont essentiels à la création d'un impact beaucoup plus grand pour les propriétaires d'entreprise du Canada. Pour l'exercice 2025, nous nous étions fixé des cibles ambitieuses. Toutefois, des enjeux récents et persistants dans le secteur du transport long-courrier et le ralentissement de l'économie ont eu dans l'ensemble une incidence négative sur le financement institutionnel. De plus, la transition entre la signature d'un accord et la mise en œuvre complète de chaque projet pilote de garantie de prêt, dans le cadre de l'initiative de financement collaboratif, a été plus longue que prévu, ce qui a entraîné un volume plus bas qu'anticipé. Ensemble, ces facteurs se sont répercutés sur le résultat global, qui a été inférieur à la cible.
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	Aider à bâtir des entreprises solides et résilientes	Nbre de mandats de Services-conseils	2 380	1 846	78 %	Notre rôle en matière de développement repose en grande partie sur notre capacité à fournir des conseils spécialisés en temps opportun aux propriétaires d'entreprise, particulièrement dans un contexte marqué par l'incertitude, tout en leur offrant des services de consultation complémentaires à ceux déjà offerts sur le marché. Le Programme canadien d'adoption du numérique avait des objectifs ambitieux qui ont influencé nos cibles en matière de services conseils, mais le programme a pris fin plus tôt que prévu. Nos résultats sont donc inférieurs aux prévisions, mais conformes à nos activités habituelles.
Aider les PME à faire face aux grands défis de notre temps	Contribuer à l'instauration d'une économie propre, à faibles émissions de carbone	Soutien lié à l'environnement (en millions de dollars)	390	878	225 %	BDC est déterminée à soutenir les objectifs du Canada sur le plan environnemental en aidant les PME à faire la transition vers une économie propre, à faibles émissions de carbone. Nous avons dépassé notre objectif grâce à 90,9 millions de dollars alloués dans le cadre de notre prêt pour bâtiment vert certifié, 143 millions de dollars provenant d'investissements liés au développement durable par l'intermédiaire de BDC Capital, ainsi que 644 millions de dollars de prêts utilisés par nos clients pour financer leurs entreprises ou projets écologiques. ³ L'amélioration des processus de suivi a également contribué à notre succès.
Offrir des expériences employé et client de classe mondiale	Aider à bâtir des entreprises solides et résilientes	Pourcentage des clientes et clients très satisfaits ⁴	65	64	98 %	Offrir une expérience exceptionnelle à la clientèle est au cœur des valeurs de BDC. Au cours du dernier exercice, nous avons continué de mettre en œuvre des initiatives visant à répondre aux commentaires de la clientèle et à accroître la satisfaction globale. En outre, BDC a su réagir promptement aux nouveaux enjeux auxquels sont confrontés les propriétaires d'entreprise en leur proposant des solutions conçues pour les aider à faire face aux grandes difficultés et à l'incertitude économique. Ces efforts combinés témoignent de notre engagement continu à aider les propriétaires d'entreprise et se sont traduits par une augmentation de deux points du pourcentage de clientes et clients indiquant être « très satisfaits » par rapport à l'exercice précédent, nous permettant presque d'atteindre notre cible ambitieuse.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC. Toutes les données liées au nombre d'entreprises clientes sont nettes de celles qui ont quitté le portefeuille au cours de la période. Les données sur les entreprises détenues par des femmes, des personnes noires et des personnes autochtones sont fondées sur l'autodéclaration et, par conséquent, constituent une sous-estimation du nombre de ces propriétaires d'entreprise dans notre portefeuille.

¹ Les entreprises clientes de plus d'une unité d'affaires n'ont été comptées qu'une seule fois.

² La définition des entreprises clientes de Services-conseils a évolué, passant de celles qui ont signé un nouveau contrat au cours de l'exercice, déduction faite du montant au titre des annulations, à celles qui détenaient un contrat de prestation de services au cours des 12 derniers mois, déduction faite du montant au titre des annulations.

³ BDC a élaboré sa propre taxonomie verte (lignes directrices) afin de déterminer quels modèles d'affaires, projets et activités de ses clientes et clients sont considérés comme « verts » ou liés à l'environnement.

⁴ Les clientes et clients « très satisfaits » ont donné une note de 9 ou 10 sur 10 pour leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC. Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

Tableau 2 : Résultats à moyen terme – 3 ans

Objectif stratégique	Ambition en matière de développement durable	Indicateur de rendement	Cible (C) à la fin de l'exercice	Résultats E2025	Commentaire
Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneurs et entrepreneurs	Faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte	Nbre de femmes entrepreneures soutenues directement ¹	C2027 22 720	21 586	Depuis plus d'une décennie, nous faisons de l'avancement de l'entrepreneuriat féminin une priorité. Grâce aux initiatives que nous avons mises en place, les résultats de l'exercice 2025 nous mettent sur la bonne voie pour atteindre notre prochain objectif ambitieux de servir près de 23 000 femmes entrepreneures d'ici la fin de l'exercice 2027.
		Nbre d'entrepreneures et d'entrepreneurs autochtones soutenus directement ¹	C2027 1 690	1 541	BDC a continué de soutenir un nombre croissant de propriétaires d'entreprise autochtones. Plus particulièrement, nous avons accru notre présence physique sur le marché en affectant des conseillères et conseillers principaux, entrepreneur autochtone dans toutes les régions. Grâce aux résultats de l'exercice 2025, nous sommes sur une voie prometteuse vers l'atteinte de notre objectif de soutenir près de 1 690 propriétaires d'entreprise autochtones d'ici la fin de l'exercice 2027.
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	Aider à bâtir des entreprises solides et résilientes	Croissance des ventes des entreprises clientes de BDC par rapport aux entreprises canadiennes (écart en points de pourcentage) ²	C2027 Maintien d'un écart d'au moins 11,4	8,3	BDC est déterminée à évaluer l'impact qu'elle a sur les entreprises qu'elle sert. En raison du ralentissement économique, le résultat a été inférieur à la cible annuelle. Bien que la moyenne ait été inférieure à notre cible, notre clientèle a tout de même affiché un rendement largement supérieur à celui des autres entreprises canadiennes (écart de 8,3 points de pourcentage).
Aider les PME à faire face aux grands défis de notre temps	Contribuer à l'instauration d'une économie propre, à faibles émissions de carbone	Émissions de gaz à effet de serre provenant des activités opérationnelles de BDC (en tonnes)	C2026 3 603	3 164	Pour contribuer à l'instauration d'une économie propre, à faibles émissions de carbone, nous restons concentrés sur la réduction de nos émissions afin d'atteindre la carboneutralité d'ici l'exercice 2029. En prenant des mesures pour réduire les émissions liées à nos installations et à nos voyages d'affaires, nous sommes en voie d'atteindre notre cible provisoire, soit une réduction de 40 % des émissions d'ici la fin de l'exercice 2026, par rapport à l'exercice de référence de 2020.
Offrir des expériences employé et client de classe mondiale	Mobiliser le personnel et les partenaires parce qu'ensemble, nous sommes plus forts	Pourcentage du personnel de BDC par rapport à la disponibilité sur le marché du travail (DMT) dans le secteur financier, dans chacun des groupes désignés ³	C2025 (atteinte de la DMT) Femmes 46,5	48,8	BDC est déterminée à offrir un environnement exempt d'obstacles où règnent la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité. Nous communiquons avec le personnel pour recueillir des commentaires, offrons des occasions d'apprentissage pour favoriser un état d'esprit d'inclusion et mettons en œuvre des programmes de gestion des talents ciblés pour soutenir les groupes méritant l'équité. Lorsque nous établissons un rapport entre l'effectif de BDC et la DMT dans le secteur financier, nous dépassons nos cibles liées aux femmes et aux membres des minorités visibles. Dans le cadre de notre stratégie en matière de talents autochtones, nous avons établi des relations de confiance avec les partenaires, les fournisseurs, et les talents externes des communautés. En ce qui concerne les membres du personnel vivant avec un handicap, nous mettons l'accent sur la création d'un milieu de travail inclusif afin de les aider à s'épanouir et à se perfectionner. En accordant la priorité à ces initiatives, nous visons à améliorer l'expérience employé et à contribuer au bien-être des divers groupes.
			Personnes autochtones 1,8	1,3	
			Membres des minorités visibles 25,1	32,4	
			Personnes handicapées 8,2	7,4	

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC. Toutes les données liées au nombre d'entreprises clientes sont nettes de celles qui ont quitté le portefeuille au cours de la période. Les données sur les entreprises détenues par des femmes, des personnes noires et des personnes autochtones sont fondées sur l'autodéclaration et, par conséquent, constituent une sous-estimation du nombre de ces propriétaires d'entreprise dans notre portefeuille.

¹ Ne comprend pas les clientes et clients de Services-conseils seulement.

² Comprend les clientes et clients de Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise.

³ La DMT représente la part des membres des différents groupes désignés du marché du travail dans le secteur financier canadien.

Tableau 3 : Résultats à long terme – 5 ans

Objectif stratégique	Ambition en matière de développement durable	Indicateur de rendement	Cible (C) à la fin de l'exercice	Résultats E2025	Commentaire
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	Aider à bâtir des entreprises solides et résilientes	Pourcentage de clientes et clients qui ont indiqué avoir constaté que les services reçus de BDC ont eu un impact positif sur leur entreprise ¹	C2027 Maintien d'un niveau d'au moins 89	92	BDC est déterminée à outiller les propriétaires d'entreprise du Canada en agissant à titre de partenaire fiable et en offrant des solutions efficaces et de grande qualité. Les résultats solides et constants pour cet indicateur au cours des derniers exercices font ressortir l'impact considérable de BDC sur les PME canadiennes.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC. Toutes les données liées au nombre d'entreprises clientes sont nettes de celles qui ont quitté le portefeuille au cours de la période. Les données sur les entreprises détenues par des femmes, des personnes noires et des personnes autochtones sont fondées sur l'autodéclaration et, par conséquent, constituent une sous-estimation du nombre de ces propriétaires d'entreprise dans notre portefeuille.

¹ Comprend les clientes et clients qui ont répondu que l'impact direct ou indirect de BDC sur leurs activités était « plutôt positif » ou « très positif ». Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

3. Analyse des résultats financiers

Secteurs d'activité et activités

La Banque de développement du Canada (BDC) est la banque des entrepreneurs et entrepreneurs du Canada. Nous avons pour objectif de paver la voie à celles et ceux qui imaginent et bâissent un monde meilleur. Nous appuyons la création et le développement d'entreprises canadiennes solides en leur fournissant du financement, des capitaux et des services-conseils, avec une attention particulière aux petites et moyennes entreprises (PME).

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC).

Les résultats au titre des principales activités sont générés par les activités des secteurs Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise et CR.

Les résultats des PIC découlent des programmes visant à renforcer l'écosystème canadien de capital de risque qui sont gérés par BDC pour le compte du gouvernement du Canada. Auparavant, les résultats des PIC étaient inclus dans les résultats au titre des principales activités. À partir de l'exercice 2025, ils sont présentés de façon distincte conformément au cadre de gestion du capital de BDC.

Les résultats du PAC découlent des initiatives que BDC a mises en œuvre en collaboration avec le gouvernement du Canada dans le but de fournir plus de capitaux pour répondre aux besoins ciblés des PME, comme les mesures de soutien liées à la COVID-19, le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) et les programmes d'aide aux entreprises visées par des droits de douane.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Financement



BDC Financement aide les PME à renforcer leur compétitivité à chaque étape de leur parcours en leur offrant du financement à terme et en collaborant avec d'autres institutions financières afin d'accroître l'accès au crédit sur le marché au moyen d'opérations de syndication de prêts et de financement indirect.

Services-conseils



BDC Services-conseils offre aux entrepreneurs et entrepreneurs des services-conseils à forte valeur ajoutée sous forme de solutions variées à l'intention des petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi que du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance.

Capital de croissance et transfert d'entreprise



Capital de croissance et transfert d'entreprise offre des solutions de financement sur liquidités, mezzanine, et par quasi-capitaux propres pour des projets de croissance et de transfert et d'acquisition d'entreprise aux PME qui peuvent compter sur des modèles d'affaires et des équipes de direction solides, mais qui ont peu d'actifs corporels à donner en garantie.

Capital de risque (CR)



Capital de risque aide les innovatrices et innovateurs du Canada à lancer et à développer des entreprises à potentiel élevé ainsi qu'à commercialiser leurs innovations grâce aux activités d'investissement de croissance, de financement sur actifs de propriété intellectuelle et de capital de risque. Il investit directement et indirectement dans des entreprises de nombreux secteurs et à différentes étapes de leur cycle de vie.

PIC

Programmes incitatifs pour le capital (PIC)



Les PIC comprennent le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), qui appuie les jeunes entreprises canadiennes prometteuses, l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), qui accroît le capital de risque disponible pour les entreprises à des stades ultérieurs de leur développement et soutient les groupes moins bien servis, la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA). Ces programmes sont gérés par BDC pour le compte du gouvernement du Canada.

CAP

Programme d'accès au crédit (PAC)



Le PAC regroupe les initiatives visant à améliorer l'accès au crédit des capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME, comme ceux liés à la COVID-19, aux projets d'adoption du numérique et aux programmes d'aide aux entreprises visées par des droits de douane.

Tableau 1 – Sommaire du niveau d'activité

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025
Acceptations de prêts de Financement	5 181,6	9 415,7	10 252,7	10 455,8	9 991,0
Croissance	(30,0 %)	81,7 %	8,9 %	2,0 %	(4,4 %)
Contrats nets signés de Services-conseils	17,8	29,9	41,5	51,8	31,4
Croissance	(42,2 %)	68,4 %	38,9 %	24,8 %	(39,4 %)
Acceptations de Capital de croissance et transfert d'entreprise	124,4	503,3	468,0	461,5	452,8
Croissance	(71,2 %)	304,7 %	(7,0 %)	(1,4 %)	(1,9 %)
Autorisations de Capital de risque	362,3	495,9	526,6	403,6	533,8
Croissance	33,3 %	34,9 %	6,2 %	(23,4 %)	32,3 %
Autorisations des Programmes incitatifs pour le capital	231,8	138,6	373,4	106,8	52,8
Croissance	56,9 %	(40,2 %)	169,4 %	(71,4 %)	(50,6 %)
Acceptations et autorisations dans le cadre du PAC	3 721,3	370,9	76,1	310,2	465,2
Émissions de garanties de prêts dans le cadre du PAC et de Financement	286,7	3 224,8	228,8	0,7	53,6
Acceptations de prêts totales	8 703,2	9 786,8	10 326,8	10 768,4	10 454,7
Croissance	17,5 %	12,5 %	5,5 %	4,3 %	(2,9 %)
Acceptations/Autorisations de placements totales	924,8	1 141,2	1 373,5	969,3	1 040,8
Croissance	6,5 %	23,4 %	20,4 %	(29,4 %)	7,4 %

Les niveaux d'activité de BDC pour l'exercice 2025 reflètent la réalité avec laquelle doivent composer les entreprises qui exercent leurs activités dans des conditions de marché caractérisées par une croissance économique faible, un recul sur le plan de la création d'entreprises, la hausse des coûts et l'incertitude suscitée par l'imminence de l'imposition de droits de douane par les États-Unis. Dans l'ensemble, les clientes et clients de BDC ont accepté un total de 10,5 milliards de dollars en prêts, comparé à 10,8 milliards de dollars à l'exercice 2024. Les acceptations et autorisations d'investissements de BDC ont totalisé 1,0 milliard de dollars pour l'exercice fiscal 2025 (458,7 millions de dollars en investissements de dette, 382,9 millions de dollars en investissements en actions directes et 199,3 millions de dollars en investissements en actions indirectes dans des fonds). Les acceptations et autorisations d'investissements de BDC pour l'exercice fiscal 2024 ont totalisé 969,3 millions de dollars (458,4 millions de dollars en investissements de dette, 264,7 millions de dollars en investissements en actions directes et 246,2 millions de dollars en investissements en actions indirectes dans des fonds).

Financement

À l'exercice 2025, les principales difficultés économiques des deux dernières années se sont résorbées, l'inflation est revenue dans la fourchette cible de la Banque du Canada et le taux directeur de la banque centrale a diminué de 2,25 %. Toutefois, parallèlement, l'incertitude économique s'est intensifiée considérablement, surtout en raison des perturbations potentielles entourant l'environnement politique et du risque que les droits de douane se répercutent sur les activités commerciales et des entreprises. Par conséquent, de nombreux propriétaires d'entreprise ont hésité à demander du financement. En outre, l'assouplissement des conditions de crédit aux entreprises par d'autres institutions financières a stimulé la concurrence globale sur le marché des prêts. Compte tenu de ces facteurs, la demande de solutions de financement offertes par BDC a diminué, les prêts, qui avaient totalisé 10,5 milliards de dollars à l'exercice 2024, reculant pour se chiffrer à 10,0 milliards de dollars à l'exercice 2025.

Au cours de l'exercice 2025, BDC a lancé l'initiative de financement collaboratif, dont l'objectif est d'offrir aux propriétaires d'entreprise moins bien servis des chances égales d'avoir accès à des solutions et à du soutien financiers. L'initiative de financement collaboratif de BDC aidera les organismes communautaires à améliorer leurs capacités à obtenir du financement et des services-conseils. En aidant les organismes qui viennent en aide aux petites entreprises, Financement collaboratif s'emploie à créer un système de soutien plus solide pour les propriétaires d'entreprise à l'échelle du Canada.

La garantie de prêt accélérateur de BDC, qui fait partie de Financement collaboratif, est un programme taillé sur mesure pour répondre aux besoins des groupes moins bien servis. Nous l'offrons par l'entremise de nos partenaires pour aider un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise à avoir accès à du financement et pour étendre notre portée de façon à avoir un impact significatif sur les propriétaires d'entreprise de groupes moins bien servis. En tirant parti du réseau de clientes et de clients de nos partenaires, nous faisons la promotion de l'égalité et d'une croissance inclusive. Au cours de l'exercice 2025, ce programme a émis des garanties de prêts de 53,6 millions de dollars, une augmentation considérable par rapport aux garanties de 0,7 million de dollars émises à l'exercice 2024.

Parallèlement à l'initiative de financement collaboratif de BDC, notre équipe Entrepreneuriat inclusif s'emploie à s'assurer que tous les entrepreneurs et entrepreneurs, sans distinction, ont accès à du financement, à des réseaux et à du savoir-faire pour faire croître leur entreprise avec succès. Partout au pays, des membres du personnel de BDC agissent en tant que championnes et champions et ambassadrices et ambassadeurs pour soutenir et faire la promotion de nos initiatives d'entrepreneuriat inclusif à l'échelle régionale. Au cours de l'exercice 2025, les clientes et clients de Financement ont accepté des prêts totalisant 46,7 millions de dollars par le biais de l'initiative Entrepreneuriat inclusif.

Services-conseils

Au cours de l'exercice 2025, Services-conseils a continué d'innover et d'évoluer tout en s'efforçant d'aider les entreprises canadiennes à croître et à devenir plus productives dans un contexte en évolution. Toutefois, le nombre de mandats vendus a diminué pour passer de 3 068 au 31 mars 2024 à 1 846 au 31 mars 2025. Cette variation découle essentiellement de la fin du PCAN en février 2024, seulement 82 mandats liés au PCAN ayant été réalisés à l'exercice 2025, contre 2 062 au cours de l'exercice 2024.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Malgré un contexte économique difficile caractérisé par des évaluations réduites, un ralentissement des transactions de fusions et d'acquisitions, et une contraction dans certaines parties du secteur technologique, Capital de croissance et transfert d'entreprise a connu une année record en nombre de transactions, passant de 156 à l'exercice 2024 à 173 à l'exercice 2025. Alors que les entrepreneurs sont devenus plus prudents quant à la poursuite de projets de croissance et de transition, les volumes d'acceptation de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont diminué, passant de 461,5 millions de dollars durant l'exercice 2024 à 452,8 millions de dollars à l'exercice 2025.

Capital de risque (CR)

En tant qu'investisseur en capital de risque le plus actif au Canada, BDC a joué un rôle clé dans la croissance remarquable du secteur au cours des dernières années, tout en continuant de jouer un rôle complémentaire à celui du secteur privé. Capital de risque investit du capital de risque à la fois directement dans les entreprises et indirectement par l'intermédiaire de fonds externes du secteur privé.

BDC gère plusieurs fonds internes d'investissement direct pour encourager et financer l'innovation dans de nombreux secteurs, y compris, mais sans s'y limiter : les technologies de l'information; les technologies de la santé; les technologies industrielles, propres et énergétiques; les technologies profondes et la croissance en capital de risque. Grâce à des investissements stratégiques dans d'autres activités de développement de l'écosystème, BDC s'impose également comme un chef de file dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation précoce et dans le financement d'amorçage, où il existe des lacunes.

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement indirect, BDC souhaite contribuer à créer un écosystème vigoureux de gestionnaires de fonds très performants tout en générant des résultats positifs. Pour ce faire, BDC fait appel à la fois à de nouvelles et nouveaux gestionnaires et à des gestionnaires établis et établis; elle s'efforce aussi d'aider les fonds affichant les meilleurs rendements à s'imposer progressivement comme des fonds matures capables de rivaliser à l'échelle mondiale.

Au cours de l'exercice 2025, Capital de risque a autorisé des placements totalisant 533,8 millions de dollars (dont des placements directs en capitaux propres de 354,4 millions de dollars, des placements indirects en capitaux propres dans des fonds de 175,1 millions de dollars et des placements par emprunt de 4,3 millions de dollars), contre 403,6 millions de dollars à l'exercice précédent (dont des placements directs en capitaux propres de 234,6 millions de dollars et des placements indirects en capitaux propres dans des fonds de 171,9 millions de dollars, contrebalancés par l'annulation de placements par emprunt de 2,9 millions de dollars). L'augmentation des autorisations au cours de l'exercice 2025 par rapport à l'exercice 2024 s'explique surtout par la hausse des placements directs en capitaux propres dans le Fonds de croissance en capital de risque et la plateforme Excelles.

L'un des principaux outils qui nous permettent d'en faire plus et de faire mieux pour les femmes entrepreneures est notre plateforme Excelles de 500 millions de dollars. Cette plateforme d'investissement innovante a été lancée à l'exercice 2023, et s'appuie sur le succès du Fonds pour les femmes en technologie de BDC afin de réaliser un double mandat, soit soutenir les entreprises technologiques dirigées par des femmes tout en aidant à créer un écosystème dynamique pour les femmes entrepreneures en technologie. La plateforme Excelles est composée de trois éléments distincts : un fonds de placements directs de 300 millions de dollars, un lab de 100 millions de dollars et une enveloppe de placements indirects de 100 millions de dollars. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, un montant totalisant 92,9 millions de dollars a été autorisé, dont 66,0 millions de dollars sous forme de placements directs, 24,2 millions de dollars sous forme de placements indirects et 2,7 millions de dollars affectés au Lab Excelles. Au 31 mars 2024, un montant totalisant 44,3 millions de dollars a été autorisé, dont 11,8 millions de dollars sous forme de placements directs, 30,1 millions de dollars sous forme de placements indirects et 2,4 millions de dollars affectés au Lab Excelles.

Capital de risque joue également un rôle de premier plan pour soutenir le virage du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone en investissant dans des entreprises championnes canadiennes de technologies propres de classe mondiale. Au cours de l'exercice 2023, BDC a mis en place le Fonds Technologies pour le climat de 400 millions de dollars dans lequel un montant de 100 millions de dollars a été ajouté à l'exercice 2024 pour totaliser 500 millions de dollars. Le Fonds investit dans les entreprises canadiennes à impact élevé afin d'accélérer la mise au point et le déploiement sur les marchés nationaux et internationaux de technologies à faibles émissions de carbone développées au Canada. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, les autorisations dans le Fonds Technologies pour le climat s'élevaient à 41,1 millions de dollars en plus des 39,3 millions de dollars autorisés à l'exercice 2024.

Au cours de l'exercice 2025, BDC a annoncé qu'elle s'engage à verser un montant additionnel de 500 millions de dollars dans le Fonds de croissance en capital de risque et de 450 millions de dollars dans le programme Partenaires investissement de croissance. Ces nouveaux capitaux aideront la prochaine génération d'entreprises canadiennes qui sont devenues des championnes mondiales à avoir accès aux capitaux dont elles ont besoin. Le Fonds de croissance en capital de risque de BDC cible les entreprises à un stade de développement avancé, qui sont axées sur l'innovation, sont parvenues à un point d'infexion et présentent un fort potentiel d'expansion. Au cours de l'exercice 2025, des investissements de 92,6 millions de dollars ont été autorisés, en regard de 30,7 millions de dollars à l'exercice 2024. Grâce à sa plateforme Partenaires investissement de croissance, BDC peut agir à titre de seul investisseur, de principal investisseur ou de co-investisseur dans le cadre d'une transaction de financement par capitaux propres visant à obtenir du capital de croissance ou à transférer une entreprise. Au cours de l'exercice 2025, des investissements de 50,0 millions de dollars ont été autorisés par le biais de la plateforme Partenaires investissement de croissance.

Capital de risque soutient indirectement plus de 622 entreprises canadiennes grâce à ses investissements dans 149 fonds externes œuvrant dans des secteurs technologiques comme l'information, les sciences de la vie et les technologies climatiques. Nous investissons dans un réseau de gestionnaires de fonds qui génèrent un flux constant d'investissements de grande qualité pour faire croître des entreprises technologiques championnes au Canada.

Programmes incitatifs pour le capital (PIC)

BDC a continué à jouer un rôle essentiel, pour le compte du gouvernement du Canada, dans la gestion des PIC, y compris 390 millions de dollars pour le PACR, 372 millions de dollars pour l'ICCR de 2017, 450 millions de dollars pour l'ICCR de 2021, 600 millions de dollars pour la division Technologies propres et 100 millions de dollars pour le FCA. Les fonds destinés au PACR et à l'ICCR de 2017 sont maintenant pleinement engagés.

L'ICCR de 2021, une initiative parrainée par le gouvernement qui fournit du capital de risque aux propriétaires d'entreprises à un stade plus avancé de leur développement afin de soutenir des fonds de fonds, des fonds de sciences de la vie et des fonds de croissance inclusive, a autorisé 24,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, qui s'ajoutait aux autorisations de 74,3 millions de dollars à l'exercice 2024, pour un total de fonds engagés de 448,5 millions de dollars depuis le renouvellement de l'ICCR.

Au cours de l'exercice 2025, la division Technologies propres a autorisé des investissements de 28,6 millions de dollars, contre des investissements de 32,5 millions de dollars au 31 mars 2024, pour un total de 591,1 millions de dollars investis par la division. L'enveloppe du Fonds Technologies pour le climat de 500 millions de dollars se rapportant à Capital de risque et l'enveloppe de 600 millions de dollars de la division Technologies propres se rapportant aux PIC portent à 1,1 milliard de dollars les investissements de BDC engagés dans le secteur des technologies propres et des technologies pour le climat.

Au cours de l'exercice 2021, BDC a lancé le FCA en partenariat avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement. Grâce à une injection de capitaux de 50 millions de dollars par le gouvernement du Canada, BDC investira 100 millions de dollars dans le FCA, qui prêtera ensuite à des institutions financières autochtones pour leur permettre d'offrir des prêts aux entreprises autochtones nouvelles et en croissance. Sur les 100 millions de dollars engagés dans le FCA, 57,7 millions de dollars ont été déboursés au 31 mars 2025.

Programme d'accès au crédit (PAC)

Le Programme d'accès au crédit se compose d'initiatives visant à accroître les capitaux pour répondre aux besoins des PME, comme les mesures d'allègement prises relativement à la pandémie de COVID-19, l'adoption du numérique et, depuis la fin de l'exercice 2025, les programmes d'aide aux entreprises visées par des droits de douane.

Les acceptations au titre du PCAN ont totalisé 463,1 millions de dollars à l'exercice 2025, comparativement à 312,7 millions de dollars à l'exercice 2024. Depuis le 19 février 2024, le programme n'accepte plus de nouvelles demandes, mais les demandes existantes étaient toujours en cours de traitement au cours de l'exercice 2025. La valeur des garanties acceptées dans le cadre du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), l'une des mesures de soutien liées à la COVID 19, a atteint 3,7 milliards de dollars depuis la création du programme. L'exposition réelle au titre des garanties émises dans le cadre du PCSTT totalisait 2,1 milliards de dollars au 31 mars 2025 (2,7 milliards de dollars au 31 mars 2024).

Au cours du mois de mars 2025, le gouvernement du Canada a déclaré une aide de 500 millions de dollars et mandaté BDC d'offrir des prêts de fonds de roulement aux entreprises clientes visées par les nouveaux droits de douane américains, ainsi que des mandats de services-conseils aux entreprises touchées. En réponse, nous avons lancé de nouveaux produits, y compris le programme Pivoter pour se propulser et des reports de versements de prêts préqualifiés à des clientes et clients admissibles, et nous avons élargi le programme Résilience commerciale de Services-conseils.

Au 31 mars 2025, la valeur comptable du portefeuille de prêts et d'investissements du secteur PAC s'établissait à 1,2 milliard de dollars, comparativement à 1,5 milliard de dollars au 31 mars 2024. Le portefeuille est en décroissance, puisque les mesures de soutien liées à la pandémie de COVID-19 du secteur PAC ont pris fin au cours de l'exercice 2022. Par conséquent, en vue de réduire le capital excédentaire du PAC relativement aux initiatives prises lors de la pandémie de COVID-19, le ministère des Finances a procédé au rachat de 15,0 millions d'actions ordinaires pour une valeur totale de 1,5 milliards de dollars au cours de l'exercice 2025.

Rendement financier et mesures clés

Dans l'ensemble, le rendement financier et le niveau de capital de BDC sont demeurés forts à l'exercice 2025, et BDC est bien positionnée pour effectuer des investissements afin d'appuyer les propriétaires d'entreprise et de stimuler la croissance future de l'économie canadienne.

Tableau 2 – Rendement financier et mesures clés

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025
Produits d'intérêts nets	1 519,4	1 588,5	1 928,7	2 015,2	2 057,8
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	167,1	576,0	16,7	87,3	(41,0)
Produits de Services-conseils	20,9	28,9	38,2	50,1	37,6
Frais et autres produits	67,4	107,8	100,3	88,6	103,0
Revenue net	1 774,8	2 301,2	2 083,9	2 241,2	2 157,4
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(507,3)	84,7	(343,9)	(741,3)	(799,4)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 136,0	915,7	(830,3)	(317,3)	(67,4)
Profits (pertes) de change nets	(80,7)	(12,6)	163,5	0,6	97,2
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	1,0	0,6	(4,5)	(98,0)	(140,0)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	2 323,8	3 289,6	1 068,7	1 085,2	1 247,8
Charges opérationnelles et administratives	674,0	774,9	766,2	798,3	845,5
Résultat (perte) net	1 649,8	2 514,7	302,5	286,9	402,3
Résultat (perte) net au titre des principales activités	1 710,9	2 263,5	227,1	415,3	492,2
Résultat (perte) net au titre des PIC	254,4	303,8	17,9	(3,8)	70,4
Résultat (perte) net au titre du PAC	(315,5)	(52,6)	57,5	(124,6)	(160,3)
Croissance du portefeuille de prêts					
Nombre de prêts	88 921	92 885	96 368	105 656	114 746
Encours des prêts, valeur comptable brute	32 431,2	34 394,8	36 976,7	40 162,9	42 405,9
Croissance de l'encours du portefeuille (%)	13,9 %	6,1 %	7,5 %	8,6 %	5,6 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 525,7)	(1 111,2)	(1 044,0)	(1 271,9)	(1 633,6)
Croissance du portefeuille de placements					
Placements au coût	3 283,4	3 771,7	4 328,6	4 634,1	5 174,4
Croissance du portefeuille (%)	14,2 %	14,9 %	14,8 %	7,1 %	11,7 %
Placements à la juste valeur	4 431,5	5 862,6	5 742,5	5 737,9	6 306,3
Rentabilité					
Marge sur les produits d'intérêts nets de Financement (%)	4,6 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,2 %
Efficience					
Ratio d'efficience (%)	38,3 %	39,9 %	34,5 %	35,5 %	37,2 %
Gestion du capital					
Ratio interne de capital (principales activités)	118,7 %	119,3 %	118,6 %	116,1 %	110,5 %
Ratio d'endettement	1,0	1,2	1,9	2,0	2,4
Capital versé	11 539,7	11 974,7	7 317,7	7 667,7	6 267,7
Rendement pour l'actionnaire					
Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté	22,9 %	23,6 %	2,9 %	4,0 %	4,7 %
Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté selon la moyenne mobile sur 10 ans	11,2 %	12,2 %	11,2 %	10,6 %	10,0 %
Dividendes versés sur la base de la performance de l'exercice précédent	–	735,0	–	337,0	337,0

Résultat net consolidé

Pour l'exercice 2025, BDC a généré un résultat net consolidé de 402,3 millions de dollars. L'augmentation de 115,4 millions de dollars par rapport au résultat net de 286,9 millions de dollars présenté à l'exercice 2024 s'explique surtout par la diminution de la variation nette de la moins-value latente sur les placements et par l'augmentation des profits de change nets, contrebalancées par la baisse des profits nets réalisés sur les placements, la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et l'accroissement des charges opérationnelles et administratives. Le résultat net attribuable à l'actionnaire de BDC s'est élevé à 404,0 millions de dollars, tandis qu'une perte nette de 1,7 million de dollars était attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle liée aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Résultat global consolidé

BDC a affiché un résultat global consolidé de 536,7 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à un résultat global consolidé de 371,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé pour l'exercice 2025 comprend le résultat net consolidé de 402,3 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 134,4 millions de dollars. Les autres éléments du résultat global pour l'exercice s'expliquent principalement par le profit de 101,1 millions de dollars découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, comparativement à un profit de 69,5 millions de dollars pour l'exercice 2024. Le profit réalisé à l'exercice 2025 sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies est attribuable à la hausse du rendement des actifs, contrebalancée par une diminution des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

Tableau 3 – Résultat global consolidé
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat (perte) net	1 649,8	2 514,7	302,5	286,9	402,3
Autres éléments du résultat global					
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	6,1	(28,8)	(12,2)	15,3	33,3
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	(1,3)	(0,7)	(1,5)	–	–
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	4,8	(29,5)	(13,7)	15,3	33,3
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	(43,0)	289,5	24,6	69,5	101,1
Autres éléments du résultat global	(38,2)	260,0	10,9	84,8	134,4
Résultat (perte) global total	1 611,6	2 774,7	313,4	371,7	536,7
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	1 609,4	2 700,0	391,6	374,7	538,4
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2,2	74,7	(78,2)	(3,0)	(1,7)
Résultat (perte) global total	1 611,6	2 774,7	313,4	371,7	536,7

Résultats financiers par secteur

Tableau 4 – Résultats financiers par secteur¹

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

Financement			Services-conseils		Capital de croissance et transfert d'entreprise		Capital de risque		Principales activités		Programmes incitatifs pour le capital		Programme d'accès au crédit		Total	
	2025		2024		2025		2024		2025		2024		2025		2024	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits d'intérêts	2 999,2	2 882,0	–	–	144,9	139,1	1,5	2,5	3 145,6	3 023,6	1,6	5,1	108,1	139,8	3 255,3	3 168,5
Charges d'intérêts	1 252,7	1 270,9	–	–	33,6	32,9	0,5	0,4	1 286,8	1 304,2	(35,2)	(38,6)	(54,1)	(112,3)	1 197,5	1 153,3
Produits d'intérêts nets	1 746,5	1 611,1	–	–	111,3	106,2	1,0	2,1	1 858,8	1 719,4	36,8	43,7	162,2	252,1	2 057,8	2 015,2
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(2,8)	(1,0)	–	–	(7,0)	(0,1)	(12,9)	41,4	(22,7)	40,3	(4,5)	41,6	(13,8)	5,4	(41,0)	87,3
Produits de Services-conseils	–	–	37,6	50,1	–	–	–	–	37,6	50,1	–	–	–	–	37,6	50,1
Frais et autres produits	33,4	28,8	–	–	20,6	15,5	19,0	7,9	73,0	52,2	1,1	0,4	29,0	36,0	103,0	88,6
Produits nets	1 777,1	1 638,9	37,6	50,1	124,9	121,6	7,1	51,4	1 946,7	1 862,0	33,4	85,7	177,4	293,5	2 157,4	2 241,2
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(624,3)	(448,4)	–	–	–	–	–	–	(624,3)	(448,4)	–	–	(175,1)	(292,9)	(799,4)	(741,3)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	7,8	(1,6)	–	–	(15,0)	(7,9)	(98,5)	(220,1)	(105,7)	(229,6)	40,1	(82,1)	(1,7)	(5,6)	(67,4)	(317,3)
Profits (pertes) de change nets	3,0	1,7	–	–	(6,8)	(7,8)	93,2	3,5	89,4	(2,6)	3,6	0,2	4,1	3,0	97,2	0,6
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,1	0,1	–	–	–	–	–	–	0,1	0,1	–	–	(140,1)	(98,1)	(140,0)	(98,0)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 163,7	1 190,7	37,6	50,1	103,1	105,9	1,8	(165,2)	1 306,2	1 181,5	77,1	3,8	(135,4)	(100,1)	1 247,8	1 085,2
Charges opérationnelles et administratives	627,4	587,7	83,3	88,2	43,6	43,5	59,7	46,8	814,0	766,2	6,7	7,6	24,9	24,5	845,5	798,3
Résultat (perte) net	536,3	603,0	(45,7)	(38,1)	59,5	62,4	(57,9)	(212,0)	492,2	415,3	70,4	(3,8)	(160,3)	(124,6)	402,3	286,9

¹ Certains chiffres ayant été arrondis, ils peuvent ne pas correspondre exactement aux chiffres présentés dans les états financiers consolidés.

Tableau 5 – Charges opérationnelles et administratives
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2021	2022	2023	2024	2025
Salaires et avantages du personnel					
Salaires et autres avantages	389,9	467,5	442,5	483,5	523,5
Charge au titre des régimes à prestations définies	64,6	77,3	56,5	48,3	50,8
Total des salaires et avantages du personnel	454,5	544,8	499,0	531,8	574,3
Locaux et équipement	43,2	42,2	43,6	45,8	46,3
Autres charges					
Honoraires professionnels et de sous-traitance	96,8	91,3	114,9	109,4	102,3
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	51,5	53,3	59,4	62,7	75,4
Communications, publicité et promotion	19,6	20,8	30,6	26,8	27,4
Autres	8,5	22,5	18,7	21,8	19,8
Total des autres charges	176,4	187,9	223,6	220,7	224,9
Charges opérationnelles et administratives totales	674,1	774,9	766,2	798,3	845,5
Ratio d'efficience	38,3 %	39,9 %	34,5 %	35,5 %	37,2 %

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 845,5 millions de dollars à l'exercice 2025, en hausse de 47,2 millions de dollars comparativement aux charges de 798,3 millions pour l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de la hausse des salaires et des avantages sociaux en raison du nombre moyen plus élevé de membres du personnel.

Le ratio d'efficience est une mesure de l'efficience avec laquelle BDC engage des charges afin de tirer des produits de ses activités. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Il exclut les charges liées aux PIC et au PCAN, les charges de retraite, les produits nets de Capital de risque ainsi que les produits nets du Programme financement relais de Capital de risque. Un ratio plus faible indique une efficience supérieure. Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement, en gérant soigneusement les charges opérationnelles et en cernant et en réalisant des gains d'efficacité.

Le ratio d'efficience de BDC a augmenté, passant de 35,5 % à l'exercice 2024 à 37,2 % à l'exercice 2025. L'augmentation s'explique principalement par le fait que les charges opérationnelles ont augmenté davantage que les produits nets, qui ont subi l'incidence défavorable de la baisse du portefeuille du PAC, ce qui a entraîné une diminution des produits d'intérêts nets.

Gestion du capital et rendement des capitaux propres ordinaires rajusté

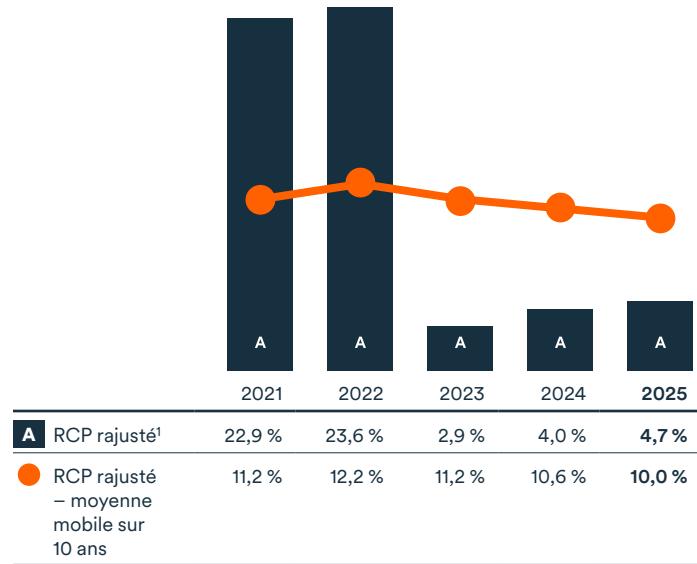
Comme BDC est suffisamment rentable pour disposer d'un capital supérieur à celui dont elle a besoin pour soutenir la croissance de son portefeuille, le capital généré par ses principales activités dépassait de 311,5 millions de dollars le taux cible interne, ce qui s'est traduit par un ratio interne de capital de 110,5 %. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2025, un dividende d'un montant de 50,0 millions de dollars a été déclaré sur la base de la performance de l'exercice 2025.

Le capital en excédent du taux cible interne au titre du PAC a totalisé 1,1 milliard de dollars.

Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté de BDC a été de 4,7 % pour l'exercice 2025, ce qui est inférieur à la moyenne mobile sur 10 ans de 10,0 %, mais supérieur au RCP de 4,0 % généré à l'exercice 2024.

Graphique 1 – Rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté

au 31 mars

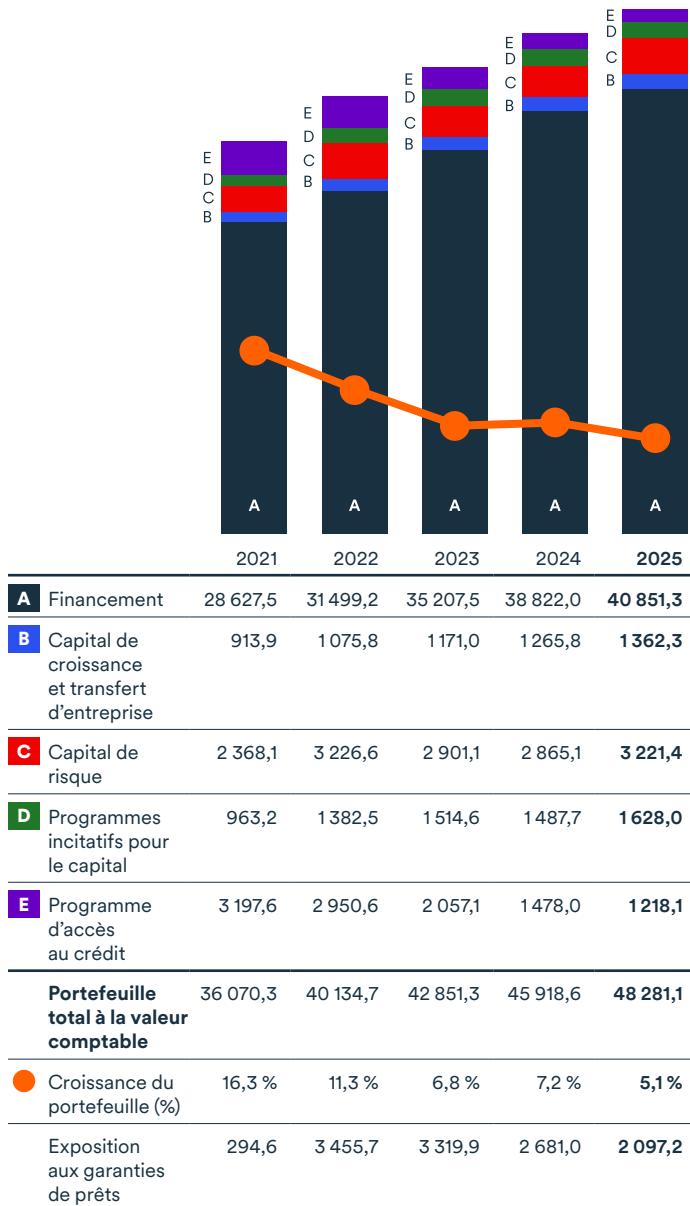


¹ Le RCP rajusté est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir la définition détaillée dans le Glossaire, à la page 161).

Financement

Graphique 2 – Portefeuille consolidé par secteur
(à la valeur comptable)

au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



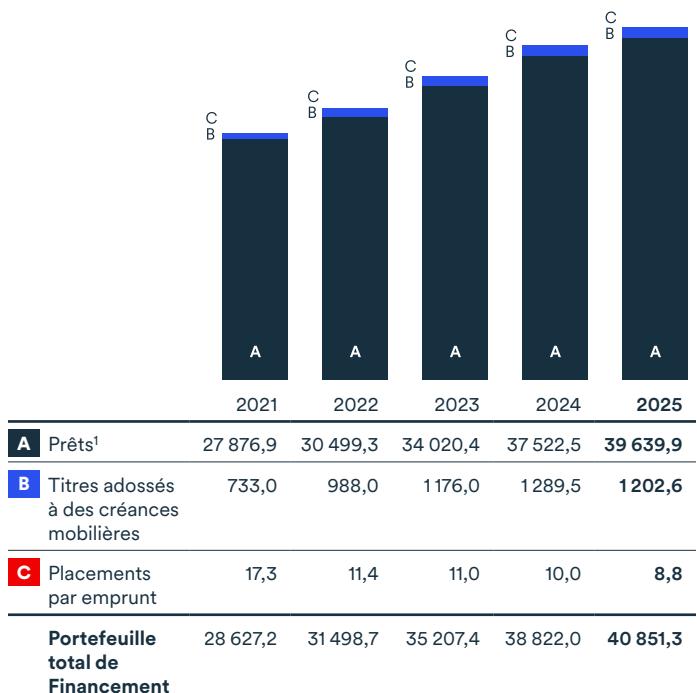
**10,0 G\$ → en acceptations
à l'E2025**

40,9 G\$ → Croissance nette du portefeuille de 5,2 % par rapport à l'E2024

Portefeuille de Financement

Le portefeuille de Financement est composé de prêts, de titres adossés à des créances mobilières (TACM) et de placements par emprunt totalisant 40,9 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,5 milliard de dollars.

Graphique 3 – Portefeuille de Financement (à la valeur comptable)
au 31 mars (en millions de dollars)

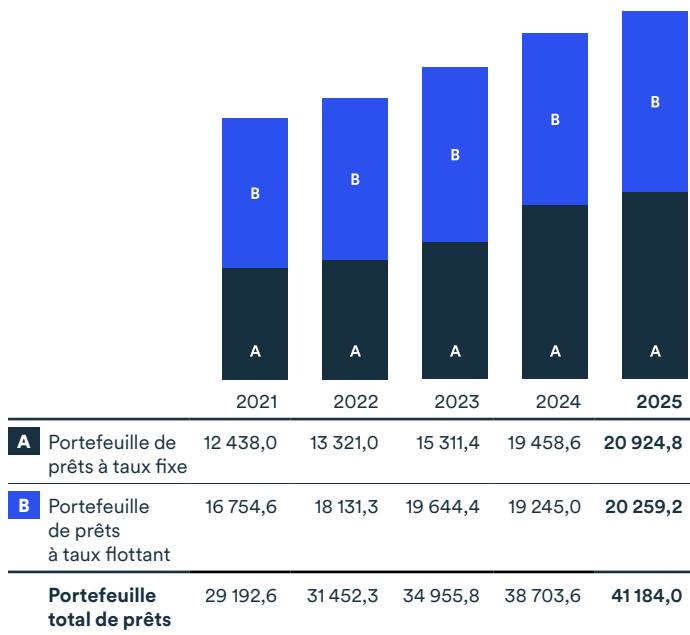


¹ Déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,5 milliard de dollars à l'exercice 2025.

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, a augmenté de 6,5 %, passant de 38,7 milliards de dollars il y a un an à 41,2 milliards de dollars au 31 mars 2025, comparativement à une augmentation de 10,6 % au 31 mars 2024. La croissance du portefeuille de prêts est moins importante à l'exercice 2025, ce qui reflète l'impact persistant de la situation économique plus difficile, entraînant une baisse des demandes de crédit de la part des PME.

Au 31 mars 2025, le portefeuille de prêts était composé à hauteur de 49,2 % de prêts à taux flottant, un niveau légèrement inférieur à celui de l'exercice 2024, qui se chiffrait à 49,7 %, la clientèle ayant continué de privilégier davantage les prêts à taux fixe en raison de l'inversion de la courbe de taux d'intérêt canadienne.

Graphique 4 – Portefeuille de prêts de Financement
au 31 mars (en millions de dollars)



À la clôture de l'exercice, le montant brut du portefeuille de prêts se composait de 39,6 milliards de dollars de prêts productifs et de 1,6 milliard de dollars de prêts douteux.

Résultats de Financement

Financement a dégagé un résultat net de 536,3 millions de dollars pour l'exercice, contre un résultat net de 603,0 millions de dollars à l'exercice 2024. L'écart défavorable par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 624,3 millions de dollars comptabilisée au cours de l'exercice considéré, en comparaison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 448,4 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent.

Tableau 6 – Résultats de Financement
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2025	2024
Produits d'intérêts nets	1 746,5	1 611,1
Frais et autres produits	33,4	28,8
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(624,3)	(448,4)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	7,8	(1,6)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(2,8)	(1,0)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,1	0,1
Profits (pertes) de change nets	3,0	1,7
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 163,7	1 190,7
Charges opérationnelles et administratives	627,4	587,7
Résultat net provenant de Financement	536,3	603,0

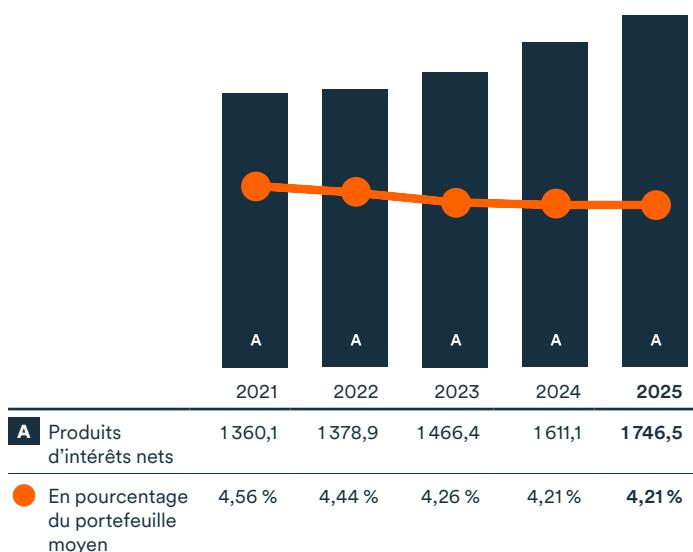
Tableau 7 – Résultats de Financement
exercices terminés le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2025	2024
Produits d'intérêts nets	4,2 %	4,2 %
Frais et autres produits	0,1 %	0,1 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(1,5 %)	(1,2 %)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	2,8 %	3,1 %
Charges opérationnelles et administratives	1,5 %	1,5 %
Résultat net provenant de Financement	1,3 %	1,6 %

Produits d'intérêts nets

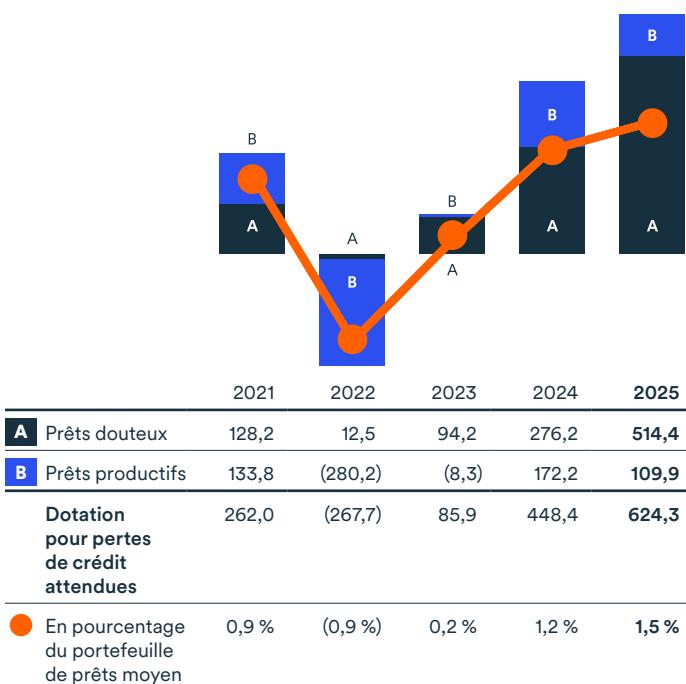
Les produits d'intérêts nets correspondent aux produits d'intérêts, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts et des obligations locatives. Les produits d'intérêts nets ont atteint 1 746,5 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à 1 611,1 millions de dollars à l'exercice 2024. La hausse de 135,4 millions de dollars est principalement attribuable à la croissance du portefeuille. La marge sur les produits d'intérêts nets, soit le ratio des produits d'intérêts nets sur le portefeuille de prêts moyen, est demeurée inchangée par rapport à celle de l'exercice 2024, à 4,21 %.

Graphique 5 – Produits d'intérêts nets provenant de Financement
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



À l'exercice 2025, Financement a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 624,3 millions de dollars, en comparaison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 448,4 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent, ce qui représente un écart défavorable de 175,9 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pour l'exercice 2025 reflète l'incidence potentielle des droits de douane américains sur les flux commerciaux, les coûts des entreprises, l'inflation et la croissance de l'économie en général, ce qui pourrait entraîner une hausse des taux de chômage et le ralentissement de la croissance du PIB. Bien que notre scénario de base tienne compte de l'incidence des droits de douane, entraînant un recul des prévisions macroéconomiques, l'incertitude entourant la durée, l'ampleur et la gravité des politiques tarifaires des États-Unis, ainsi que des mesures de représailles du Canada, engendrent des scénarios pessimistes.

Graphique 6 – Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)

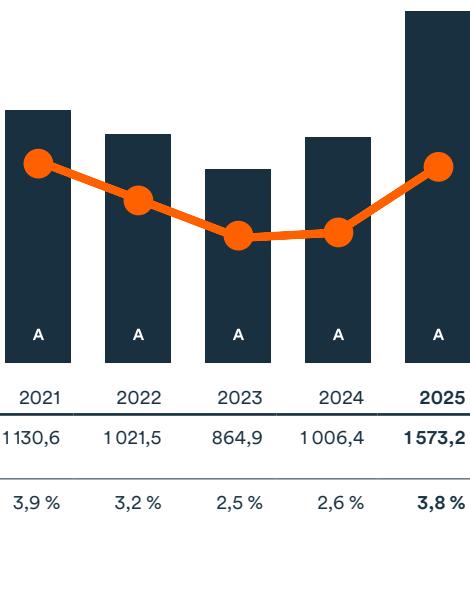


Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues correspond au montant comptabilisé en charges pour maintenir le total de la correction de valeur à un niveau jugé comme étant suffisant pour permettre l'absorption des pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de l'état de la situation financière. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques.

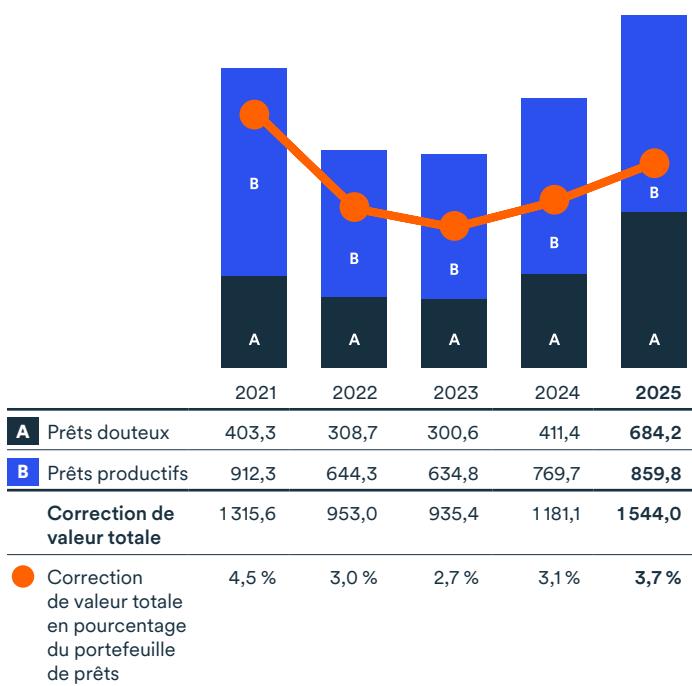
La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux était de 514,4 millions de dollars par rapport à 276,2 millions de dollars à l'exercice 2024, en raison du nombre plus important des prêts déclassés de productifs à douteux dans certains segments et secteurs du marché du crédit qui font face à des difficultés. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux est également tributaire du type et du montant de la garantie de ces prêts.

Graphique 7 – Portefeuille de prêts douteux
au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



BDC gère très attentivement les prêts douteux de 1,6 milliard de dollars, qui représentaient 3,8 % de l'ensemble du portefeuille au 31 mars 2025, une hausse par rapport à 2,6 % au 31 mars 2024.

Graphique 8 – Correction de valeur pour pertes de crédit attendues
au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Les prêts en défaut sont classés comme des prêts douteux, et un montant correspondant au risque net est comptabilisé au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux. Le pourcentage de pareils déclassements a augmenté pour s'établir à 3,2 % du portefeuille de prêts productifs d'ouverture pour l'exercice 2025, comparativement à 2,4 % à l'exercice 2024, tandis que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux a augmenté pour s'établir à 1,24 % du portefeuille moyen, comparativement à 0,72 % à l'exercice 2024.

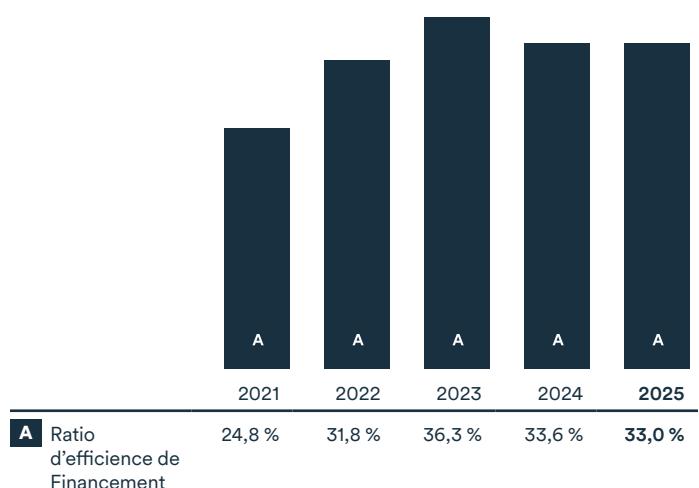
Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a augmenté pour s'établir à 1 544,0 millions de dollars au 31 mars 2025, comparativement à 1 181,1 millions de dollars à l'exercice 2024.

Le total de la correction de valeur représente 3,7 % du total de l'encours des prêts, soit plus que le niveau de 3,1 % observé à l'exercice précédent du fait d'une hausse de 90,1 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs et d'une augmentation de 272,8 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux.

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 627,4 millions de dollars à l'exercice 2025, ce qui représente une augmentation par rapport aux charges de 587,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de la hausse des salaires et des avantages sociaux en raison des ressources additionnelles nécessaires pour soutenir la croissance de notre portefeuille et de la hausse des dépenses technologiques pour soutenir nos projets d'innovation et de transformation numérique. Bien que les charges opérationnelles aient été supérieures à celles de l'exercice précédent, en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives sont demeurées stables, à 1,5 %.

Graphique 9 – Ratio d'efficience de Financement¹
exercices terminés le 31 mars



¹ Un ratio plus faible indique une efficience supérieure.

Voir la définition du ratio d'efficience dans le Glossaire, à la page 161.

Le ratio d'efficience de Financement, qui correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets, a diminué pour s'établir à 33,0 % à l'exercice 2025.

Services-conseils

1 846 → mandats
à l'E2025

31,4 M\$ → en contrats signés
nets par rapport à
51,8 M\$ à l'E2024

Services-conseils a réalisé 1 846 mandats de services-conseils au cours de l'exercice 2025, produisant un impact auprès des PME canadiennes de toutes tailles qui bénéficient de son soutien. Il s'agit d'une diminution de 39,8 % par rapport aux 3 068 mandats réalisés à l'exercice 2024, qui s'explique principalement par une baisse du nombre de mandats liés au PCAN en raison de la clôture de la période de présentation des demandes pour ce programme en février 2024.

Services-conseils a affiché une perte nette de 45,7 millions de dollars à l'exercice 2025, comparativement à une perte nette de 38,1 millions de dollars à l'exercice 2024. Les produits de 37,6 millions de dollars de Services-conseils pour l'exercice 2025 ont été inférieurs aux produits de 50,1 millions de dollars de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution de la demande de mandats liés au PCAN. Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 63,2 millions de dollars, en hausse de 1,7 million de dollars par rapport à celles comptabilisées à l'exercice 2024, surtout en raison de la hausse des salaires et des avantages sociaux et de la répartition plus élevée des coûts des autres divisions.

Tableau 8 – Services-conseils

	exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)	2025	2024
Produits	37,6	50,1	
Charges liées à la prestation ¹	20,1	26,7	
Marge bénéficiaire brute	17,5	23,4	
Charges opérationnelles et administratives	63,2	61,5	
Perte nette provenant de Services-conseils	(45,7)	(38,1)	

¹ Les charges liées à la livraison sont comprises dans les charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats et au tableau 4 de l'analyse des résultats financiers.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

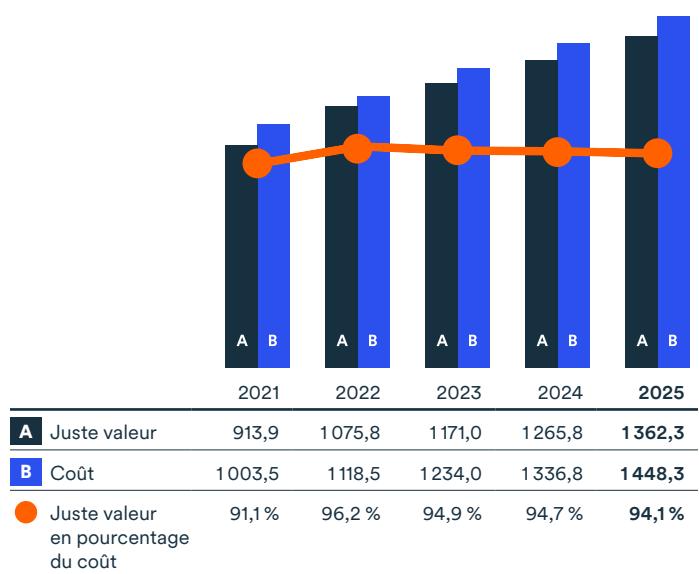
453 M\$ → en acceptations
à l'E2025

1,4 G\$ → Placements par
emprunt, au coût
Hausse de 8,3%
par rapport à l'E2024

Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise

En fonction du coût, le portefeuille de placements de Capital de croissance et transfert d'entreprise a augmenté de 8,3 % pour se chiffrer à 1 448,3 millions de dollars à l'exercice 2025. La juste valeur en pourcentage du coût a diminué légèrement, passant de 94,7 % à 94,1 %.

Graphique 10 – Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise – placements totaux
au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 59,5 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à un résultat net de 62,4 millions de dollars pour l'exercice 2024. L'écart défavorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à l'augmentation de la moins-value nette de la juste valeur des placements.

Tableau 9 – Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2025	2024
Produits nets sur les placements	124,9	121,6
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(15,0)	(7,9)
Profits (pertes) de change nets	(6,8)	(7,8)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	103,1	105,9
Charges opérationnelles et administratives	43,6	43,5
Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise	59,5	62,4
 Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	59,5	62,5
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,0	(0,1)
 Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise	59,5	62,4

Tableau 10 – Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

exercices terminés le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2025	2024
Produits nets sur les placements	9,0 %	9,7 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(1,1 %)	(0,6 %)
Profits (pertes) de change nets	(0,5 %)	(0,6 %)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	7,4 %	8,4 %
Charges opérationnelles et administratives	3,1 %	3,4 %
Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise	4,3 %	5,0 %
 Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	4,3 %	5,0 %
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,0 %	(0,0 %)
 Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise	4,3 %	5,0 %

Variation nette de la plus(moins) value latente sur les placements

Pour l'exercice 2025, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 15,0 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 7,9 millions de dollars à l'exercice précédent. Comme il est indiqué dans le tableau ci-après, la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements pour l'exercice considéré est attribuable essentiellement à l'augmentation de la moins-value nette de la juste valeur des placements.

Tableau 11 – Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2025	2024
Plus(moins)-value nette	(34,6)	(19,9)
Renversement de la moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	19,6	12,0
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(15,0)	(7,9)

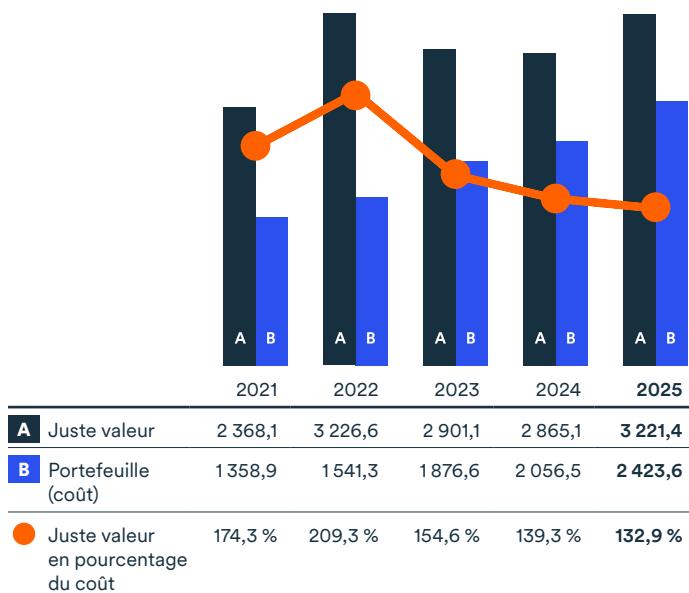
Capital de risque

Autorisations à l'E2025 :	
354 M\$	→ Placements directs en capitaux propres
175 M\$	→ Placements indirects en capitaux propres
<hr/>	
2,0 G\$	→ Placements directs en capitaux propres
1,2 G\$	→ Placements indirects en capitaux propres
132,9 %	→ Juste valeur par rapport au coût

À l'exercice 2025, le marché du capital de risque au Canada a été caractérisé par sa résilience, les activités de placement en capital de risque ayant légèrement augmenté dans un contexte de croissance économique modérée. Toutefois, l'incertitude commerciale observée au cours du dernier trimestre a donné lieu à des défis et à une volatilité considérables sur les marchés mondiaux, minant la confiance des investisseurs. Au Canada, les activités de fusions et d'acquisitions sont demeurées anémiques, si ce n'est de quelques transactions importantes, et le recul continu du nombre de PAPE a réduit les possibilités de sortie. Les fluctuations des justes valeurs de notre portefeuille se sont traduites à la fin de l'exercice par une diminution nette.

Graphique 11 – Portefeuille de Capital de risque – placements totaux

au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Portefeuille de Capital de risque

Le portefeuille de placements de Capital de risque se compose de 38,9 millions de dollars de placements par emprunt, de 1960,8 millions de dollars de placements directs en capitaux propres et de 1 221,7 millions de dollars de placements indirects en capitaux propres dans des fonds.

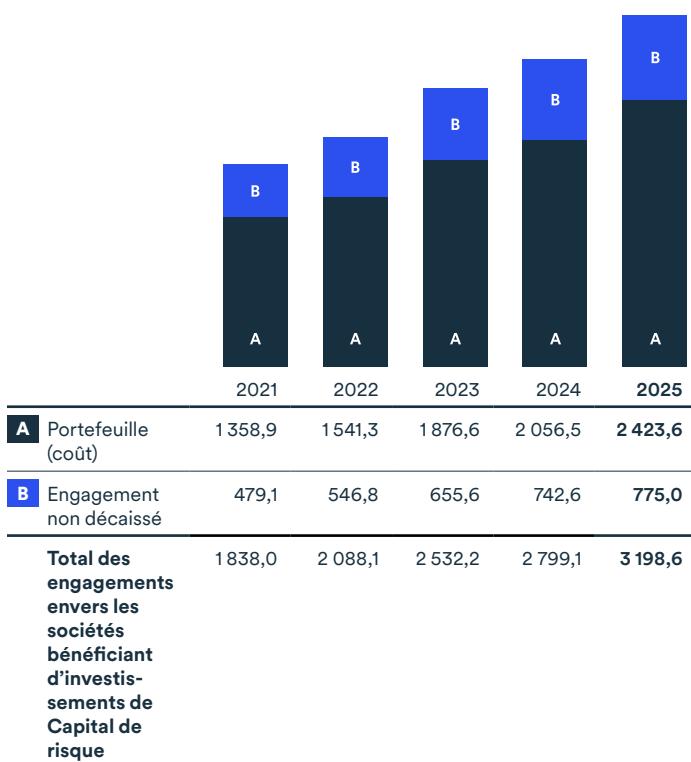
La juste valeur du portefeuille a augmenté, passant de 2 865,1 millions de dollars à l'exercice 2024 à 3 221,4 millions de dollars à l'exercice 2025. La juste valeur du portefeuille en pourcentage du coût s'établissait à 132,9 % au 31 mars 2025, en baisse par rapport à 139,3 % à l'exercice précédent, en raison de l'intensification des activités de placement, surtout les placements directs dans les portefeuilles du Fonds de croissance en capital de risque, de la plateforme Excelles et d'Investissements de croissance, contrebalancée par une diminution de la juste valeur du portefeuille de placements directs en capitaux propres.

Tableau 12 – Portefeuille de Capital de risque (à la juste valeur)
au 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2022	2023	2024	2025
Placements par emprunt	2,0	13,6	35,6	28,9	38,9
Placements directs en capitaux propres	1 460,2	2 026,9	1 705,8	1 720,9	1 960,8
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	905,9	1 186,1	1 159,7	1 115,3	1 221,7
Portefeuille de Capital de risque total (à la juste valeur)	2 368,1	3 226,6	2 901,1	2 865,1	3 221,4

Le total des engagements de Capital de risque envers les sociétés bénéficiant d'investissements, qui représente l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffrait à 3 198,6 millions de dollars au 31 mars 2025. Ce total comprend des engagements de 49,5 millions de dollars en placements par emprunt, de 1 677,0 millions de dollars en placements directs en capitaux propres et de 1 472,1 millions de dollars en placements indirects en capitaux propres dans des fonds, soit au total une augmentation de 14,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Graphique 12 – Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque
au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Capital de risque

Capital de risque a affiché une perte nette de 57,9 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 212,0 millions de dollars à l'exercice précédent. L'écart favorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à la baisse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements et à la hausse des profits de change nets. Les résultats de Capital de risque sont touchés par la volatilité élevée de la juste valeur des placements, notamment en raison du caractère risqué du capital de risque.

Tableau 13 – Résultats de Capital de risque
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2025	2024
Produits nets sur les placements	7,1	51,4
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(98,5)	(220,1)
Profits (pertes) de change nets	93,2	3,5
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1,8	(165,2)
Charges opérationnelles et administratives	59,7	46,8
Résultat (perte) net de Capital de risque	(57,9)	(212,0)
Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	(56,2)	(209,1)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,7)	(2,9)
Résultat (perte) net de Capital de risque	(57,9)	(212,0)

Produits nets sur les placements

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les profits nets réalisés sur les placements, les radiations et les autres produits, se sont élevés à 7,1 millions de dollars, par rapport à 51,4 millions de dollars à l'exercice 2024. La diminution de 44,3 millions de dollars des produits nets est surtout attribuable à la baisse des profits nets réalisés à la vente de placements. Le produit reçu de la cession de placements s'est élevé à 183,0 millions de dollars à l'exercice 2025, contre 204,4 millions de dollars à l'exercice 2024.

Variation nette de la plus(moins) value latente sur les placements

Capital de risque a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 98,5 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 220,1 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution de la variation nette de la moins-value latente sur les placements s'explique surtout par la baisse de la moins-value nette de la juste valeur des placements.

Tableau 14 – Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2025	2024
Plus(moins)-value nette	(116,5)	(205,2)
Renversement de la moins(plus)-value sur les placements cédés et les radiations	18,0	(14,9)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements"	(98,5)	(220,1)

Une plus-value nette de 2,6 millions de dollars de la juste valeur des placements par emprunt, une moins-value nette de 156,2 millions de dollars de la juste valeur des placements directs en capitaux propres et une plus-value nette de 37,1 millions de dollars de la juste valeur des placements indirects en capitaux propres dans des fonds ont été comptabilisées à l'exercice 2025, donnant lieu à une moins-value totale de 116,5 millions de dollars de la juste valeur. La variation favorable par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation de la juste valeur nette des placements dans des fonds.

Profits de change nets

Les profits de change nets sur les placements de 93,2 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du taux de change des placements libellés en dollars américains. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir le produit en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Programmes incitatifs pour le capital

Autorisations à l'E2025 :

28,6 M\$ → Division Technologies propres

24,2 M\$ → ICCR de 2021

417,7 M\$ → Placements directs en capitaux propres

1,2 G\$ → Placements indirects en capitaux propres

137,3 % → Juste valeur en pourcentage du coût

Le PACR et l'ICCR

BDC joue un rôle de premier plan dans le renforcement de l'écosystème canadien du capital de risque. Conscient de l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a demandé à BDC de gérer le PACR et l'ICCR, afin de contribuer à accroître les capitaux disponibles pour les jeunes entreprises canadiennes innovantes et très prometteuses, et à créer au Canada un écosystème du capital de risque dynamique et viable dirigé par le secteur privé.

Le rôle de BDC consistait à fournir au gouvernement des conseils et des services d'analyse dans le cadre de la conception du PACR et de l'ICCR, à négocier et à réaliser des investissements, à administrer le flux de capitaux et à surveiller l'application de l'initiative au nom du gouvernement.

Dans le cadre du PACR, le gouvernement a engagé 340,0 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé et 50,0 millions de dollars dans quatre fonds de capital de risque très performants. Cela a permis de mobiliser plus de 904,0 millions de dollars en capitaux privés et 112,5 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, ce qui a porté à 1,4 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise du PACR.

Dans le cadre de l'ICCR de 2017, le gouvernement a engagé 372,0 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé, cinq fonds de capital de risque non traditionnel et trois fonds en technologies propres. Cela a permis de mobiliser plus de 1,4 milliard de dollars provenant de toutes les autres sources de capitaux, y compris des investissements du secteur privé, des gouvernements provinciaux et des sociétés d'État, portant à 1,9 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise de l'ICCR.

L'ICCR de 2017 a été renouvelée en vue du déploiement d'un montant de 450 millions de dollars (ICCR de 2021) afin de soutenir des fonds de fonds du secteur privé, des fonds axés sur les investissements dans les technologies du secteur des sciences de la vie et des propriétaires d'entreprise provenant de groupes sous-représentés.

Division Technologies propres

Reconnaissant l'importance de donner accès à du financement aux entreprises innovantes et à fort potentiel du secteur des technologies propres, le gouvernement fédéral a demandé à BDC d'accentuer son soutien à la croissance et à l'expansion des entreprises canadiennes appelées à devenir des chefs de file mondiaux de ce secteur. Dans son budget de 2017, le gouvernement a octroyé 600 millions de dollars de nouveaux capitaux à BDC pour des transactions de financement par emprunt et par capitaux propres qui dépassent l'appétit pour le risque normal de la Banque. La division Technologies propres de BDC a pour but de favoriser le développement d'entreprises de technologies propres canadiennes concurrentielles à l'échelle internationale ainsi que d'un secteur des technologies propres durable et commercialement viable qui seront en mesure d'attirer, au fil du temps, les investissements du secteur privé nécessaires à sa croissance.

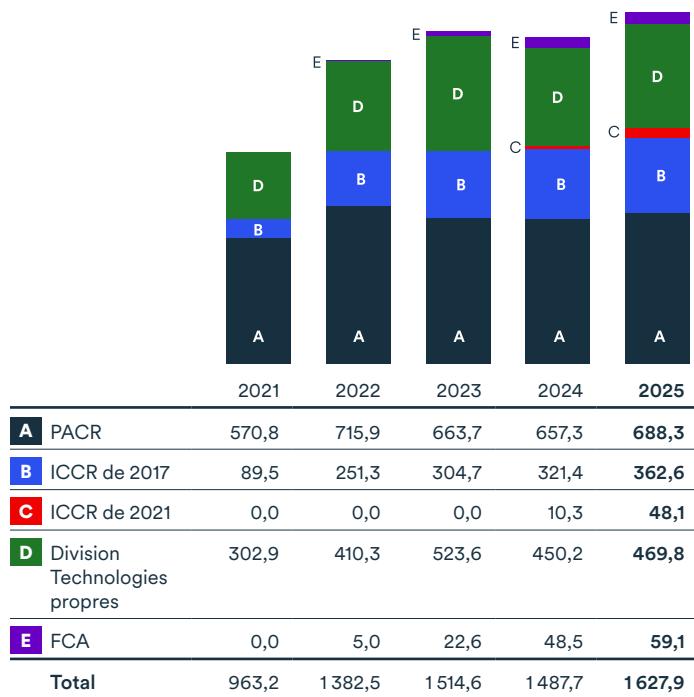
Fonds de croissance autochtone

BDC a lancé le Fonds de croissance autochtone à l'exercice 2021. Grâce aux capitaux de 50 millions de dollars injectés par le gouvernement, BDC versera 100 millions de dollars à des institutions financières autochtones pour qu'elles offrent des prêts à des entreprises autochtones nouvelles et en croissance.

Portefeuille de Programmes incitatifs pour le capital

Au 31 mars 2025, le portefeuille total de PIC s'établissait à 1 627,9 millions de dollars (688,3 millions de dollars provenant du PACR, 362,6 millions de dollars de l'ICCR de 2017, 48,1 millions de dollars de l'ICCR de 2021, 469,8 millions de dollars de la division Technologies propres et 59,1 millions de dollars du FCA), comparativement à 1 487,7 millions de dollars à l'exercice précédent (657,3 millions de dollars provenant du PACR, 321,4 millions de dollars de l'ICCR de 2017, 10,3 millions de dollars de l'ICCR de 2021, 450,2 millions de dollars de la division Technologies propres et 48,5 millions de dollars du FCA).

Graphique 13 – Portefeuille de PIC par fonds
au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

Le secteur PIC a affiché un résultat net de 70,4 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à une perte nette de 3,8 millions de dollars à l'exercice 2024. L'augmentation du résultat net s'explique principalement par la baisse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements, contrebalancée par le recul des produits nets sur les placements.

Tableau 15 – Résultats de Programmes incitatifs pour le capital
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2025	2024
Produits nets sur les placements	33,4	85,7
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	40,1	(82,1)
Profits (pertes) de change nets	3,6	0,2
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	77,1	3,8
Charges opérationnelles et administratives	6,7	7,6
Résultat (perte) net provenant de Programmes incitatifs pour le capital	70,4	(3,8)

Produits nets sur les placements

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements, et les frais et autres produits, ont atteint 33,4 millions de dollars, soit 52,3 millions de dollars de moins qu'à l'exercice 2024, surtout en raison de la diminution des profits nets réalisés sur les placements.

Variation nette de la plus(moins) value latente sur les placements

Le secteur PIC a comptabilisé une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 40,1 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 82,1 millions de dollars à l'exercice précédent. L'écart positif s'explique surtout par la baisse de la moins-value nette de la juste valeur des placements.

Tableau 16 – Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2025	2024
Plus(moins)-value nette	35,5	(63,5)
Renversement de la moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	4,6	(18,6)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	40,1	(82,1)

Programme d'accès au crédit

463,1 M\$ → en acceptations au titre du PCAN à l'E2025

Plus de 45 → institutions financières participant au programme de garantie au titre du PCSTT

2,1 G\$ → en garanties de prêts

Toutes nos mesures relatives à la COVID-19 sont regroupées sous le secteur Programme d'accès au crédit. Grâce à nos mesures d'allègement, nous avons pu répondre aux besoins de dizaines de milliers d'entrepreneurs et d'entrepreneurs qui ne faisaient pas partie de notre clientèle auparavant et accroître notre soutien à notre clientèle existante. Ces mesures ont été mises en œuvre de concert avec le gouvernement fédéral et le secteur privé pour aider les propriétaires d'entreprise à traverser la crise. Les mesures ont pris fin au cours de l'exercice 2022.

Le secteur PAC comprend également le PCAN, un programme du gouvernement du Canada visant à aider les PME à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à du financement et à de l'expertise. Le programme est divisé en deux volets qui s'appliquent à des PME de tailles différentes. Le rôle de BDC est de fournir des services-conseils et des prêts sans intérêt aux entreprises admissibles au volet *Améliorez les technologies de votre entreprise*. Le 19 février 2024, le gouvernement a annoncé que le PCAN n'acceptait plus de nouvelles demandes.

Au cours du mois de mars 2025, le gouvernement du Canada a déclaré une aide de 500 millions de dollars et mandaté BDC d'offrir des prêts de fonds de roulement aux entreprises clientes touchées par les nouveaux droits de douane américains, ainsi que des mandats de services-conseils. Ces nouvelles initiatives ont été prises en compte également dans le secteur PAC.

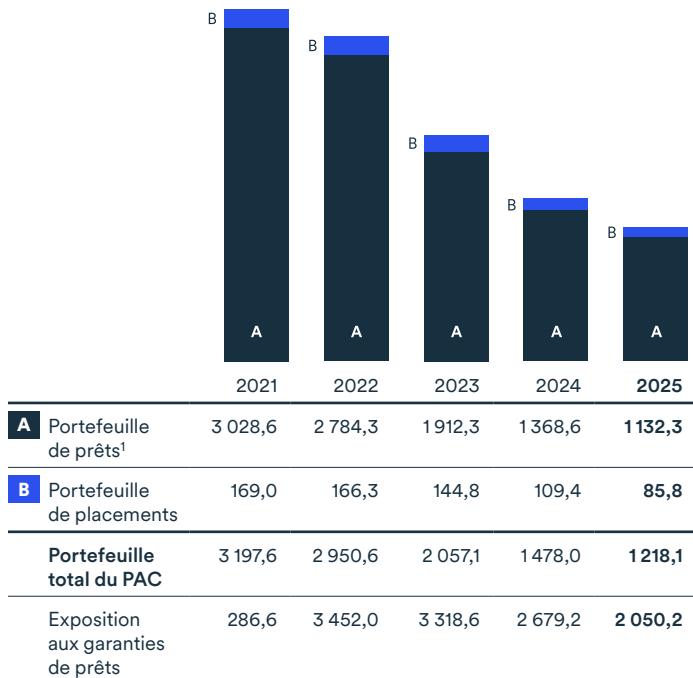
Portefeuille du Programme d'accès au crédit

Au 31 mars 2025, le portefeuille de prêts du PAC, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, totalisait 1132,3 millions de dollars, et le portefeuille de placements du PAC, 85,8 millions de dollars (placements par emprunts de 3,5 millions de dollars et placements directs en capitaux propres de 82,3 millions de dollars).

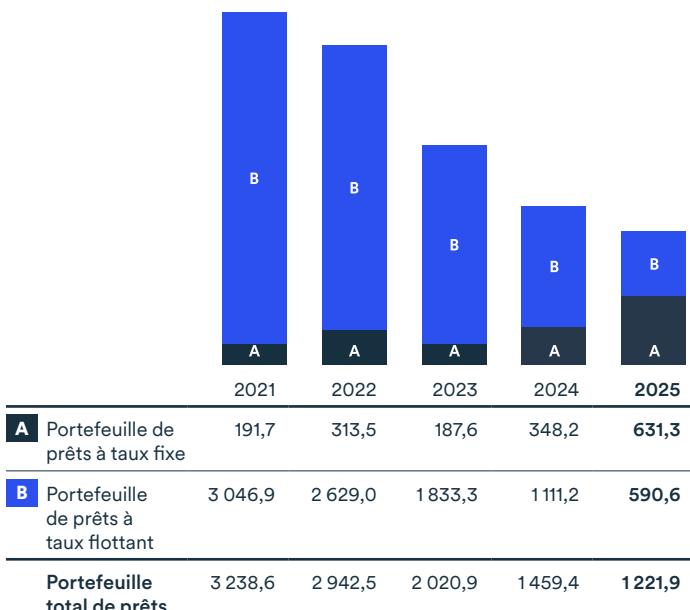
Le montant brut du portefeuille de prêts se composait de prêts productifs de 1168,2 millions de dollars et de prêts douteux de 53,7 millions de dollars. Au 31 mars 2025, 48,3 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant.

La valeur des garanties émises dans le cadre du PCSTT a atteint 3,7 milliards de dollars depuis la création du programme, lequel a maintenant pris fin et aucune nouvelle autorisation ne sera accordée. Au 31 mars 2025, l'exposition réelle aux termes du programme de garantie au titre du PCSTT totalisait 2,1 milliards de dollars contre 2,7 milliards de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Graphique 14 – Portefeuille du Programme d'accès au crédit au 31 mars (en millions de dollars)



Graphique 15 – Portefeuille de prêts du Programme d'accès au crédit au 31 mars (en millions de dollars)



¹ Déduction faite de la correction de valeur de 89,6 millions de dollars.

Résultats du Programme d'accès au crédit

Le secteur PAC a subi une perte nette de 160,3 millions de dollars pour l'exercice 2025, soit une perte plus importante que la perte nette de 124,6 millions de dollars affichée pour l'exercice 2024, principalement en raison de la baisse des produits d'intérêts nets, découlant surtout de la diminution du portefeuille de prêts du secteur PAC et de la hausse des pertes nettes sur autres instruments financiers. Les pertes nettes sur autres instruments financiers ont été générées par les pertes de réévaluation à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale des prêts au titre du PCAN, lesquels ne portent pas intérêt. Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 24,9 millions de dollars, ce qui représente une légère hausse par rapport aux charges de 24,5 millions de dollars pour l'exercice 2024.

Tableau 17 – Résultats du Programme d'accès au crédit

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2025	2024
Produits d'intérêts nets	162,2	252,1
Frais et autres produits	29,0	36,0
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(175,1)	(292,9)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(13,8)	5,4
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(1,7)	(5,6)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(140,1)	(98,1)
Profits (pertes) de change nets	4,1	3,0
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(135,4)	(100,1)
Charges opérationnelles et administratives	24,9	24,5
Résultat (perte) net provenant du Programme d'accès au crédit	(160,3)	(124,6)

Tableau 18 – Résultats du Programme d'accès au crédit

exercices terminés le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2025	2024
Produits d'intérêts nets	12,0 %	14,8 %
Frais et autres produits	2,1 %	2,1 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(13,0 %)	(17,2 %)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(1,0 %)	0,3 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,1 %)	(0,3 %)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(10,4 %)	(5,8 %)
Profits (pertes) de change nets	0,3 %	0,2 %
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(10,0 %)	(5,9 %)
Charges opérationnelles et administratives	1,8 %	1,4 %
Résultat (perte) net provenant du Programme d'accès au crédit	(11,9 %)	(7,3 %)

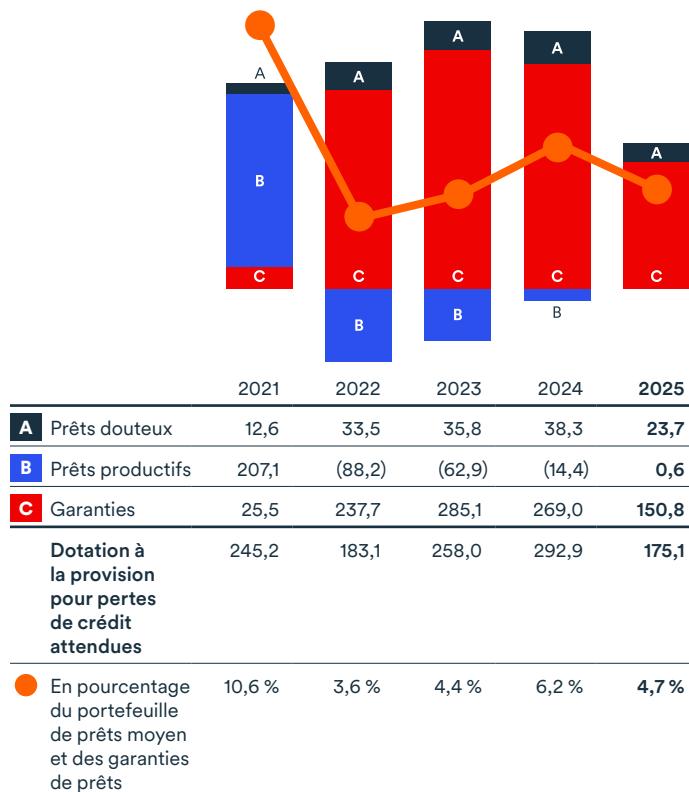
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

À l'exercice 2025, le secteur PAC a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts de 175,1 millions de dollars, en comparaison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 292,9 millions de dollars comptabilisée à l'exercice 2024. La baisse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues par rapport à celle de l'exercice précédent est principalement attribuable à une diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur le portefeuille de garanties au titre du PCSTT imputable au recul de l'exposition du portefeuille.

Les prêts douteux du secteur PAC ont totalisé 53,7 millions de dollars, soit 4,4 % du total des prêts en cours.

Graphique 16 – Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

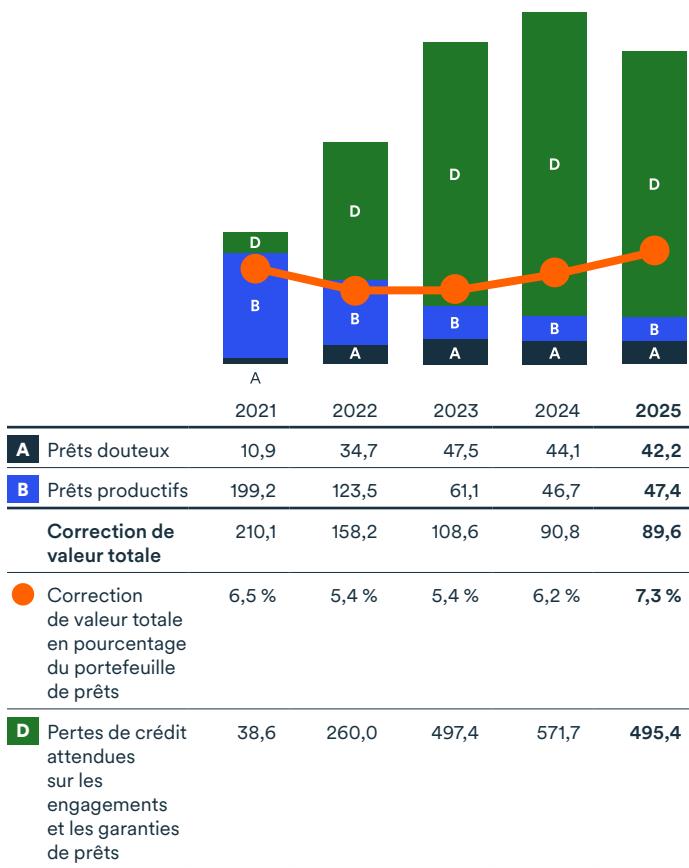
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts s'établissait à 89,6 millions de dollars, soit 7,3 % du portefeuille de prêts moyen. Les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts s'établissaient à 495,4 millions de dollars, principalement en raison du PCSTT.

Graphique 17 – Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Situation financière

Le total des actifs s'établissait à 50,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 3,1 milliards de dollars comparativement à il y a un an, en raison principalement d'une hausse de 1,9 milliard de dollars du portefeuille de prêts net et d'un accroissement de 0,6 milliard de dollars du portefeuille de placements à la juste valeur.

Le portefeuille de prêts de 40,8 milliards de dollars (portefeuille brut de 42,4 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,6 milliard de dollars) était le principal actif de BDC. Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 5,6 % depuis le 31 mars 2024, reflétant une augmentation du niveau d'activité de Financement. BDC a réitéré son engagement à répondre activement aux besoins des PME et à les aider à être plus concurrentielles, tout en continuant de repérer les lacunes du marché en matière de financement au Canada et de les combler.

Les portefeuilles de placements de BDC, c'est-à-dire les placements par emprunt, les placements directs en capitaux propres et les placements indirects en capitaux propres dans des fonds, totalisaient 6,3 milliards de dollars, une augmentation par rapport aux 5,7 milliards de dollars au 31 mars 2024. Le portefeuille de placements par emprunt totalisait 1,4 milliard de dollars au 31 mars 2025, comparativement à 1,3 milliard de dollars au 31 mars 2024. Les placements directs en capitaux propres ont augmenté pour se fixer à 2,5 milliards de dollars au 31 mars 2025, par rapport à 2,2 milliards de dollars il y a un an. Les placements indirects en capitaux propres dans des fonds totalisaient 2,4 milliards de dollars au 31 mars 2025, en hausse par rapport aux 2,2 milliards de dollars au 31 mars 2024.

Au 31 mars 2025, BDC présentait un actif net au titre des prestations définies de 417,0 millions de dollars lié au régime de retraite agréé, ainsi qu'un passif net au titre des prestations définies de 236,5 millions de dollars pour les autres régimes, ce qui représente un actif net total au titre des prestations définies de 180,5 millions de dollars. Cela constitue un écart favorable de 73,9 millions de dollars par rapport au total de l'actif net au titre des prestations définies au 31 mars 2024, attribuable surtout à la hausse du rendement des actifs, contrebalancée par une diminution des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

Tableau 19 – Situation financière

exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2022	2023	2024	2025
Trésorerie	800,5	906,4	878,9	919,3	1 547,8
Titres adossés à des créances mobilières	733,3	988,5	1 176,1	1 289,5	1 202,6
Prêts, valeur comptable brute	32 431,2	34 394,8	36 976,7	40 162,9	42 405,9
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 525,7)	(1 111,2)	(1 044,0)	(1 271,9)	(1 633,6)
Placements	4 431,5	5 862,6	5 742,5	5 737,9	6 306,3
Actif net au titre des prestations définies	4,8	233,7	260,5	338,3	417,0
Autres	272,5	292,2	294,2	267,0	258,0
Total des actifs	37 148,1	41 567,0	44 284,9	47 443,0	50 504,0
Emprunts	18 372,6	20 092,9	26 924,9	29 610,8	33 935,7
Passif net au titre des prestations définies	278,0	233,1	224,3	231,6	236,5
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	106,6	315,8	554,3	637,9	564,7
Autres	373,6	436,7	436,5	433,1	437,8
Total des passifs	19 130,8	21 078,5	28 140,0	30 913,4	35 174,7
Total des capitaux propres	18 017,3	20 488,5	16 144,9	16 529,6	15 329,3

Tableau 20 – Trésorerie
exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

	2021	2022	2023	2024	2025
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles	(3 102,9)	(1 057,1)	(1 404,2)	(2 229,3)	(1 463,6)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(219,7)	(240,9)	(745,4)	(352,8)	(475,3)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	2 301,7	1 403,9	2 122,1	2 622,5	2 567,4
Variation de la trésorerie	(1 020,9)	105,9	(27,5)	40,4	628,5

BDC détient de la trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de la Banque, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisaient 1,5 milliard de dollars au 31 mars 2025, comparativement à 919,3 millions de dollars au 31 mars 2024. L'augmentation s'explique essentiellement par le besoin de gérer un niveau élevé d'incertitude, ainsi que par le besoin de réaliser nos mandats.

Au 31 mars 2025, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide d'emprunts de 33,9 milliards de dollars et de capitaux propres de 15,3 milliards de dollars. Les emprunts comprenaient des billets à court terme de 21,2 milliards de dollars et des billets à long terme de 12,7 milliards de dollars.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 1 463,6 millions de dollars, essentiellement pour soutenir la croissance du portefeuille de prêts. Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont totalisé 475,3 millions de dollars en raison des décaissements nets sur les placements. Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 2 567,4 millions de dollars s'expliquent principalement par la variation nette de 3 448,5 millions de dollars des billets à court terme et l'émission nette de billets à long terme totalisant 871,0 millions de dollars. Ces entrées de fonds ont été en partie contrebalancées par le rachat d'actions ordinaires d'un capital de 1 500,0 millions de dollars et le versement de dividendes de 337,0 millions de dollars.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (« Loi sur la BDC ») précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC est passé de 2,0:1 au 31 mars 2024 à 2,4:1 au 31 mars 2025.

De plus, la somme du capital versé, de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada de 1995*, modifiée en octobre 2020. Au 31 mars 2025, ces montants totalisaient 6,3 milliards de dollars, comparativement à 7,7 milliards de dollars au 31 mars 2024.

Au cours de l'exercice 2025, le ministère des Finances a procédé au rachat de 15,0 millions d'actions ordinaires pour une valeur totale de 1,5 milliard de dollars en vue de réduire le capital excédentaire du PAC relativement aux initiatives prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Au cours de l'exercice 2025, BDC a aussi émis 1 000 000 d'actions ordinaires pour un produit en trésorerie de 100,0 millions de dollars, ce qui représente une injection de capital à l'appui de l'ICCR de 2021.

Le 12 juin 2024, le conseil d'administration de BDC a autorisé le versement de 337,0 millions de dollars en dividendes.

Graphique 18 – Ratio d'endettement

au 31 mars



Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC assure que la gestion du capital est efficace et en phase avec les lignes directrices des organismes de réglementation (Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF/Bâle) et les autres institutions financières canadiennes. BDC s'efforce de faire évoluer continuellement ses techniques et mesures sur les normes de fonds propres afin de refléter les risques intrinsèques de la Banque tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, qui cadre avec les lignes directrices du BSIF et le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'Etat à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger contre les risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet.
- Le capital généré en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

Le cadre de gestion et les politiques correspondantes intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût. Ce concept se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque, et une évaluation des résultats financiers par rapport aux fourchettes et limites prévues et historiques, conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

BDC détermine ses besoins internes en matière de capital en appliquant la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF servant à calculer les besoins en matière de fonds propres en vertu du pilier 1 et du pilier 2. Les mesures de suffisance des fonds propres sont utilisées afin d'estimer le capital requis pour absorber le maximum de pertes potentielles en lien avec les activités de BDC. Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible au capital requis. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Pour gérer les capitaux du PAC, BDC a mis en place une structure interne dans laquelle le secteur PAC et le capital qui s'y rapporte demeurent séparés du portefeuille des principales activités de BDC, du fait que le niveau d'appétit pour le risque du PAC est différent de celui du portefeuille des principales activités. Le cadre de gestion du capital de base de BDC exclut les PIC et le secteur PAC, puisque ces programmes sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (capital social, surplus d'apport et bénéfices non distribués) et les ajustements effectués conformément aux meilleures pratiques de l'industrie et au cadre de gestion du capital. Les calculs sont effectués conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

Capital requis

BDC s'appuie sur des modèles rigoureux pour évaluer la demande de capital découlant du risque lié au crédit et aux placements, du risque opérationnel, du risque d'entreprise et du risque de marché (risque de taux d'intérêt et risque lié aux régimes de retraite). Le capital économique constitue une mesure du risque utilisée pour déterminer le montant de capital requis afin d'assurer la solvabilité d'une institution financière, compte tenu de son profil de risque. Il s'agit de la méthode utilisée pour déterminer le capital requis de BDC en vertu du pilier 2.

Les modèles de capital économique sont élaborés selon des méthodes de quantification avancées ainsi que des hypothèses internes fondées sur les risques, et prennent en compte les avantages de la diversification du risque ainsi que les engagements décaissés et non décaissés. Un des principes clés qui sous-tendent les modèles de capital économique est la mise en place d'un niveau cible de solvabilité basé sur une cote de crédit de AA. Les modèles de capital économique sont validés par des tiers, conformément à la méthode de validation des modèles.

Fourchette opérationnelle de gestion

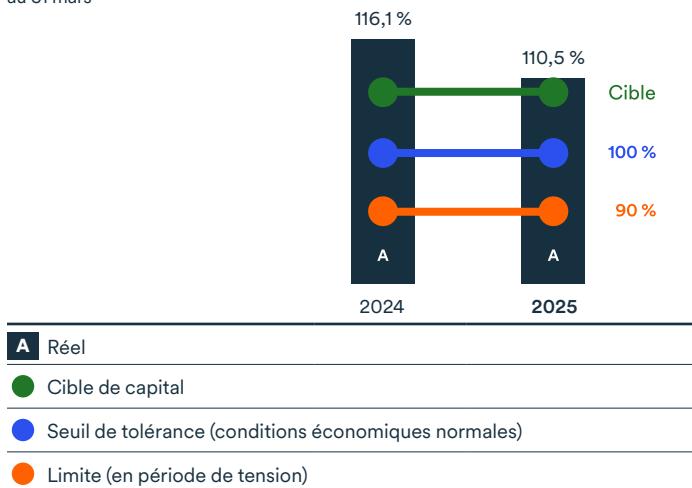
La cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés ainsi que des hypothèses du Plan d'entreprise dont la réalisation est difficile à prévoir et permet de maintenir le capital proche d'un niveau cible, en atténuant le caractère imprévu du capital requis.

Ratio interne de capital (applicable au portefeuille des principales activités de BDC)

Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente la quantité de capital disponible par rapport au capital économique requis. Le ratio interne de capital est utilisé pour établir le capital cible de BDC et pour mesurer l'adéquation du capital avec l'appétit pour le risque. Conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, le cadre de gestion du capital est conçu pour effectuer le suivi, durant un cycle économique complet, du ratio interne de capital au regard d'une limite minimale (90 %) et d'un seuil de tolérance dans des conditions économiques normales (100 %). Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions du Plan d'entreprise de BDC pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Graphique 19 – Ratio interne de capital (portefeuille des principales activités de BDC)

au 31 mars

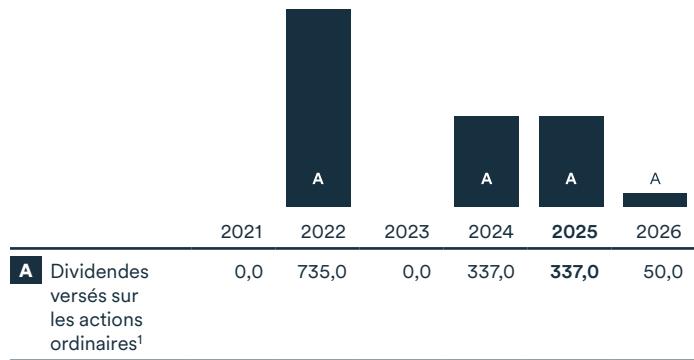


Le ratio interne de capital de BDC au 31 mars 2025 était de 110,5 %, une valeur supérieure à sa cible interne, mais inférieure au ratio de 116,1 % au 31 mars 2024. La baisse du ratio de capital interne est essentiellement attribuable au dividende de 337,0 millions de dollars versé au premier trimestre de l'exercice 2025 et à l'augmentation du capital requis pour les prêts de Financement et les placements de Capital de risque, le tout contrebalancé en partie par la hausse du capital généré par Financement, principalement attribuable aux produits d'intérêts nets.

Dividendes

La politique de BDC en matière de dividendes est conforme à la méthodologie relative aux dividendes du nouveau Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière. Le capital généré en excédent du taux cible interne, qui correspond à la différence entre le capital disponible et la combinaison de la demande de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion, peut être affecté aux besoins d'exploitation et/ou au paiement de dividendes supplémentaires, à la discrétion du conseil d'administration. Le calcul ne tient pas compte des secteurs PIC et PAC.

Graphique 20 – Dividendes exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)



¹ Suite à l'approbation du rapport annuel par le Conseil d'Administration, les dividendes sont déclarés et payés durant le premier trimestre de l'exercice suivant, basés sur la performance financière de l'exercice précédent.

Au 31 mars 2025, BDC détenait un capital de 311,5 millions de dollars (792,0 millions de dollars au 31 mars 2024) généré en excédent du taux cible interne. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2025, un dividende d'un montant de 50,0 millions de dollars a été déclaré sur la base de la performance de l'exercice 2025. Un dividende de 337,0 millions de dollars a été versé au cours de l'exercice 2025 sur la base de la performance de l'exercice 2024.

Tableau 21 – Suffisance du capital (portefeuille des principales activités de BDC)

(en millions de dollars)

	31 mars 2025	31 mars 2024
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	15 327	16 526
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(49)	(52)
Actif net au titre des prestations définies	(417)	(338)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	533	503
Partie des capitaux propres attribuable au secteur PIC	(2 506)	(2 382)
Partie des capitaux propres attribuable au secteur PAC	(1 695)	(3 356)
Ajustements du capital disponible	(4 134)	(5 625)
Total du capital disponible (a)	11 193	10 901
Capital requis (b)	10 128	9 389
Situation de capital (a - b)	1 065	1 512
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	754	720
Capital au-delà du taux cible interne (a - b - c)	311	792
Ratio interne de capital	110,5 %	116,1 %

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

Le Programme d'accès au crédit regroupe les initiatives visant à améliorer l'accessibilité des capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME, comme ceux liés à la COVID-19 pour lesquels l'actionnaire a injecté un capital de 8,4 milliards de dollars, dont un montant de 944,0 millions de dollars a été reçu à l'exercice 2020 et un montant de 7,5 milliards de dollars, à l'exercice 2021. Au cours de l'exercice 2023, l'actionnaire a injecté un montant de 343,0 millions de dollars pour répondre aux besoins liés à l'adoption du numérique dans le cadre du PCAN.

Pour réduire le capital excédentaire au titre du PAC pour les initiatives liées à la COVID-19, BDC a procédé au rachat de 50,0 millions de ses actions ordinaires en contrepartie de 5,0 milliards de dollars à l'exercice 2023, et un deuxième rachat de 15,0 millions de ses actions ordinaires en contrepartie de 1,5 milliard de dollars à l'exercice 2025. L'injection de capital nette totale pour les initiatives du PAC est donc de 2,2 milliards de dollars.

Le capital généré en excédent du taux cible interne au titre du PAC a atteint 1,1 milliard de dollars à l'exercice 2025, comparativement à 2,6 milliards de dollars à l'exercice 2024.

Tableau 22 – Suffisance du capital (portefeuille du PAC de BDC)
(en millions de dollars)

	31 mars 2025	31 mars 2024
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	1 695	3 356
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	39	50
Total du capital disponible (a)	1 734	3 406
Capital requis (b)	594	741
Situation de capital (a – b)	1 140	2 665
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	62	78
Capital au-delà du taux cible interne (a – b – c)	1 078	2 587

Remarque : Le nombre d'entrepreneures et d'entrepreneurs que nous accompagnons a atteint un niveau record à l'exercice 2025, soit 107 345. Cette augmentation est en partie attribuable à notre rôle anticyclique : nous sommes intervenus pour offrir du soutien au moment où les propriétaires d'entreprise en avaient le plus besoin, lorsqu'ils étaient aux prises avec la pandémie et ses répercussions. Bon nombre de ces propriétaires d'entreprise n'ont plus besoin des prêts de BDC et ont commencé à se retirer de notre portefeuille.

Alors que l'incertitude suscitée par les droits de douane persiste, nous demeurons déterminés à accompagner les propriétaires d'entreprise tant dans les périodes de croissance que dans les périodes difficiles.

Analyse du Plan d'entreprise

Rendement financier et mesures clés

À la fin de l'exercice 2025, le rendement des capitaux propres rajusté de 4,7 % était inférieur à l'objectif de 5,9 %, en raison surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de Financement. Le ratio devrait augmenter à l'exercice 2026, mais demeurer inférieur aux moyennes historiques en raison du niveau élevé de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues dans le secteur Financement, dotation qui devrait toutefois être plus basse que le niveau prévu pour l'exercice 2025. Par ailleurs, le rendement de Capital de risque pour les prochains exercices devrait s'améliorer par rapport à celui de l'exercice 2025. Toutefois, il devrait demeurer en deçà des moyennes historiques compte tenu des difficultés économiques qui prévalent. Les rendements inférieurs à l'exercice 2026 devraient entraîner un léger recul du rendement des capitaux propres rajusté, en fonction de la moyenne mobile sur 10 ans.

Le ratio d'efficience de BDC pour l'exercice 2025 de 37,2 % s'est avéré meilleur que la cible, ce qui est attribuable en grande partie au fait que les salaires et les avantages sociaux, ainsi que les honoraires professionnels et de sous-traitance, ont été inférieurs aux prévisions. Ce ratio amélioré témoigne de notre engagement à accroître notre productivité et à mettre constamment l'accent sur l'efficience dans tous les aspects de nos activités. Nous prévoyons une légère détérioration du ratio d'efficience pour l'exercice 2026, surtout parce que les produits nets générés par les initiatives liées à la COVID-19 du PAC s'amenuisent à mesure que les prêts du portefeuille sont remboursés.

Au cours de l'exercice 2025, le ratio interne de capital de BDC s'est établi à 110,5 %, surpassant l'objectif du plan en raison d'une utilisation moins importante que prévu du capital dans les secteurs Financement et Capital de risque. Le ratio interne de capital de BDC devrait s'établir à 109 % à l'exercice 2026, puisque la demande de capital devrait être supérieure au capital disponible généré. Cela s'explique par le versement du dividende de 50,0 millions de dollars dans l'exercice 2026 et les besoins accrus de capitaux dans les secteurs Financement et Capital de risque.

Tableau 23 – Indicateurs de rendement clés

au 31 mars

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Rendement annuel des capitaux propres rajusté	7,2 %	4,7 %	5,9 %
Rendement des capitaux propres rajusté selon la moyenne mobile sur 10 ans	9,7 %	10,0 %	10,1 %
Ratio d'efficience de BDC	38,9 %	37,2 %	39,8 %
Ratio interne de capital (principales activités)	109,0 %	110,5 %	109,0 %

Résultat net consolidé

Le résultat net pour l'exercice 2025 a été inférieur de 92 millions de dollars à celui prévu dans le plan, en grande partie du fait que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de Financement a excédé de 205 millions de dollars la prévision, ce qui a été contrebalancé en partie par le fait que les charges opérationnelles et administratives ont été de 55 millions de dollars inférieures à celles prévues dans le plan et que la perte nette de Capital de risque a été de 92 millions de dollars plus basse que celle prévue dans le plan, en raison surtout des profits de change nets latents.

Le résultat net consolidé de l'exercice 2026 devrait augmenter pour s'établir à 659 millions de dollars en raison de la diminution de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues ainsi que de l'augmentation des produits de Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise. BDC prévoit également que la juste valeur des placements en capital de risque augmentera. Les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter de 7 % à l'exercice 2026, à l'appui de la croissance du portefeuille et afin d'assurer que BDC puisse soutenir adéquatement les propriétaires d'entreprise dans un contexte d'incertitude économique. En outre, BDC a l'intention de mettre en œuvre les initiatives comprises dans le budget fédéral et l'énoncé économique de l'automne du gouvernement.

Tableau 24 – État consolidé des résultats

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Produits d'intérêts nets	2 087	2 058	2 057
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(33)	(41)	(57)
Produits de Services-conseils	33	37	44
Frais et autres produits	84	103	92
Produits nets	2 171	2 157	2 136
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(638)	(799)	(594)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	91	(67)	(49)
Profits (pertes) de change nets	–	97	–
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(61)	(140)	(98)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 563	1 248	1 395
Charges opérationnelles et administratives	904	846	901
Résultat net consolidé	659	402	494

Résultats financiers par secteur

Financement

Pour l'exercice 2025, le résultat net de 536 millions de dollars de Financement a été inférieur de 233 millions de dollars à l'objectif de 769 millions de dollars selon le plan. L'écart s'explique essentiellement par la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues, qui a été de 276 millions de dollars plus importante que prévu, contrebalancée en partie par les charges opérationnelles et administratives inférieures à celles prévues selon le plan.

À l'exercice 2026, le résultat net provenant de Financement devrait augmenter de 249 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à deux facteurs clés, soit une hausse des produits nets de 98 millions de dollars attribuable à la croissance du portefeuille et une baisse de 211 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Ces écarts favorables devraient être quelque peu contrebalancés par une augmentation de 50 millions de dollars des charges opérationnelles et administratives à l'exercice 2026, une augmentation qui permettra à BDC de soutenir un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise partout au Canada tout en améliorant l'efficience au moyen d'investissements dans la technologie et le numérique.

Enfin, l'exposition aux garanties de prêts de Financement devrait augmenter à l'exercice 2026 grâce à l'initiative de financement collaboratif. Cette initiative mettra l'accent sur les entrepreneurs et entrepreneurs ayant un modèle d'affaires non conventionnel, qui ont peu d'antécédents de crédit, qui se trouvent en dehors des zones métropolitaines et qui sont issus des groupes d'âge plus jeunes.

Tableau 25 – Résultats de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Produits d'intérêts nets	1 835	1 747	1 746
Frais et autres produits	40	33	36
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	–	(3)	–
Produits nets	1 875	1 777	1 782
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(413)	(624)	(348)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	–	7	–
Profits (pertes) de change nets	–	3	–
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	–	0	–
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 462	1 163	1 434
Charges opérationnelles et administratives	677	627	665
Résultat net provenant de Financement	785	536	769
Portefeuille	44 680	40 851	43 317
Exposition aux garanties de prêts	279	47	386

Capital de croissance et transfert d'entreprise

À l'exercice 2025, les résultats ont été conformes à ceux prévus dans le plan, la diminution des pertes réalisées au chapitre des produits nets ayant contrebalancé la hausse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements. Le contexte économique est demeuré difficile pour Capital de croissance et transfert d'entreprise, du fait notamment de la baisse marquée des volumes de fusions et acquisitions, ainsi que d'une diminution du nombre de transactions dans le secteur des technologies. À l'amorce de l'exercice 2026, le secteur s'attend à observer une légère amélioration de la dynamique du marché. Notamment, la baisse des taux d'intérêt et la hausse des évaluations devraient donner lieu à une intensification de l'activité de fusions et acquisitions et à une augmentation de la valeur des transactions et, ainsi, à des transactions de plus grande envergure. Par conséquent, le résultat net devrait augmenter de 20 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice 2025, pour s'établir à près de 80 millions de dollars pour l'exercice 2026, en raison essentiellement de la hausse des profits réalisés nets. Les charges opérationnelles et administratives devraient demeurer conformes à la cible du dernier exercice en raison des efforts continus déployés pour améliorer l'efficience.

Tableau 26 – Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Produits (pertes) nets sur les placements	134	125	111
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(7)	(15)	(6)
Profits (pertes) de change nets	–	(7)	–
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	127	103	105
Charges opérationnelles et administratives	47	43	47
Résultat (perte) net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	80	60	58
Juste valeur du portefeuille	1385	1362	1283

Capital de risque

Le résultat net de Capital de risque pour l'exercice 2025 a dépassé de 92 millions de dollars la cible, ce qui s'explique par des produits sur les placements de 22 millions de dollars plus élevés que prévu, par des charges opérationnelles et administratives de 12 millions de dollars moins élevées que prévu et par des profits de change nets latents de 93 millions de dollars, le tout contrebalancé en partie par la moins-value nette latente de la juste valeur des placements, qui a dépassé de 35 millions de dollars la cible du fait de l'incertitude actuelle sur les marchés.

Au cours de l'exercice 2026, la dynamique du marché de capital de risque devrait légèrement s'améliorer, donnant lieu à une plus-value nette de 61 millions de dollars de la juste valeur et à des produits nets sur les placements de 7 millions de dollars. À mesure que Capital de risque continuera de prendre de l'expansion afin d'appuyer l'écosystème de l'innovation canadien et se préparera à lancer plusieurs nouvelles initiatives, nous nous attendons à ce que les charges opérationnelles et administratives augmentent de 8 millions de dollars par rapport à celles engagées à l'exercice 2025.

Tableau 27 – Résultats de Capital de risque

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Produits (pertes) nets sur les placements	7	7	(15)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	61	(98)	(63)
Profits (pertes) de change nets	–	93	–
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	68	2	(78)
Charges opérationnelles et administratives	68	60	72
Résultat (perte) net de Capital de risque	–	(58)	(150)
Juste valeur du portefeuille	3 534	3 221	3 072

Services-conseils

Les produits de Services-conseils pour l'exercice 2025 ont été inférieurs à la cible, le PCAN ayant pris fin plus tôt que prévu. Les produits se sont établis à 37 millions de dollars, ce qui est en deçà de la prévision de 44 millions de dollars, entraînant une perte nette réelle (46 millions de dollars) plus élevée que la cible selon le plan (43 millions de dollars).

La perte nette devrait s'accroître à l'exercice 2026 en raison de la baisse des produits attribuable à la fin du PCAN, ce qui entraînera, par conséquent, une diminution des volumes de mandats.

Tableau 28 – Résultats de Services-conseils

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Produits provenant des activités	33	37	44
Charges liées à la prestation	18	20	24
Marge bénéficiaire brute	15	17	20
Charges opérationnelles et administratives	61	63	63
Résultat (perte) net provenant de Services-conseils	(47)	(46)	(43)

Programmes incitatifs pour le capital

Le résultat net des Programmes incitatifs pour le capital à l'exercice 2025 a excédé de 30 millions de dollars la cible, du fait surtout d'une plus-value latente de la juste valeur des placements supérieure de 26 millions de dollars par rapport à la cible et des charges opérationnelles et administratives inférieures de 1 million de dollars par rapport à la prévision. Le programme a continué de combler efficacement les lacunes du marché en matière de technologies à faibles émissions de carbone, et de soutenir les fonds de fonds, les groupes moins bien servis, comme les femmes et les propriétaires d'entreprise issus de la diversité, ainsi que les régions émergentes.

À l'exercice 2026, les pertes réalisées sur les placements devraient augmenter en raison des conditions difficiles dans le secteur des technologies propres. En revanche, compte tenu de l'amélioration de la dynamique du marché du capital de risque (à l'exclusion du secteur des technologies propres) et de la plus grande maturité du portefeuille, on s'attend à une plus-value nette de 37 millions de dollars de la juste valeur des placements. À l'exercice 2026, les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter pour s'établir à 9 millions de dollars, alors que BDC commencera à mettre en œuvre deux nouvelles initiatives de catalyse du capital de risque :

- un programme de 200 millions de dollars annoncé dans le budget fédéral de 2024 pour accroître l'accès au capital de risque des entrepreneurs et entrepreneurs en quête d'équité et pour investir dans les collectivités rurales et moins bien servies; et
- une enveloppe de 1 milliard de dollars prévue dans l'énoncé économique de l'automne de 2024 permettant de tirer parti de l'augmentation du capital de risque privé offert à des conditions plus avantageuses pour les caisses de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.

Tableau 29 – Résultats de Programmes incitatifs pour le capital
au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Produits nets			
sur les placements	(4)	33	34
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	37	40	14
Profits (pertes) de change nets	—	4	—
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	33	77	48
Charges opérationnelles et administratives	9	7	8
Résultat (perte) net provenant de Programmes incitatifs pour le capital	24	70	40
Juste valeur du portefeuille	1 727	1 628	1 563

Programme d'accès au crédit

À l'exercice 2025, le programme a subi une perte nette de 160 millions de dollars, soit 20 millions de dollars de moins que la cible, en raison surtout d'une variation favorable de 99 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues dans le portefeuille de prêts douteux, ce qui s'explique par une baisse plus importante que prévu des réclamations payées au titre des garanties de prêts dans le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT). Cette variation a été contrebalancée en partie par les pertes de réévaluation à la juste valeur des prêts du PCAN qui ont été de 42 millions de dollars plus élevées que la cible, étant donné que la demande de ces prêts a été plus importante que prévu et que plus de 8 000 prêts ont été acceptés à l'exercice 2025. Ces pertes sont comptabilisées au moment du décaissement étant donné que les prêts dans le cadre du PCAN portent intérêt à des taux inférieurs aux taux du marché. Les pertes de réévaluation à la juste valeur à la comptabilisation initiale seront compensées au fil du temps à mesure que les produits d'intérêts sont comptabilisés jusqu'au remboursement du prêt.

Pour l'exercice 2026, il est prévu une perte nette de 183 millions de dollars, du fait principalement de produits nets moins élevés à mesure que les portefeuilles des initiatives de soutien liées à la COVID-19 sont liquidés et d'une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues plus élevée compte tenu du profil de risque de ce portefeuille. Les pertes de réévaluation à la juste valeur à la comptabilisation initiale des prêts du PCAN devraient diminuer pour s'établir à 61 millions de dollars, à mesure que le nombre des nouvelles acceptations diminuera et que les prêts existants seront remboursés. À compter de l'exercice 2026, BDC déployera 500 millions de dollars sur 48 mois par le biais du nouveau programme intitulé « Levier d'innovation et focus sur la technologie » (LIFT) annoncé dans l'énoncé économique de l'automne de 2024. Les charges opérationnelles et administratives de l'exercice 2026 incluent les coûts engagés pour élaborer ce programme.

Tableau 30 – Résultat du Programme d'accès au crédit
au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Produits d'intérêts nets	117	162	160
Frais et autres produits	19	29	27
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(10)	(14)	(7)
Produits nets	126	177	180
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(225)	(175)	(246)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	—	(1)	6
Profits (pertes) de change nets	—	4	—
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(61)	(140)	(98)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	(160)	(135)	(158)
Charges opérationnelles et administratives	23	25	22
Résultat net provenant du Programme d'accès au crédit	(183)	(160)	(180)
Juste valeur du portefeuille	908	1 218	1 099
Exposition aux garanties de prêts	1 222	2 050	1 797

Situation financière

À la fin de l'exercice 2025, les actifs étaient de 277 millions de dollars plus élevés que la cible, en raison surtout de l'augmentation plus importante que prévu du solde de trésorerie et de l'actif net au titre des prestations définies. La hausse des placements, attribuable essentiellement aux profits de change nets latents, a favorisé davantage l'augmentation des actifs, le tout contrebalancé en partie par une diminution du portefeuille de Financement découlant d'une baisse du nombre d'acceptations compte tenu du contexte économique. Un rachat d'actions projeté de 300 millions de dollars au titre du PAC a été reporté du premier trimestre de l'exercice 2025 à l'exercice 2026, ce qui a donné lieu à des besoins d'emprunt moins importants que prévu et à des capitaux propres plus élevés qu'anticipé. La valeur moins élevée que prévu du portefeuille de Financement a également contribué à des emprunts moins élevés qu'anticipé.

À l'exercice 2026, les actifs devraient augmenter pour s'établir à 52 milliards de dollars en raison de la croissance du portefeuille à mesure que BDC continuera de déployer des capitaux pour soutenir les entrepreneurs et entrepreneurs du Canada. Le rachat d'actions au titre du PAC, maintenant prévu à l'exercice 2026, conjugué à la croissance du portefeuille, devrait entraîner un accroissement des besoins d'emprunt.

Tableau 31 – Situation financière

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Trésorerie	935	1 548	901
Titres adossés à des créances mobilières	1 255	1 203	1 443
Prêts, valeur comptable brute	44 267	42 406	42 888
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 590)	(1 634)	(1 436)
Placements	6 712	6 306	6 003
Actif net au titre des prestations définies	347	417	177
Autres	243	258	251
Total des actifs	52 169	50 504	50 227
Emprunts	35 478	33 936	34 278
Passif net au titre des prestations définies	242	236	242
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	423	565	544
Autres	450	438	462
Total des passifs	36 593	35 175	35 526
Total des capitaux propres	15 576	15 329	14 701
Total des passifs et des capitaux propres	52 169	50 504	50 227

Suffisance du capital

À la fin de l'exercice 2025, le capital au-delà du taux cible interne de BDC se chiffrait à 311 millions de dollars, soit 159 millions de dollars de plus que le plan, du fait principalement du capital requis par Financement moins élevé que prévu. À l'exercice 2026, BDC prévoit que le capital généré en excédent du taux cible interne diminuera pour se fixer à 188 millions de dollars en raison de l'augmentation du capital requis pour soutenir la croissance du portefeuille.

Tableau 32 – Suffisance du capital (principales activités de BDC)
au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	15 623	15 327	14 699
Ajustements du capital disponible	(3 461)	(4 134)	(3 366)
Total du capital disponible	12 162	11 193	11 333
Financement	6 458	5 875	6 228
Capital de croissance et transfert d'entreprise	365	348	345
Capital de risque	4 309	3 905	3 812
Capital requis	11 132	10 128	10 385
Situation du capital	1 030	1 065	948
Fourchette opérationnelle de gestion	842	754	796
Capital au-delà du taux cible interne	188	311	152
Ratio interne de capital	109,0 %	110,5 %	109,0 %

Le capital généré en excédent du taux cible interne au titre du PAC a atteint 1,1 milliard de dollars à la fin de l'exercice 2025. Cela représente une hausse de 367 millions de dollars par rapport à la cible du plan attribuable surtout au report du rachat d'actions projeté de 300 millions de dollars. À l'exercice 2026, le capital en excédent du taux cible interne devrait diminuer pour se chiffrer à 518 millions de dollars en raison d'un rachat d'actions projeté de 586 millions de dollars par suite de la liquidation des portefeuilles des programmes de soutien liés à la COVID-19, contrebalancé en partie par une injection de capital de 75 millions de dollars à l'appui du nouveau programme LIFT.

Tableau 33 – Suffisance du capital (Programme d'accès au crédit)
au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2026	Réel 2025	Plan 2025
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	921	1 695	1 273
Ajustements du capital disponible	26	39	37
Total du capital disponible	947	1 734	1 310
Capital requis	389	594	543
Situation du capital	558	1 140	767
Fourchette opérationnelle de gestion	40	62	56
Capital au-delà du taux cible interne	518	1 078	711

4. Gestion du risque

BDC a pour mandat de soutenir l'établissement et le développement des entreprises au Canada en accordant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises (PME).

Conformément à son mandat de soutien des PME, BDC assume dans l'ensemble plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. L'exposition de BDC aux profils de risque de qualité inférieure est nettement plus grande que celle des six principales banques à charte canadiennes. Cependant, une culture et des pratiques solides de gestion du risque lui permettent de prendre les risques nécessaires pour remplir son mandat.

Le cadre de gestion du risque (CGR) de BDC décrit la méthodologie utilisée pour gérer les risques inhérents aux activités de la Banque, tout en faisant en sorte que les résultats des activités qui comportent une notion de risque soient conformes à la stratégie, à l'appétit pour le risque et au mandat de BDC. En outre, il renforce à l'échelle de la Banque une culture de gestion du risque qui assure un degré élevé de sensibilisation au risque et intègre la gestion du risque à tous les processus décisionnels en matière de stratégie et d'exploitation ainsi qu'à toutes les activités quotidiennes.

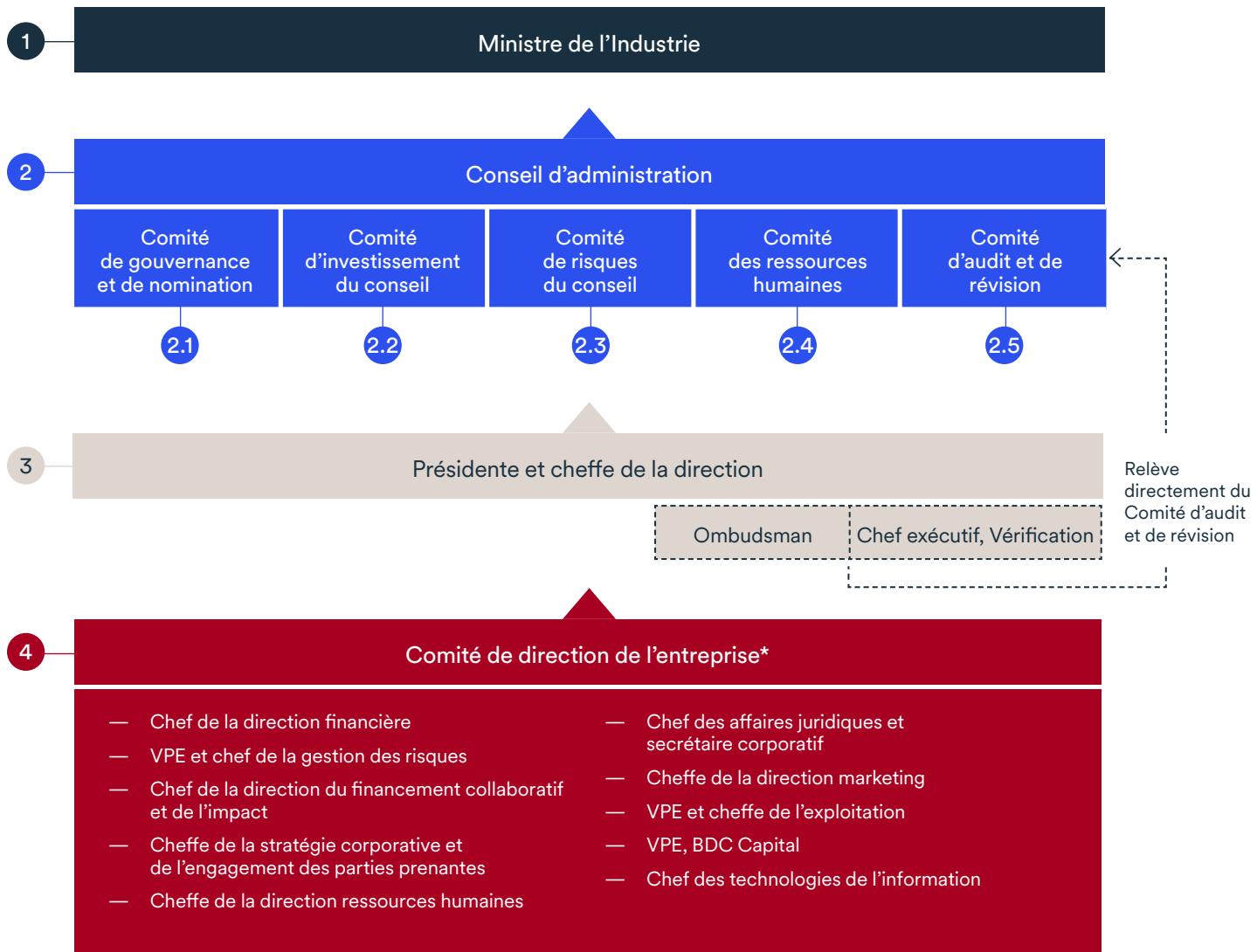
Principes de la gestion des risques à BDC

Les activités de gouvernance en matière de risque de l'entreprise s'appuient sur les principes suivants :

- **Gouvernance en matière de risque** : La gestion des risques englobe la détermination, l'évaluation, la gestion, la surveillance et la présentation des risques qui pourraient empêcher BDC et sa clientèle d'atteindre leurs objectifs, et la gestion des risques dans le cadre de limites de risque approuvées.
- **Responsabilité à l'égard du risque** : La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chaque personne, des membres du conseil d'administration au personnel exerçant des fonctions de surveillance, en passant par les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise.
- **Transparence** : Le personnel doit être à l'aise de parler ouvertement et honnêtement du risque en employant un vocabulaire commun à cet égard compris de toutes et tous.
- **Équilibre stratégique** : BDC gère le risque en assurant un équilibre entre celui-ci et ses objectifs stratégiques, son mandat de soutien des propriétaires d'entreprise du Canada, et sa capacité de réinvestir les capitaux et de déclarer un dividende à l'actionnaire à la discrétion du conseil d'administration.
- **Intégration du risque** : BDC intègre la gestion des risques aux principaux processus d'affaires et aux activités, notamment à la planification stratégique, opérationnelle, des affaires et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de services-conseils.
- **Analyse critique du risque** : BDC favorise une culture d'ouverture et de transparence qui promeut et encourage l'analyse critique du risque. La transmission rapide des questions liées au risque à un échelon supérieur est essentielle à l'établissement d'une gestion efficace du risque.
- **Fonctions de surveillance et comptes rendus de la direction à un conseil d'administration indépendant ainsi qu'à l'actionnaire** : BDC s'assure de l'évaluation constante et objective du risque.
- **Résilience** : BDC est opérationnellement préparée à faire face à d'éventuels incidents et à assurer sa viabilité financière tout au long des cycles économiques.

La mise en œuvre efficace de ces principes de gestion des risques dans les activités quotidiennes de BDC est essentielle au renforcement de la sensibilisation et de la compréhension des membres du personnel quant à leurs responsabilités inhérentes à la culture de risque de la Banque.

Cadre de gouvernance en matière de risque



* Le cadre de gouvernance en matière de risque comprend aussi plusieurs comités internes qui guident la prise de décisions à l'échelle de l'entreprise dans des domaines tels que la divulgation, la gestion du risque, la gestion du capital de risque et la gestion des régimes de retraite.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de BDC bénéficie d'une diversité régionale, sectorielle, professionnelle et d'expériences vécues qui permet une meilleure compréhension et un meilleur contrôle. Cette diversité fait partie intégrante de la surveillance de la gouvernance et de la gestion des risques par le conseil d'administration et ses comités.

En plus du cadre de gestion de l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies qui s'y rattachent, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, vérifie la suffisance du capital et les analyses par simulation de crise, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions, et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages escomptés.

Tous les comités tiennent compte des considérations liées au risque dans le cadre de leurs délibérations et assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page [147](#).

Direction de BDC : Comités et fonctions de gestion du risque

BDC a mis en place un cadre de gouvernance afin de favoriser une culture de la gestion du risque fondée sur la collaboration, qui assure une coordination efficace entre les différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Chaque comité contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques de BDC, tout en veillant à la gestion efficace de ses activités.

Les comités et fonctions ci-après sont des éléments clés de ce cadre de gouvernance et contribuent à assurer l'efficacité de la gestion du risque à l'échelle de BDC.

Le Comité de direction de l'entreprise veille à ce que des stratégies et pratiques de gestion du risque saines soient établies et respectées et à ce que BDC possède une vision intégrée et commune des principaux risques stratégiques, y compris des plans pour atténuer et assumer les risques, au besoin, d'une manière coordonnée et efficace. Par l'intermédiaire du Comité de divulgation, il supervise également les obligations et les pratiques de BDC en matière d'information à fournir.

Le chef de la gestion des risques est responsable de la conduite et de la direction des activités, processus et systèmes liés à la gestion du risque de BDC. Il préside le Comité de gestion du risque et fait partie du Comité de direction de l'entreprise. Il a accès de plein droit au Comité de risques du conseil et a la responsabilité et le pouvoir d'identifier et de régler les enjeux relatifs aux risques, s'il y a lieu.

Le Comité de gestion du risque est formé de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il a pour rôle principal la surveillance du risque. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion du risque adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances et les enjeux cruciaux et évaluer ou quantifier leur impact probable, et pour s'assurer que BDC atténue ces risques conformément à son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et les changements dans le profil de risque des portefeuilles de prêts et de titrisation et à l'intérieur des placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il examine la performance financière, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Le comité informe le Comité de direction de l'entreprise et le conseil des risques importants et des mesures d'atténuation connexes.

Le Comité du risque opérationnel et de la conformité assure la surveillance et l'orientation en ce qui concerne la gouvernance du risque opérationnel et de conformité et les risques et questions de contrôle découlant de la planification et de l'exécution des stratégies de BDC. Il s'agit d'un sous-comité du Comité de gestion du risque.

Les comités d'évaluation supervisent l'évaluation et la détermination de la juste valeur des portefeuilles de placements. Des membres de la direction et une ou un spécialiste externe en évaluation d'entreprise compétent parmi les membres de ces comités.

Le Comité de gestion de l'actif et du passif est composé du chef de la direction financière et de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il se concentre sur les activités de trésorerie et la surveillance des risques de trésorerie. Il supervise également la gestion du risque de taux d'intérêt, du risque de change, du risque de liquidité et du risque de contrepartie de BDC à l'égard des placements dans des titres liquides à court terme et des dérivés.

La structure de gestion du risque de BDC englobe les fonctions clés suivantes :

- la gestion du risque de crédit et d'investissement;
- la gestion des risques de l'entreprise et la conformité, qui comprend la gestion du risque opérationnel; et
- la gestion intégrée du risque, qui comprend la gestion du risque du portefeuille.

Entre autres responsabilités, la gestion du risque consiste à :

- veiller à ce que BDC applique des principes, politiques et directives générales appropriés en matière de gestion des risques pour gérer les risques importants et émergents dans le cadre de son appétit pour le risque;
- créer des outils pour quantifier et surveiller les risques et en faire rapport; et
- fournir en temps voulu des comptes rendus complets sur les risques aux comités de gestion du risque de BDC.

Les équipes de la sécurité informatique et des technologies de l'information (TI) de BDC gèrent et surveillent l'infrastructure, le programme de gouvernance, les processus et les activités afin de protéger les ressources d'information électroniques et les infrastructures de soutien de BDC contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et les modifications non autorisés, les bris et les pertes, tout en veillant au respect des obligations réglementaires et des exigences de l'entreprise.

Le service de la Vérification interne fait la promotion de saines pratiques de gestion du risque et protège l'organisation en donnant l'assurance raisonnable que les contrôles internes mis en place par la direction et le conseil d'administration sont adéquats et efficaces.

Principaux risques

L'identification des principaux risques ou des risques émergents fait partie intégrante de la planification d'entreprise et de la surveillance continue des activités de BDC. La Banque identifie les risques importants qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs. La direction et le conseil d'administration examinent et évaluent les risques, lesquels font l'objet de surveillance et sont atténués dans le cadre des activités quotidiennes de gestion du risque de BDC.

Risque stratégique

Le risque associé à une stratégie non optimale ou inefficace, à l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, à la méconnaissance du marché ou à l'absence de mesures pour faire face aux changements externes ayant une incidence sur la capacité de BDC à réaliser son mandat.

Risque découlant de l'évolution du contexte commercial, de la conjoncture économique et du marché

Le risque associé à la volatilité de l'économie et du marché, qui peut être attribuable à l'inflation, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, aux fluctuations des marchés des capitaux, à l'évolution du marché de l'immobilier, aux coûts de l'énergie, aux taux d'intérêt et à d'autres facteurs. La volatilité de l'économie et du marché peut avoir une incidence sur les prêts, les placements et les transactions. De plus, l'imposition de droits de douane par les États-Unis et les mesures de représailles adoptées par leurs partenaires commerciaux ainsi que les changements éventuels aux politiques économiques présentent un risque pour l'économie et les entreprises canadiennes. L'ampleur de ce risque est incertaine et est fonction de la portée et de la durée des droits de douane.

Risque lié à la cybersécurité

Le risque associé à l'exploitation intentionnelle ou non intentionnelle de vulnérabilités ou de faiblesses des contrôles informatiques. Ce risque est exacerbé par l'évolution constante des menaces, et il nécessite la mise à jour continue des contrôles de sécurité.

Risque lié à la volatilité du portefeuille

Le risque que la volatilité des marchés entraîne une hausse des prêts en défaut, une tarification qui ne correspond pas au profil de risque de la clientèle, une diminution de la juste valeur des placements en capital de risque ou une augmentation du nombre de clientes ou clients aux prises avec des difficultés financières.

Risque lié aux changements climatiques

Le risque lié aux changements climatiques (risques physiques et risques de transition) et à leur incidence sur BDC et sa clientèle. Les changements climatiques comprennent les événements météorologiques violents, la mutation des systèmes économiques, et l'évolution des réponses gouvernementales et sociétales susceptibles d'engendrer un large éventail de risques, y compris le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel, le risque structurel et le risque lié au crédit.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque que les perceptions des parties prenantes et de la clientèle à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à sa réputation et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

Risque lié aux défaillances des activités technologiques

Le risque associé à l'interruption, à l'insuffisance ou à l'instabilité des activités technologiques.

Risque lié à la défaillance de tiers

Le risque qu'une panne ou qu'une atteinte à la sécurité associée à l'utilisation et à la performance des fournisseurs tiers ou de leur chaîne d'approvisionnement entraîne pour BDC d'importantes interruptions de service, des mesures réglementaires à son égard, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à sa réputation.

Risque lié à la confidentialité et aux données

Le risque associé aux lacunes en matière de confidentialité des données, de gouvernance de l'information et de gestion du cycle de vie.

Risque lié au capital humain

Le risque que les éléments suivants entraînent une pénurie de main-d'œuvre et de compétences : concurrence pour les ressources clés, exigences opérationnelles croissantes en matière de compétences et de connaissances spécialisées dans un milieu de travail très exigeant où de multiples changements importants se produisent en même temps.

Risque lié à la gestion du changement

Le risque que le volume et la rapidité des changements découlant de vastes initiatives stratégiques simultanées et de priorités internes nuisent à la capacité de BDC de mettre en œuvre efficacement des initiatives, augmentent la nécessité de recourir à des ressources spécialisées limitées ou entravent la capacité de la Banque de réaliser son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque associé à la perturbation des processus ou des systèmes, ou de la vie des personnes, par suite d'événements sur lesquels BDC a peu de contrôle, notamment les catastrophes naturelles ou autres crises.

Risque lié aux crimes financiers et à l'inconduite

Le risque associé aux actes criminels ou à d'autres formes d'inconduite entraînant une perte financière ou matérielle.

Cadre de gestion de l'appétit pour le risque et énoncé sur l'appétit pour le risque

Le cadre de gestion de l'appétit pour le risque définit l'approche que suit BDC pour établir son appétit pour le risque et en assurer la gouvernance. Ce cadre est intégré au processus d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie de BDC. Il décrit les principes fondamentaux relatifs aux risques, en vertu desquels BDC prendra uniquement les risques :

- qu'elle comprend, qu'elle peut gérer et qui cadrent avec ses objectifs stratégiques;
- qui lui permettent de remplir son mandat visant à soutenir l'entrepreneuriat au Canada; et
- qui, selon elle, ne devraient pas nuire à la réputation de sa marque ni à celle de son actionnaire.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque repose sur des mesures qualitatives et quantitatives qui, d'une part, définissent la vision du conseil d'administration et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques que BDC est disposée à accepter dans l'exécution de son mandat et, d'autre part, permettent de rendre compte du respect de cette vision.

Processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

Le cadre de gestion du risque (CGR) établit une approche uniforme et structurée pour la gestion des risques inhérents aux activités de BDC, tout en veillant à ce que ces activités comportant des risques soient conformes à la stratégie, à l'appétit pour le risque et au mandat de BDC. Le CGR décrit la méthodologie mise en œuvre par BDC pour gérer le risque et renforcer la culture du risque dans toute l'entreprise.

La Politique de gestion des risques de l'entreprise de BDC codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel elle identifie, évalue, gère et surveille les risques auxquels elle est exposée et en rend compte. Cette politique est conçue pour s'assurer que BDC tient compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et qu'elle intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants et dans son processus annuel de planification d'entreprise. Elle définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration et de ses comités, de la direction de l'entreprise, des unités fonctionnelles et du personnel en ce qui concerne son application. Le conseil d'administration passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Un CGR efficace repose sur l'utilisation d'un langage commun et d'une approche uniforme pour identifier, quantifier/mesurer, gérer et surveiller les risques et en rendre compte. BDC définit un risque comme étant l'éventualité d'une perte ou d'un résultat non souhaitable susceptible de nuire à la réalisation de son mandat et de ses objectifs stratégiques. BDC a répertorié les risques auxquels elle est exposée dans les catégories suivantes :

- risque stratégique
- risque de crédit et d'investissement
- risque de marché
- risque de liquidité
- risque opérationnel
- risque technologique
- risque environnemental et social
- risque réglementaire et juridique
- risque d'atteinte à la réputation

L'approche de BDC en matière de gestion des risques repose sur quatre piliers :



Identification et évaluation des risques

Les programmes et processus intégrés d'identification et d'évaluation des risques permettent que BDC soit en mesure d'identifier, de comprendre et d'évaluer en tout temps les risques actuels et émergents auxquels elle est exposée et qui évoluent au gré des changements qui se produisent dans son environnement interne comme externe. Les principaux risques et ceux qui se profilent sont présentés aux comités de gestion du risque de l'organisation aux fins d'évaluation et de discussion. Les risques liés aux projets d'envergure, aux nouveaux produits et services et aux modifications à apporter aux politiques sont également évalués et font l'objet de discussions.

Quantification et analyse des risques

Les risques à l'échelle de l'organisation sont évalués de manière qualitative ou quantitative à l'aide d'outils ou de modèles de pointe intégrant les meilleures pratiques en vigueur du secteur des services financiers. Ces évaluations permettent d'assurer le respect des politiques, des directives générales, des normes et des limites de tolérance de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

Surveillance des risques et reddition de comptes

La surveillance continue des répercussions potentielles des risques actuels et nouveaux se déroule dans le cours normal des activités de gestion. Les secteurs d'activité, les fonctions de l'entreprise ainsi que les fonctions de gestion et de surveillance des risques ont établi des responsabilités relatives au suivi quotidien de leurs activités respectives. Les rapports sur la gestion intégrée du risque présentent une évaluation quantitative et qualitative exhaustive du rendement en fonction de l'appétit pour le risque de la Banque.

L'évolution du profil de risque de BDC est présentée dans le cadre d'un suivi et d'une analyse approfondis du portefeuille. Ces rapports sont soumis à la direction et au conseil d'administration.

Contrôle et gestion des risques

Il incombe aux secteurs d'activité de faire en sorte que les règles d'affaires définissant leurs activités comprennent des contrôles pertinents et efficaces et que le personnel respecte les procédures. Pour atténuer les risques auxquels elle est exposée, BDC a recours aux moyens suivants :

- des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives et procédures appropriés et clairs;
- des fonctions et des comités de gestion du risque de l'entreprise qui fournissent supervision et surveillance;
- des activités d'atténuation des risques comme la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des affaires, la planification de la reprise des systèmes TI, ainsi que les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent;
- des revues de la qualité et des audits qui donnent l'assurance que BDC suit des pratiques de gestion du risque appropriées; et
- des simulations de crise exécutées à l'égard des principaux risques et portefeuilles de l'ensemble de l'entreprise pour déterminer le niveau de capital suffisant pour permettre à BDC de faire face à un ralentissement économique soutenu et de poursuivre la réalisation de son mandat.

Grandes catégories de risques

Risque stratégique

Il s'agit d'un risque qui nuit à la capacité de BDC de réaliser son mandat et, par conséquent, d'assurer sa pérennité et/ou son existence en raison de stratégies inefficaces, de l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, de la méconnaissance du marché ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements externes.

Gestion du risque stratégique

Le Comité de direction de l'entreprise, lequel est formé de la cheffe de la direction et des membres clés des fonctions des différents secteurs d'activité et de l'entreprise, établit l'orientation stratégique, fixe les objectifs de l'entreprise, définit les critères de réussite et surveille les activités et le rendement.

BDC a recours à un processus rigoureux de mise à jour annuelle de la stratégie d'entreprise. La stratégie d'entreprise est ensuite approuvée par la direction, le conseil d'administration et l'unique actionnaire, le gouvernement du Canada. Des examens stratégiques réguliers et des programmes de gestion du risque assurent un arrimage avec l'appétit pour le risque de la Banque.

BDC veille à maintenir pour ses activités un niveau de capital suffisant en fonction de la nature et du niveau de risque auquel elle est exposée. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital évalue la suffisance du capital tant en fonction du capital réglementaire que du capital économique, et sert à établir des seuils de capital conformes à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. BDC alloue des capitaux aux unités d'affaires en fonction des besoins et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes.

En outre, BDC soumet son capital à des simulations de crise pour évaluer l'incidence de différents scénarios défavorables afin de s'assurer de disposer d'un capital suffisant pour pouvoir faire face aux conditions économiques difficiles. BDC a recours à des simulations de crise pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu des risques assumés, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion du capital et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la note 16, *Gestion du capital*, des états financiers consolidés.

Risques financiers

BDC a identifié trois grandes catégories de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Pour de plus amples renseignements sur les politiques et mesures de gestion des risques financiers de BDC, se reporter à la note 17, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Risque de crédit et d'investissement

Il s'agit du risque de perte financière qui pourrait découler d'une éventuelle défaillance de la part d'une cliente ou d'un client, d'une entité émettrice ou d'une contrepartie avec laquelle BDC mène des activités, et du montant de la perte qui serait subie en cas de défaillance ou de rendement non conforme aux attentes initiales.

Gestion du risque de crédit et d'investissement

Toutes les décisions relatives au crédit et aux investissements doivent respecter les politiques, les directives, les lignes directrices, les règles d'affaires et les outils d'évaluation du risque sur lesquels doivent s'appuyer ces décisions. La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe au personnel à plusieurs échelons, de celles et ceux qui traitent directement avec la clientèle aux fondées ou fondés d'autorisation. Des pouvoirs particuliers sont délégués aux postes à la lumière des fonctions exercées et du niveau de connaissance relative au crédit et de jugement que les titulaires de ces postes doivent démontrer.

Notre processus décisionnel comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteuse ou à l'emprunteur, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance (PD) au cours de la durée de vie d'un prêt. L'estimation de la PD repose sur un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle de l'emprunteuse ou de l'emprunteur. Le pointage selon un modèle quantitatif peut être modifié dans certains cas, selon le jugement de spécialistes, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

Le tableau ci-dessous indique les notations que nous utilisons en interne par rapport à celles qu'utilisent les agences de notation externes.

Du fait de son mandat et de l'appétit pour le risque correspondant, BDC, bien qu'elle suive des pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. Par conséquent, une grande partie du portefeuille de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 10, *Prêts, des états financiers consolidés*.

La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité supérieure de la part des emprunteuses et emprunteurs. Bien que les sûretés ne puissent remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteuse ou de l'emprunteur de respecter ses obligations à notre endroit, il s'agit d'un complément important. Des sûretés ne sont pas requises dans tous les cas; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 10, *Prêts, des états financiers consolidés*.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction, BDC gère ce risque au niveau du portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports sur le risque, la gestion du risque du portefeuille donne l'assurance que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec l'exécution du mandat de BDC, tout en lui permettant de réaliser ses objectifs financiers, conformément à son appétit pour le risque.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts de BDC (à l'exclusion du secteur CAP)

Cote de risque de BDC	Qualité	Notation équivalente de crédit	31 mars 2025
0,5 à 1,0	Supérieure	A+ à BBB-	12,5 %
1,5 à 2,0		BB+	29,1 %
2,5 à 4,0	Inférieure ¹	BB à BB-	41,9 %
4,5 à 5,0		B+ à B-	9,8 %
5,5	Sous surveillance	CCC+ à CC	2,8 %
6	Défaillance		3,9 %
			100 %

¹ Entreprises dont la notation est inférieure à BB+, ce qui désigne un niveau de risque plus élevé que les prêts commerciaux standard. Ces entreprises ont généralement une capacité moindre à gérer leurs engagements financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution du marché ou de l'incapacité de prévoir une conjoncture économique défavorable assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille.

Il représente les fluctuations des valeurs de marché des actifs et des passifs de la Banque qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de Capital de risque et des Programmes incitatifs pour le capital.

Le risque de marché autre que de transaction est le risque de perte à l'égard des instruments financiers, de la situation financière ou du résultat net, ou le risque lié aux activités autres que de transaction, comme la gestion des actifs et des passifs ou la couverture en raison des paramètres du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix des actions ou des produits de base.

Gestion du risque de marché

BDC applique à sa stratégie de financement un cadre rigoureux de gestion des actifs et des passifs et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'impossibilité d'obtenir des liquidités ou de convertir les actifs de BDC en liquidités pour assurer le service de sa dette ou la refinancer, pour décaisser les prêts qu'elle s'est engagée à consentir et/ou pour payer les charges opérationnelles et les dividendes en temps voulu.

Gestion du risque de liquidité

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC fait en sorte que le niveau minimum requis de liquidités soit investi dans des comptes très liquides et de grande qualité.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte imputable à des processus internes ou à des systèmes qui sont inadéquats ou défaillants, à des erreurs humaines ou à des événements indépendants de la volonté de BDC, comme des événements météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles. Il est omniprésent dans toutes les activités d'affaires, y compris dans ses pratiques de gestion d'autres risques comme les risques stratégique, de crédit, de marché et de liquidité, de même que les risques liés à la technologie, à la réglementation et à la conformité, ainsi que le risque environnemental et social.

Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel est inhérent à toutes les activités et opérations de BDC. En conséquence, BDC met tout en œuvre pour identifier, analyser, gérer et surveiller ce risque, et en faire rapport conformément au cadre de gestion du risque de l'entreprise et aux directives générales pertinentes. Ces politiques et directives régissent la façon dont nous dirigeons notre personnel et gérons nos processus et nos environnements interne et externe.

BDC a mis en œuvre les pratiques d'atténuation suivantes aux fins de la gestion des principaux risques opérationnels :

- **Gestion de la continuité des affaires et gestion des incidents :** BDC dispose d'outils et de processus afin de gérer les incidents défavorables et de réduire au minimum les interruptions de ses activités comme il est énoncé dans ses plans de continuité des affaires.
- **Assurance :** BDC atténue ses pertes financières en souscrivant une assurance contre les événements défavorables pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance.
- **Gestion des ressources humaines :** La réussite à long terme de BDC repose en grande partie sur sa capacité d'attirer, de fidéliser et de développer un personnel compétent et de créer un environnement de travail sain, professionnel et favorisant la collaboration, qui encourage le personnel à contribuer pleinement à la mission de BDC, c'est-à-dire aider les propriétaires d'entreprise du Canada à réussir. BDC y arrive grâce :
 - à son Code d'éthique;
 - à des stratégies et plans liés au capital humain, notamment les pratiques d'embauche efficaces, la structure organisationnelle et la rémunération;
 - à la formation et aux programmes de perfectionnement professionnel visant à favoriser l'engagement des membres du personnel et à les préparer à réaliser pleinement leur potentiel; et
 - à ses pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.
- **Processus de gestion des risques liés aux tiers :** BDC respecte des principes et des pratiques solides en matière d'approvisionnement en biens et services et d'octroi de contrats et de gestion des tiers. BDC a un programme de gestion des risques liés aux tiers à l'échelle de l'entreprise fondé sur les risques qui vise à atténuer ces risques. Cela comprend un cadre de gouvernance efficace, un processus rigoureux de contrôle préalable fondé sur les risques, une surveillance dans le cadre des relations avec des tiers et la présentation de l'information.
- **Gestion de projets :** Le Comité de priorisation organisationnel et le Bureau de gestion de projets d'entreprise de BDC assurent la direction de la gestion de projets pour l'organisation et mettent à la disposition de celle-ci leur expertise et leur expérience. Le Comité de priorisation organisationnel est un comité de direction responsable de l'approbation des initiatives de BDC et de l'établissement des priorités à leur égard. Le Bureau de gestion de projets d'entreprise donne à la direction une vue d'ensemble stratégique du portefeuille axé sur le numérique de BDC aux fins de l'établissement des priorités et de la prise de décisions efficace. Les projets peuvent ainsi être réalisés conformément aux objectifs de l'entreprise et à la capacité organisationnelle de les réaliser.
- **Gestion de la fraude et de l'inconduite :** BDC dispose d'un programme d'identification et de gestion de la fraude et de l'inconduite pour prévenir et détecter les activités illicites et faire enquête à cet égard.
- **Gestion du risque lié aux modèles :** BDC gère et atténue le risque lié aux modèles en identifiant, examinant, validant et approuvant les modèles, nouveaux et existants.

Risque technologique

Le risque technologique est omniprésent dans les activités courantes de BDC. La gravité potentielle des défaillances technologiques et des menaces à la cybersécurité continue d'augmenter alors que notre dépendance à la technologie, aux systèmes et aux données ne cesse de croître et que nous sommes de plus en plus interconnectés avec les tiers.

Les organisations, y compris les institutions financières, sont exposées à un vaste éventail croissant de menaces internes et externes. Les environnements de travail hybrides et le télétravail augmentent notre exposition au risque technologique.

BDC a entrepris une importante transformation numérique, comprenant l'amélioration de son infrastructure de technologies de l'information et de ses systèmes de gestion des données. La transformation numérique engendre nécessairement de nouveaux risques technologiques. L'identification et l'atténuation constantes de ces risques constituent une priorité pour la direction.

Par conséquent, la nécessité d'identifier, d'analyser, de gérer et de surveiller le risque technologique et d'en faire rapport fait partie des politiques et directives qui régissent la façon dont BDC gère ses systèmes et son infrastructure, la cybersécurité, les actifs, la sécurité de l'information et l'intégrité des données.

Gestion du risque technologique

BDC s'efforce d'assurer la protection de ses systèmes ainsi que des données de la clientèle et de la Banque. Nous continuons d'investir dans notre infrastructure technologique afin de protéger nos systèmes et nos données tout en poursuivant la réalisation de nos objectifs commerciaux. Nos efforts d'atténuation des risques comprennent ce qui suit : des capacités de détection et d'intervention en cas d'incident en tout temps dans le cadre de partenariats avec des entreprises de sécurité de premier plan; le déploiement continu d'outils visant à surveiller et à prévenir les pertes de données; les contrôles de systèmes et du réseau; et la réalisation continue de tests indépendants de l'infrastructure, des systèmes et des applications. Nous adoptons également une approche holistique de la gestion des risques humains, combinant formation des employées et employés, campagnes de sensibilisation, tests de phishing simulés et mesures de suivi en cas d'échec des tests ou de non-respect de nos politiques. Cette stratégie intégrée renforce une culture de sécurité solide dans toute l'organisation.

De plus, nous avons mis en place un programme de formation pour améliorer la gestion des interventions en cas d'incident par nos spécialistes de l'exploitation et de la cybersécurité des TI. Nous gérons les incidents relatifs aux technologies et travaillons à atténuer leurs effets sur les activités au moyen du plan de reprise après sinistre des TI et des processus de gestion des incidents des TI.

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire est associé à l'incapacité de BDC de respecter ses obligations comme l'exigent les lois, les règles, les règlements et les pratiques prescrits dans les provinces et territoires où elle exerce ses activités.

Gestion du risque juridique et réglementaire

Le groupe Conformité et affaires juridiques supervise la conformité aux obligations juridiques et réglementaires par l'intermédiaire du cadre de gestion de la conformité réglementaire. En outre, il incombe aux Affaires juridiques de gérer les litiges concernant BDC.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les perceptions des parties prenantes et de la clientèle à l'égard du mandat, des

pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à la réputation de BDC et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation

Le cadre de gestion du risque de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation. La gestion du risque d'atteinte à la réputation est intégrée dans tous les aspects de nos activités commerciales.

BDC a mis en place des outils et des processus de surveillance pour suivre les sujets d'intérêt dans les médias sociaux et traditionnels.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'évaluer la possibilité de consentir un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne les clientes et les clients éventuels et effectue un contrôle préalable avant d'approuver les transactions.

Risque environnemental et social

Il s'agit du risque que des questions environnementales ou sociales associées à BDC, à une cliente ou à un client, à un fournisseur, à une transaction, à un produit ou à une activité de BDC donnent lieu à des pertes financières provenant d'un risque financier, comme un risque de crédit, opérationnel, de réputation ou juridique.

Les risques environnementaux peuvent découler de divers événements et activités qui peuvent avoir des répercussions sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau ainsi que sur les habitats et la biodiversité.

Les changements climatiques constituent un risque environnemental et peuvent se manifester sous la forme de risques physiques ou de risques de transition.

Pour BDC, le risque social a une dimension à la fois directe et indirecte. Les risques directs découlent de l'incapacité d'exécuter efficacement son mandat de soutien auprès des entrepreneurs et entrepreneurs. Les risques indirects découlent du fait de consentir du financement à la clientèle, de retenir les services de tiers ou de collaborer avec des partenaires dont les comportements contreviennent aux normes acceptées en matière de comportements responsables de la part des entreprises, tels que la discrimination à l'égard de certains groupes ou de certaines personnes.

Gestion du risque social et environnemental

(y compris le risque lié aux changements climatiques)

BDC intègre à ses pratiques en matière d'octroi de crédit l'examen des questions environnementales associées aux demandeurs et demandeurs et aux investissements, s'il y a lieu. En utilisant une approche fondée sur le risque, BDC obtient une évaluation environnementale de site pour les propriétés qu'elle finance.

La section Développement durable du rapport annuel (page 134) fournit plus de renseignements sur la façon dont BDC gère le risque environnemental.

La gestion du risque social fait partie intégrante des activités quotidiennes de BDC ainsi que des produits et services qu'elle offre aux propriétaires d'entreprise et vise à faire en sorte que BDC fait des affaires avec des clientes et des clients qui respectent les normes reconnues à l'échelle mondiale en matière de droits de la personne. En outre, le Code d'éthique des employées et employés établit des principes en matière d'éthique à tous les niveaux de l'organisation.

5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives suivies par BDC sont décrites à la note 3, *Méthodes comptables significatives*, des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme étant critiques, car elles exigent que la direction formule des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, estimations et hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, à la juste valeur des instruments financiers, à la consolidation et à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS de comptabilité) publiées par l'International Accounting Standards Board. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. L'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière a été réalisée selon le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework 2013* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2025, sous la supervision de la présidente et cheffe de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. À partir des résultats de son évaluation, la direction a conclu que les contrôles internes relatifs à la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2025, sous la supervision de la présidente et cheffe de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de son évaluation, la direction a conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	62
Rapport des auditeurs indépendants	63
État consolidé de la situation financière	65
État consolidé des résultats	66
État consolidé du résultat global	67
État consolidé des variations des capitaux propres	68
Tableau consolidé des flux de trésorerie	70
Notes afférentes aux états financiers consolidés	71

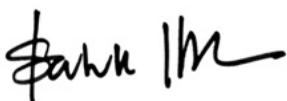
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la fidélité et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. La BDC a mis en place un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité des contrôles internes relatifs à : (i) les contrôles et procédures de divulgation et (ii) le contrôle interne sur l'information financière (CIIF), en utilisant : le cadre intégré de contrôle interne émis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et les objectifs de contrôle pour les technologies de l'information et les technologies connexes (COBIT) pour les contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI). Pour plus d'information, se reporter à la section Rapport de gestion du rapport annuel (page [60](#)).

La fonction d'audit interne réalise périodiquement des examens indépendants et impartiaux de l'assurance et des conseils sur les processus de gouvernance, de risque et de contrôle de la BDC ainsi que sur les activités opérationnelles. De plus, la cheffe ou le chef exécutif, Vérification et les auditrices et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité d'audit et de révision du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit et de révision dont les membres sont exclusivement des administratrices et administrateurs indépendants, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditrices et auditeurs indépendants de BDC, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, et la vérificatrice générale du Canada ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Isabelle Hudon
Présidente et cheffe de la direction
Montréal, Canada
Le 11 juin 2025



Christian Settano, CPA
Chef de la direction financière



Rapport des auditeurs indépendants

À la ministre de l'Industrie

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 mars 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, la charte et les règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Sophie Bernard, CPA auditrice
Directrice principale

Montréal, Canada
11 juin 2025



*CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A120220

État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Actifs			
Trésorerie	—	1 547 771	919 278
Actifs dérivés	8	454	317
Titres adossés à des créances mobilières	9	1 202 586	1 289 527
Prêts			
Prêts, valeur comptable brute	10	42 405 851	40 162 892
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10	(1 633 600)	(1 271 850)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	—	40 772 251	38 891 042
Placements	11	6 306 293	5 737 949
Immobilisations corporelles	—	55 341	58 360
Immobilisations incorporelles	—	49 321	52 275
Actifs au titre du droit d'utilisation	—	77 520	80 357
Actif net au titre des prestations définies	14	417 040	338 256
Autres actifs	—	75 436	75 579
Total des actifs	—	50 504 013	47 442 940
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
Créditeurs, frais courus et autres passifs	12	341 211	336 738
Passifs dérivés	8	3 853	144
Emprunts			
Billets à court terme	13	21 254 049	17 833 660
Billets à long terme	13	12 681 699	11 777 172
Total des emprunts	—	33 935 748	29 610 832
Obligations locatives			
Obligations locatives à court terme	—	13 681	13 872
Obligations locatives à long terme	—	79 011	82 314
Total des obligations locatives	—	92 692	96 186
Passif net au titre des prestations définies	14	236 498	231 608
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	10, 20	564 721	637 857
Total des passifs	—	35 174 723	30 913 365
Capitaux propres			
Capital social	15	6 239 900	7 639 900
Surplus d'apport	—	27 778	27 778
Bénéfices non distribués	—	9 041 178	8 873 078
Cumul des autres éléments du résultat global	—	18 977	(14 301)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	—	15 327 833	16 526 455
Participations ne donnant pas le contrôle	—	1 457	3 120
Total des capitaux propres	—	15 329 290	16 529 575
Total des passifs et des capitaux propres	—	50 504 013	47 442 940

Garanties et passifs éventuels (note 20)

Engagements (notes 10, 11, 19 et 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Suzanne Trottier
Administratrice
Présidente du Comité d'audit et de révision



Isabelle Hudon
Administratrice
Présidente et cheffe de la direction

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
Produits d'intérêts	3 255 334	3 168 491
Charges d'intérêts	1197 496	1153 248
Produits d'intérêts nets	2 057 838	2 015 243
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(40 975)	87 293
Produits de Services-conseils	37 550	50 096
Frais et autres produits	102 996	88 457
Produits nets	2 157 409	2 241 089
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(799 417)	(741 304)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(67 390)	(317 283)
Profits (pertes) de change nets	97 240	605
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(140 007)	(97 963)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 247 835	1 085 144
Salaires et avantages du personnel	574 284	531 827
Locaux et équipement	46 361	45 814
Autres charges	224 915	220 627
Charges opérationnelles et administratives	845 560	798 268
Résultat net	402 275	286 876
 Résultat (perte) net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	403 951	289 874
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1 676)	(2 998)
Résultat net	402 275	286 876

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

La note 18 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats, y compris les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La note 19 fournit des informations sectorielles.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Résultat net	–	402 275	286 876
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	33 278	15 289
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	–	33 278	15 289
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	14	101 149	69 517
Autres éléments du résultat global	–	134 427	84 806
Résultat global total	–	536 702	371 682
Résultat (perte) global total attribuable :			
À l'actionnaire de BDC	–	538 378	374 680
Aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(1 676)	(2 998)
Résultat global total	–	536 702	371 682

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global – Actifs à la JVAERG ¹	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2024	–	7 639 900	27 778	8 873 078	(14 301)	16 526 455	3 120	16 529 575
Résultat (perte) global total								
Résultat (perte) net	–	–	–	403 951	–	403 951	(1 676)	402 275
Autres éléments du résultat global								
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	–	33 278	33 278	–	33 278
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	14	–	–	101 149	–	101 149	–	101 149
Autres éléments du résultat global	–	–	–	101 149	33 278	134 427	–	134 427
Résultat (perte) global total	–	–	–	505 100	33 278	538 378	(1 676)	536 702
Dividendes sur les actions ordinaires	15	–	–	(337 000)	–	(337 000)	–	(337 000)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	13	13
Émission d'actions ordinaires	15	100 000	–	–	–	100 000	–	100 000
Rachat d'actions ordinaires	15	(1 500 000)	–	–	–	(1 500 000)	–	(1 500 000)
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	–	(1 400 000)	–	(337 000)	–	(1 737 000)	13	(1 736 987)
Solde au 31 mars 2025	–	6 239 900	27 778	9 041 178	18 977	15 327 833	1 457	15 329 290

¹ Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global – Actifs à la JVAERG ¹	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2023	–	7 289 900	27 778	8 850 687	(29 590)	16 138 775	6 126	16 144 901
Résultat (perte) global total								
Résultat (perte) net	–	–	–	289 874	–	289 874	(2 998)	286 876
Autres éléments du résultat global								
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	–	15 289	15 289	–	15 289
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	14	–	–	69 517	–	69 517	–	69 517
Autres éléments du résultat global	–	–	–	69 517	15 289	84 806	–	84 806
Résultat (perte) global total	–	–	–	359 391	15 289	374 680	(2 998)	371 682
Dividendes sur les actions ordinaires	15	–	–	(337 000)	–	(337 000)	–	(337 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(8)	(8)
Émission d'actions ordinaires	15	350 000	–	–	–	350 000	–	350 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres	–	350 000	–	(337 000)	–	13 000	(8)	12 992
Solde au 31 mars 2024	–	7 639 900	27 778	8 873 078	(14 301)	16 526 455	3 120	16 529 575

¹ Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Activités opérationnelles			
Résultat net	–	402 275	286 876
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets			
Produits d'intérêts	–	(3 255 334)	(3 168 491)
Charges d'intérêts	–	1 195 361	1 151 392
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	–	2 135	1 856
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	–	40 975	(87 293)
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	–	799 417	741 304
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	–	67 390	317 283
Pertes (profits) de change nets latents	–	(152 943)	11 230
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges	14	27 255	(978)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	–	24 414	19 958
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	–	12 278	13 124
Pertes (profits) sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles et incorporelles	–	(13)	3 261
Autres	–	(12 562)	(38 594)
Charges d'intérêts payées	–	(1 180 814)	(1 091 676)
Produits d'intérêts reçus	–	3 241 622	3 065 735
Reclamations payées au titre des garanties de prêts	–	(228 454)	(156 456)
Variation des actifs et des passifs opérationnels			
Variation nette des prêts	–	(2 452 487)	(3 270 803)
Variation nette des créateurs, frais courus et autres passifs	–	5 756	(21 550)
Variation nette des autres actifs	–	143	(5 526)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	–	(1 463 586)	(2 229 348)
Activités d'investissement			
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	–	(531 615)	(692 248)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	–	634 123	561 157
Décaissements sur les placements	–	(1 107 378)	(862 113)
Remboursements sur les placements	–	360 323	433 611
Produit de la vente de placements	–	187 611	226 907
Acquisition d'immobilisations corporelles	–	(8 306)	(8 121)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	–	(10 122)	(11 946)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	–	(475 364)	(352 753)
Activités de financement			
Variation nette des billets à court terme	13	3 448 500	(1 944 000)
Émission de billets à long terme	13	3 628 000	6 435 000
Remboursements de billets à long terme	13	(2 757 000)	(1 865 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(8)
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle	–	13	–
Émission d'actions ordinaires	15	100 000	350 000
Rachat d'actions ordinaires	15	(1 500 000)	–
Dividendes versés sur les actions ordinaires	15	(337 000)	(337 000)
Paiement des obligations locatives	–	(15 070)	(16 532)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	–	2 567 443	2 622 460
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	–	628 493	40 359
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	–	919 278	878 919
Trésorerie à la clôture de l'exercice	–	1 547 771	919 278

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025 (en milliers de dollars canadiens)

1.

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville-Marie, bureau 100, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services-conseils complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement des capitaux propres approprié à l'appui de l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ou le ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « Loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté le Roi du chef du Canada ne pourrait être tenu responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2025 ni au 31 mars 2024.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Industrie.

En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de celles et ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre de cette directive et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de retraite de la fonction publique. Ces modifications avaient pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime, entre le personnel et l'employeur au 31 décembre 2017, en plus d'augmenter l'âge normal de départ à la retraite à 65 ans pour les membres du personnel embauchés à compter du 1^{er} janvier 2015. Pour se conformer à l'instruction reçue, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Les membres du personnel admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, deux de celles-ci comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et la troisième, proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les membres du personnel embauchés après le 31 décembre 2014 sont automatiquement inscrits à la troisième option. En outre, BDC a augmenté progressivement le niveau des cotisations des membres du personnel en vue d'atteindre un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant au 31 décembre 2017. BDC a également approuvé une politique de capitalisation s'appuyant sur des mécanismes visant à ce que les cotisations versées par BDC, uniquement en ce qui concerne les coûts liés au service courant, n'excèdent pas les cotisations obligatoires des membres, sur une base cumulée, tout en se conformant aux règlements. BDC a terminé la mise en œuvre de ces deux éléments de sa stratégie avant le 31 décembre 2017. À partir de juillet 2024, BDC a cessé ses contributions au régime de retraite agréé en raison d'une pause obligatoire des contributions, conformément aux règles fiscales et aux réglementations sur les régimes de retraite. Conséquemment, ceci a impacté le ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant. Les employés ont continué à contribuer au régime de retraite agréé, permettant ainsi que les contributions en espèces de BDC ne dépassent pas les contributions des membres sur une base cumulative, comme indiqué dans la directive.

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Ainsi, BDC a modifié sa Politique et sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et confirme qu'elle se plie depuis à cette instruction. La Politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC est présentée sur le site Web de BDC.

2.

Base d'établissement

Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) de comptabilité publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 11 juin 2025 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur; et
- l'actif ou le passif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs du régime.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et deux fonds d'investissement qui sont considérés comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées ci-après au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par une autre entité. BDC contrôle une entité lorsqu'elle exerce un pouvoir sur celle-ci par une exposition ou le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par l'exercice de son pouvoir. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires et/ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

2. Base d'établissement (suite)

Filiales (suite)

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités en exploitation suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC :

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Placements directs en capitaux propres	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Placements directs en capitaux propres	Canada	20 %	Accords contractuels

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

BDC détient une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. et agit à titre de commandité de cette entité, ce qui lui confère la capacité de diriger toutes les activités pertinentes de Fonds AlterInvest II, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements par emprunt et les placements en capitaux propres dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la Norme comptable internationale (IAS) 28, *Participations dans des entreprises associées*, selon laquelle une entité qui est un organisme de capital-risque ou une entité similaire et qui détient des participations dans une entreprise associée peut choisir d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

3.

Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Classement des instruments financiers

Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué :

- au coût amorti;
- à la JVNR; ou
- à la JVAERG.

Appréciation du modèle économique

Le classement dépend du modèle économique que suit BDC pour gérer ses actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de l'actif financier. Les objectifs du modèle économique sont divisés en trois catégories :

- détenir des actifs financiers uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- détenir des actifs financiers à la fois pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour les vendre; et
- gérer des actifs financiers sur la base de la juste valeur.

BDC évalue l'objectif du modèle économique selon lequel un actif est détenu au niveau du portefeuille afin de mieux refléter la façon dont elle gère ses activités et dont les informations sont communiquées à la direction. Les informations en question comprennent :

- la stratégie d'investissement pour détenir ou vendre les actifs dans le portefeuille et les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique;
- les rapports transmis à la direction de BDC et les indicateurs clés utilisés pour évaluer la performance du portefeuille;
- la rémunération des gestionnaires de portefeuille (notamment la question de savoir si la rémunération est fondée sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus); et
- la fréquence, le volume et le moment auxquels des ventes ont été réalisées au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

Actifs financiers (suite)

Appréciation du modèle économique (suite)

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions ci-après et qu'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier qui est un instrument de dette est évalué à la JVAERG uniquement s'il répond aux deux conditions ci-après et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre; et
- les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont classés comme étant évalués à la JVRN.

BDC peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier qui répond aux conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, BDC n'avait désigné aucun actif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts

BDC prend en considération les dispositions contractuelles de l'instrument pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Cette évaluation nécessite notamment d'établir si un actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de cette évaluation, BDC tient compte de caractéristiques telles que les suivantes :

- la possibilité que des événements modifient l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie;
- des clauses comportant un effet de levier;
- des options de remboursement anticipé ou de prolongation;
- des clauses qui limitent les droits de BDC aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés; et
- des caractéristiques qui influent sur l'appréciation de la valeur temps de l'argent.

Passifs financiers

BDC classe ses passifs financiers comme étant évalués au coût amorti sauf si elle a désigné des passifs comme étant évalués à la JVRN ou si elle est tenue d'évaluer des passifs à la JVRN. BDC désigne un passif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale si cette désignation permet d'éliminer une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait découlérer d'une base d'évaluation différente des actifs ou des passifs ou si le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti.

Instruments financiers classés au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le cas des actifs financiers. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sous :

- variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou sous profits ou pertes de change nets lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements par emprunt et aux placements en capitaux propres; ou
- profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements par emprunt et aux placements en capitaux propres; ou
- profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers évalués à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (AERG) jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception du fait que le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 s'applique à ces instruments et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Dépréciation

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie à l'égard des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la JVRN :

- Trésorerie
- Prêts
- Titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang
- Comptes à recevoir des clientes et clients de Services-conseils
- Engagements relatifs aux prêts et titres adossés à des créances mobilières
- Garanties de prêts

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière en fonction d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir établies individuellement.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments (suite)

Dépréciation (suite)

Conformément à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois étapes :

- i. Étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- ii. Étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- iii. Étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés si le prêt est considéré comme étant déprécié.

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaillance prospective sur la durée de vie de l'instrument depuis la comptabilisation initiale. Pour certains instruments ayant un risque de crédit faible à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit que comporte un actif financier est considéré comme faible si cet actif comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteuse ou l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est calculée selon les montants déboursés et non déboursés des prêts autorisés, des garanties de prêts et des titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang. La correction de valeur pour les montants déboursés est comptabilisée en diminution des actifs, tandis que la correction de valeur pour les montants non déboursés et les garanties est comptabilisée dans les passifs à l'état consolidé de la situation financière.

Définition de la défaillance

Conformément à la politique en matière de gestion du risque de crédit de BDC, un actif financier est considéré comme étant déprécié et passe à l'Étape 3 en cas de défaut de paiement pendant trois mois consécutifs et s'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement, ou en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiabes, de sorte que BDC ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie futurs attendus.

Politique de radiation

Les actifs financiers sont sortis du bilan, en partie ou en totalité, lorsque BDC a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un recouvrement auprès de l'emprunteuse ou de l'emprunteur et de la garante ou du garant et qu'aucune valeur n'est attendue à la suite de la réalisation d'une garantie.

Principaux types d'instruments financiers

Prêts

Les prêts sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Pour les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts, BDC établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour chaque actif pris individuellement à l'aide du modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilise les pertes de crédit attendues dans l'état consolidé des résultats. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues liées aux prêts est présentée dans l'état consolidé de la situation financière à titre de correction de valeur pour pertes de crédit attendues en diminution des prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues liées aux garanties de prêts et aux engagements relatifs aux prêts est comprise dans les passifs au poste « Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts ».

Correction de valeur au titre des prêts productifs

Selon la méthode de comptabilisation des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts doit être comptabilisée, qu'il y ait dépréciation ou non. Nous comptabilisons la correction de valeur au montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les prêts à l'Étape 1 si le risque de crédit à la date de clôture n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Nous comptabilisons les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante des prêts productifs à l'Étape 2 lorsque le risque de crédit a augmenté de manière importante.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Prêts (suite)

Correction de valeur au titre des prêts douteux

Selon la définition de défaillance de BDC, un prêt est considéré comme étant en souffrance et est classé à l'Étape 3 lorsqu'il répond à au moins un des critères suivants, lesquels constituent une indication objective de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée au point où BDC estime improbable que la débitrice ou le débiteur lui rembourse la totalité de ses obligations de crédit; ou
- l'arriéré de la débitrice ou du débiteur sur un crédit dû à BDC dépasse 90 jours et il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés, lesquels sont actualisés i) au taux d'intérêt effectif du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou toute reprise ultérieures de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts en raison des octrois, des remboursements et échéances, des modifications aux paramètres de risque, des réévaluations et des modifications sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la correction de valeur, se reporter à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les billets de qualité de premier rang sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et les billets subordonnés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur de chaque TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'un taux d'actualisation estimatif obtenu à partir du rendement des obligations du gouvernement du Canada avec une durée semblable et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du portefeuille de billets de qualité de premier rang déboursés et non déboursés puisqu'ils sont classés comme étant évalués à la JVAERG. Aucune dépréciation n'est calculée sur les billets subordonnés puisqu'ils sont classés à la JVRN.

Le risque de crédit des TACM est surveillé chaque trimestre à l'aide d'une méthode de classification interne des cotes de risque de crédit. Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, tous les billets de qualité de premier rang sont considérés comme comportant un faible risque de crédit, de sorte que la mesure de simplification en pareil cas est utilisée et la dépréciation est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 6, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Principaux types d'instruments financiers (suite)

Placements

Lors de la comptabilisation initiale, les placements par emprunt et les placements en capitaux propres sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement. Les montants non déboursés des placements par emprunt ont été désignés comme étant évalués à la JVRN pour éviter une non-concordance comptable entre les placements non déboursés et les placements en cours évalués à la JVRN.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements par emprunt et des placements en capitaux propres s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par les gestionnaires de placements de BDC, puis sont revues par des évaluateuses ou des évaluateurs internes et par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est spécialiste en évaluation d'entreprise. Les placements indirects en capitaux propres comprennent des opérations de fonds, et la juste valeur de ces placements est établie au moyen de la méthode reposant sur l'actif. BDC utilise la valeur liquidative la plus récente fournie par les responsables de l'administration ou du commandité, sauf s'il existe une indication que la juste valeur diffère de la valeur liquidative fournie. La valeur liquidative est ajustée en fonction de tous les événements ayant lieu entre la date de clôture du fonds et la date de clôture de BDC, ce qui correspond habituellement à un trimestre. Les événements comprennent, sans s'y limiter, les décaissements, les distributions, les fluctuations de change, les changements apportés aux placements dans des sociétés cotées en Bourse ainsi que les événements importants ayant une incidence sur les entreprises qui composent les portefeuilles sous-jacents.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéulation. Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. On calcule la juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de sociétés de courtage intermédiaires reconnues ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Emprunts

Les billets à court et à long terme sont évalués au coût amorti.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

Garanties financières

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clientes ou clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Toutes les garanties sont émises en faveur de parties non liées dans des conditions de concurrence normale. Ces garanties sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de passation du contrat. La juste valeur est réputée nulle, car aucun frais ne sont perçus à la création. De plus, aucune créance pour les frais prévus n'est comptabilisée lors de la comptabilisation initiale.

Subséquemment, les garanties sont évaluées au montant correspondant à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'après le modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière.

Les frais sont calculés en pourcentage du solde en capital et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'ils deviennent exigibles.

La comptabilisation subséquente d'une réclamation à payer survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable qu'une cliente ou qu'un client ne respectera pas ses engagements contractuels, entraînant une mise en jeu de la garantie. Lorsqu'une réclamation est comptabilisée, la perte de crédit attendue au titre de la garantie est reprise et le véritable montant de la réclamation est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Produits d'intérêts et charges d'intérêts liés aux instruments financiers et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements par emprunt classés à la JVRN, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. On continue de déterminer les intérêts sur les prêts douteux à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Pour ce qui est des prêts accordés sans intérêt, la juste valeur est évaluée au moment de la comptabilisation initiale comme la valeur actualisée de l'ensemble des rentrées de trésorerie futures, calculée au moyen du taux d'intérêt du marché en vigueur pour des transactions similaires sur des titres ayant une note de crédit similaire. Au moment de la comptabilisation initiale, la différence entre la juste valeur et le montant de la transaction décaissé est comptabilisée à titre de perte nette sur autres instruments financiers à l'état consolidé des résultats. Par la suite, les produits d'intérêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif puis comptabilisés comme produits d'intérêts à l'état consolidé des résultats.

Les placements par emprunt donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils seront reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre au personnel admissible un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

L'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite est calculée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les membres du personnel en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

L'obligation au titre des prestations définies pour chaque régime est calculée en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation. Ces taux d'intérêt sont obtenus d'après les taux des obligations de sociétés de première catégorie qui, compte tenu du nombre limité de ces obligations à plus long terme, sont extrapolés à partir des taux des obligations provinciales de première catégorie auxquels un écart est ajouté pour tenir compte du risque de crédit additionnel lié aux obligations de sociétés de première catégorie.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des membres du personnel ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, compte non tenu des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés à la JVAERG sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à la décomptabilisation ou la dépréciation des instruments financiers connexes. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens quotidiens ou mensuels en vigueur au cours de l'exercice.

Les profits ou pertes de change latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, les placements par emprunt, les prêts, les titres adossés à des créances mobilières ainsi que les profits ou pertes de change latents sur les placements en capitaux propres sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes de change nets, tandis que les profits ou pertes réalisés et latents sur les emprunts et les swaps sont comptabilisés en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les profits ou pertes de change réalisés sur les placements en capitaux propres sont comptabilisés à titre de profits (pertes) nets réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats.

4.

Changements de méthodes comptables

BDC surveille activement les changements apportés aux Normes internationales d'information financière (IFRS) de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et évalue actuellement l'incidence de l'adoption des normes et modifications de norme ci-après :

IFRS 9, *Instruments financiers* et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui modifient les normes IFRS 9, *Instruments financiers* et IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications :

- présentent un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date de règlement si certaines conditions sont remplies, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique;
- clarifient la façon d'évaluer les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers qui sont assortis de caractéristiques liées à une éventualité, notamment des taux d'intérêt liés à des cibles environnementales, sociales et de gouvernance;
- présentent de nouvelles obligations d'information relativement aux instruments financiers dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie en raison d'éventualités qui ne sont pas directement liées aux variations des risques qui se rattachent aux prêts de base, comme certains prêts assujettis à des cibles environnementales, sociales et de gouvernance;
- modifient certaines des obligations d'information relativement aux instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

4. Changements de méthodes comptables (suite)

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui énonce les exigences relatives à la présentation et aux informations à fournir dans les états financiers. L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et donne lieu à des modifications circonscrites d'autres normes qui entreront en vigueur à l'adoption de la nouvelle norme. La norme :

- prévoit de nouveaux totaux et sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé des résultats, ainsi que de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation de l'information;
- exige la présentation de certaines mesures de la performance définies par la direction dans les notes afférentes aux états financiers.

L'IFRS 18 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. BDC évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

D'autres changements ont été publiés par l'IASB et ne devraient pas avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de BDC.

5.

Réforme des taux interbancaires offerts

Dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence de l'IASB, la publication du taux offert en dollars canadiens (CDOR) pour toutes les échéances restantes a cessé le 28 juin 2024. BDC a réussi à faire passer tous les contrats faisant référence aux taux CDOR à des taux de référence alternatifs, de sorte qu'elle n'est plus exposée au taux CDOR au 31 mars 2025 (253 254 \$ au 31 mars 2024).

6.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS de comptabilité exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

L'économie canadienne est confrontée à des défis importants, ce qui entraîne une perspective moins optimiste. La préoccupation la plus urgente provient des tarifs imposés par le gouvernement américain sur les importations, ainsi que des mesures de rétorsion prises par les partenaires commerciaux. Les incertitudes entourant la durée, la portée et l'intensité de ces tarifs introduisent un risque considérable. Il existe une incertitude quant à l'évolution des politiques commerciales américaines avec ses partenaires commerciaux et les impacts potentiels sur l'économie mondiale. Cette incertitude pourrait entraîner des perturbations dans les flux commerciaux, le marché du travail, une augmentation des coûts pour les entreprises et les consommateurs, et un effet de ralentissement sur la croissance économique. Cette situation aura un impact sur la volatilité des pertes de crédit attendues. Voir la Note 10 – Prêts pour plus d'informations sur les hypothèses concernant les informations prospectives incluses dans l'évaluation de l'allocation pour les pertes de crédit attendues.

Les informations concernant les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées dans la présente note.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 représente l'estimation par la direction des pertes attendues dans le portefeuille de prêts, d'engagements relatifs aux prêts et de garanties de prêts à la date de présentation de l'information financière, laquelle est déterminée actif par actif, intègre des informations prospectives et est fondée sur des pondérations probabilistes tirées de différents scénarios économiques.

BDC examine ses prêts, ses engagements relatifs aux prêts et ses garanties de prêts individuellement pour estimer la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements dans le cadre de certaines activités, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer si un prêt, un engagement relatif aux prêts ou une garantie de prêts est déprécié et les risques qu'il ou elle comporte, ou d'estimer les flux de trésorerie futurs et la valeur des garanties.

Les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts dépréciés sont réputés être à l'Étape 3. Tous les autres prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont réputés se trouver à l'Étape 1, ou à l'Étape 2 si une augmentation importante du risque de crédit est survenue. Si l'augmentation du risque de crédit n'est plus considérée comme étant importante, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont retransférés à l'Étape 1 et si les prêts ne sont plus considérés comme étant dépréciés, ils sont retransférés à l'Étape 1 ou à l'Étape 2. À chaque date de clôture, BDC évalue les critères suivants pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale :

- une augmentation importante de la probabilité de défaillance attendue pour la durée de vie depuis l'octroi;
- les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts qui sont sous surveillance; et
- les prêts qui sont en souffrance depuis 30 jours.

6. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues (suite)

Le jugement de spécialistes en matière de crédit peut également être exercé, au besoin, pour tenir compte des prêts dont le risque de crédit a augmenté de manière importante. Les pertes de crédit attendues sont calculées pour chaque exposition, en prenant en compte la probabilité de défaillance prospective, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance de l'instrument financier. L'IFRS 9 exige que les conditions économiques actuelles et à venir représentant différents scénarios soient prises en compte pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes attendues. BDC utilise trois scénarios prospectifs qui sont fondés sur des pondérations probabilistes. Le « scénario de base » représente le scénario le plus probable compte tenu des conditions économiques actuelles et prospectives, tandis que le scénario « optimiste » et le scénario « pessimiste » diffèrent du scénario de base puisqu'ils se fondent sur des conditions économiques plausibles. L'utilisation des informations prospectives exige que la direction exerce son jugement.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la correction de valeur de façon significative. Pour de plus amples renseignements sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, se reporter à la note 10, *Prêts*.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (c.-à-d. les cours cotés sur un marché ou les cours offerts par une courtière ou un courtier), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie. Le prix d'un placement récent est pris en compte aux fins de la détermination des composantes des modèles d'évaluation et est établi en fonction des rondes de financement achevées à la date de clôture ou avant celle-ci. Lorsqu'un placement important a été effectué récemment dans une ou plusieurs entités émettrices, le prix de ce placement est considéré comme étant la juste valeur.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Méthodes comptables significatives*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 7, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

Le processus d'évaluation de BDC a pris en compte l'incidence du contexte macroéconomique et géopolitique et de facteurs tels que les taux d'intérêt, la main-d'œuvre, la chaîne d'approvisionnement, le niveau de liquidités et la capacité d'obtenir du financement. Le processus inclut des ajustements apportés par la direction en fonction de facteurs comme l'environnement concurrentiel, la qualité et la capacité financière des parties prenantes à soutenir l'entreprise, les données fondamentales propres à l'entreprise et le rang des instruments financiers.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de départ à la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

7.

Classement et juste valeur des instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024 :

		31 mars 2025		
		Évaluation à la juste valeur		Évaluation au coût amorti
Note		JVRN	JVAERG	
Actifs financiers				
Trésorerie		–	–	1 547 771
Actifs dérivés	8	454	–	–
Titres adossés à des créances mobilières	9	17 037	1 185 549	–
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10	–	–	40 772 251
Placements	11	6 306 293	–	–
Autres actifs ¹		–	–	20 192
Total des actifs financiers		6 323 784	1 185 549	42 340 214
Passifs financiers				
Créditeurs, frais courus et autres passifs ¹	12	–	–	330 913
Passifs dérivés	8	3 853	–	–
Billets à court terme	13	–	–	21 254 049
Billets à long terme	13	–	–	12 681 699
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	10, 20	–	–	564 721
Total des passifs financiers		3 853	–	34 831 382
1 Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.				

7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

		31 mars 2024			
Note		Évaluation à la juste valeur		Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN	JVAERG		
Actifs financiers					
Trésorerie		–	–	919 278	919 278
Actifs dérivés	8	317	–	–	317
Titres adossés à des créances mobilières	9	17 082	1 272 445	–	1 289 527
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	10	–	–	38 891 042	38 891 042
Placements	11	5 737 949	–	–	5 737 949
Autres actifs ¹		–	–	26 945	26 945
Total des actifs financiers		5 755 348	1 272 445	39 837 265	46 865 058
Passifs financiers					
Créditeurs, frais courus et autres passifs ¹	12	–	–	325 222	325 222
Passifs dérivés	8	144	–	–	144
Billets à court terme	13	–	–	17 833 660	17 833 660
Billets à long terme	13	–	–	11 777 172	11 777 172
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	10, 20	–	–	637 857	637 857
Total des passifs financiers		144	–	30 573 911	30 574 055

¹ Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur :

	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur	Valeur comptable	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Prêts	2	40 740 848	40 772 251	2	38 285 131	38 891 042
Passifs financiers évalués au coût amorti						
Billets à long terme	2	12 864 225	12 681 699	2	11 597 120	11 777 172

7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (suite)

Prêts évalués au coût amorti

La valeur comptable nette des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable nette reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été octroyé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, on détermine la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable nette, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Méthodes comptables significatives sous Principaux types d'instruments financiers – Prêts*.

Billets à court terme évalués au coût amorti

On détermine la juste valeur des billets à court terme classés au coût amorti en utilisant des cours cotés sur des marchés. La valeur comptable des billets à court terme est une approximation raisonnable de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme. C'est la raison pour laquelle les billets à court terme ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

Billets à long terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à long terme classés au coût amorti est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restante à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Méthodes comptables significatives*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données de marché importantes non observables.

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 ni entre le Niveau 2 et le Niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les Niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des placements inscrits en bourse deviennent des placements privés pendant les périodes présentées. Des transferts ont été effectués entre le Niveau 1 et le Niveau 3 au cours des exercices 2025 et 2024.

7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants montrent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie :

	31 mars 2025			
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	totale
Actifs				
Actifs dérivés	—	454	—	454
Titres adossés à des créances mobilières	—	1 202 586	—	1 202 586
Placements	43 632	—	6 262 661	6 306 293
Total des actifs	43 632	1 203 040	6 262 661	7 509 333
Passifs				
Passifs dérivés	—	3 853	—	3 853
Total des passifs	—	3 853	—	3 853

	31 mars 2024			
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	totale
Actifs				
Actifs dérivés	—	317	—	317
Titres adossés à des créances mobilières	—	1 289 527	—	1 289 527
Placements	85 349	—	5 652 600	5 737 949
Total des actifs	85 349	1 289 844	5 652 600	7 027 793
Passifs				
Passifs dérivés	—	144	—	144
Total des passifs	—	144	—	144

7. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants illustrent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements par emprunt et des placements en capitaux propres classés dans le Niveau 3 sont présentées à la note 3, *Méthodes comptables significatives*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles varient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements par emprunt, une variation de 1% du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 18,3 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (16,0 millions de dollars en 2024) :

	31 mars 2025
	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2024	5 652 600
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(42 313)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(64 857)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	91 579
Décaissements sur les placements	1107 385
Remboursements sur les placements et autres	(480 559)
Transferts du Niveau 3 vers le Niveau 1	(1 174)
Juste valeur au 31 mars 2025	6 262 661

	31 mars 2024
	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2023	5 637 352
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	69 897
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(288 979)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	4 209
Décaissements sur les placements	863 952
Remboursements sur les placements et autres	(622 215)
Transferts du Niveau 3 vers le Niveau 1	(11 616)
Juste valeur au 31 mars 2024	5 652 600

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le Niveau 3 attribués aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière :

	2025	2024
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	16 544	64 493
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(91 007)	(268 477)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	104 471	4 213
Total des profits relatifs aux actifs de Niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière		30 008
		(199 771)

8.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise des swaps et des contrats à terme afin de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéulation. BDC n'a pas conclu d'opération devant faire l'objet de compensation au cours de l'exercice.

Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC peut conclure se présentent comme suit :

- swaps de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant; et
- swaps de devises et de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

BDC peut conclure des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt et des devises en rapport avec les modifications à la composition du portefeuille de prêts.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

BDC a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sur le plan économique ses prêts et ses placements par emprunt en devises. Les placements en capitaux propres en devises sont couverts économiquement à la suite de la survenance d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

8. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts. Se reporter à la note 17, *Gestion du risque*, pour en savoir plus sur les accords généraux de compensation et les garanties associées aux dérivés :

	31 mars 2025		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de change à terme	454	3 853	(3 399)
Total des instruments financiers dérivés	454	3 853	(3 399)

	31 mars 2024		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de change à terme	317	144	173
Total des instruments financiers dérivés	317	144	173

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés :

	Durée jusqu'à l'échéance	31 mars 2025	
		Valeur nominale	Notional amount
	Moins de 1 an		
Contrats de change à terme		1 003 583	1 003 583
Total des instruments financiers dérivés		1 003 583	1 003 583

Tous les montants libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

9.

Titres adossés à des créances mobilières

Le tableau qui suit présente sommairement les TACM selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2025, des TACM totalisant 48 094 \$ étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (63 540 \$ au 31 mars 2024) et des TACM totalisant 1 154 492 \$ avaient une échéance de plus de cinq ans (1 225 987 \$ au 31 mars 2024). Les TACM peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents ou, dans certains cas, le solde des billets, est amorti à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Montant nominal	1 212 445	1 314 892
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(26 896)	(42 447)
Valeur comptable	1 185 549	1 272 445
Rendement	4,40%	4,27%
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	21 987	22 440
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(4 950)	(5 358)
Valeur comptable	17 037	17 082
Rendement	8,88%	8,85%
Titres adossés à des créances mobilières	1 202 586	1 289 527

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 17,7 millions de dollars, découlant d'une augmentation importante du risque de crédit, a été comptabilisée à l'égard d'une partie du portefeuille de TACM classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (28,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2024). La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a été comptabilisée à l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues, et la perte correspondante a été comptabilisée dans la variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la JVAERG à l'état consolidé du résultat global. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de TACM, se reporter à la note 17, *Gestion du risque*.

10.

Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle :

	2025					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	439 756	5 064 267	35 274 915	40 778 938	(907 196)	39 871 742
Douteux	73 307	246 809	1 306 797	1 626 913	(726 404)	900 509
Prêts au 31 mars 2025	513 063	5 311 076	36 581 712	42 405 851	(1 633 600)	40 772 251

	2024					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	350 444	5 515 051	33 236 815	39 102 310	(816 312)	38 285 998
Douteux	40 801	208 911	810 870	1 060 582	(455 538)	605 044
Prêts au 31 mars 2024	391 245	5 723 962	34 047 685	40 162 892	(1 271 850)	38 891 042

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues :

	31 mars 2025			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Solde au 1 ^{er} avril 2024	405 580	410 732	455 538	1 271 850
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ¹	163 511	(159 893)	(3 618)	–
Transfert à l'Étape 2 ¹	(181 216)	219 883	(38 667)	–
Transfert à l'Étape 3 ¹	(4 261)	(99 708)	103 969	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ²	(194 570)	181 787	489 117	476 334
Actifs financiers remboursés en totalité	(39 818)	(48 231)	(35 240)	(123 289)
Nouveaux actifs financiers créés	238 523	18 165	–	256 688
Radiations	–	–	(286 482)	(286 482)
Recouvrements	–	–	40 470	40 470
Variation des taux de change et autres	290	(3 578)	1317	(1 971)
Solde au 31 mars 2025	388 039	519 157	726 404	1 633 600

¹ Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

² Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

10. Prêts (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédits attendues (suite)

	31 mars 2024			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2023	302 061	393 811	348 167	1 044 039
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ¹	181 086	(175 725)	(5 361)	–
Transfert à l'Étape 2 ¹	(132 770)	169 321	(36 551)	–
Transfert à l'Étape 3 ¹	(3 096)	(69 742)	72 838	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ²	(138 738)	123 906	304 989	290 157
Actifs financiers remboursés en totalité	(35 240)	(49 663)	(44 722)	(129 625)
Nouveaux actifs financiers créés	232 161	18 920	–	251 081
Radiations	–	–	(215 299)	(215 299)
Recouvrements	–	–	30 656	30 656
Variation des taux de change et autres	116	(96)	821	841
Solde au 31 mars 2024	405 580	410 732	455 538	1 271 850

¹ Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

² Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

Données et hypothèses clés

L'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est le résultat d'un calcul complexe utilisant un certain nombre de données et d'hypothèses. Les principaux inducteurs de pertes de crédit attendues sont les suivants :

- changement de la conjoncture macroéconomique prospective de plusieurs scénarios et de leurs pondérations respectives;
- changement des niveaux de risque de crédit que présentent les prêts, reflété dans les changements de notations de risque interne;
- changement du volume de nouveaux prêts et de la croissance du portefeuille; et
- migration de l'exposition du prêt entre les étapes en raison des changements dans les données et les hypothèses susmentionnées.

10. Prêts (suite)

Information prospective

Il est tenu compte de l'information prospective dans l'appréciation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues et pour déterminer si un instrument financier a subi une augmentation importante du risque de crédit. La probabilité de défaillance (PD), la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD) utilisées pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le portefeuille de prêts productifs prennent en compte les hypothèses prospectives pondérées en fonction des scénarios. Des variables macroéconomiques prospectives sont prévues pour les scénarios « de base », « optimiste » et « pessimiste ». Dans chacun des trois scénarios macroéconomiques, l'estimation des pertes de crédit attendues comprend une projection des variables macroéconomiques pertinentes sur les deux prochaines années. Les principales variables comprennent, sans s'y limiter, la croissance du PIB, les taux de chômage, le prix du pétrole WTI, l'indice des prix à la consommation et les taux d'intérêt. Les prévisions prennent en considération des variables macroéconomiques nationales et provinciales.

Compte tenu des incertitudes actuelles en matière de politique commerciale mondiale, notre scénario de base repose sur plusieurs hypothèses clés. Cette vue de base, au 31 mars 2025, prend en compte les défis commerciaux auxquels le Canada sera confronté. La prévision inclut les tarifs américains sur les produits canadiens et les tarifs de rétorsion canadiens sur les produits américains, qui devraient être en place pour une durée limitée. Elle considère également un taux directeur stable de la Banque du Canada pour la seconde moitié de 2025, des contre-tarifs d'autres pays et la réponse fiscale du Canada. Le scénario de base met en évidence l'impact potentiel des tarifs sur les flux commerciaux, les coûts des entreprises, l'inflation et la croissance économique globale, entraînant une croissance modérée du PIB de 0,9 % en 2025, contre 1,5 % en 2024.

Des scénarios optimistes et pessimistes ont été développés pour tenir compte des fluctuations macroéconomiques potentielles affectant la croissance du PIB. Dans le scénario pessimiste, le PIB devrait se contracter en 2025 et 2026 en raison des effets des crises financières récentes, entraînant une récession prolongée due à la baisse des investissements des entreprises et des dépenses des consommateurs.

En revanche, le scénario optimiste offre une perspective économique plus favorable, avec une augmentation des investissements des entreprises en 2025, bien que toujours en dessous de la croissance potentielle, et un retour à une activité économique supérieure au potentiel en 2026.

Les modèles ont été calibrés en fonction des performances historiques et reposent sur des prévisions macroéconomiques combinées aux jugements d'experts pour déterminer les poids plausibles des scénarios envisagés afin de refléter les informations prospectives.

Les tableaux présentés ci-dessous contiennent des indicateurs macroéconomiques essentiels utilisés pour déterminer nos provisions pour pertes de crédit estimées. Ces projections englobent le scénario de base, ainsi que les scénarios optimistes et pessimistes, offrant des perspectives sur les 12 prochains mois et la période de prévision suivante, qui s'aligne sur les perspectives à moyen terme de BDC.

31 mars 2025						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision subséquente	12 prochains mois	Période de prévision subséquente	12 prochains mois	Période de prévision subséquente
PIB réel du Canada (%)	0,9	1,9	1,4	1,9	(4,2)	(0,2)
Taux de chômage (%)	6,7	6,1	6,2	5,6	10,6	11,6
Prix du pétrole WTI (en \$ US le baril)	68	71	68	71	39	27

31 mars 2024						
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision subséquente	12 prochains mois	Période de prévision subséquente	12 prochains mois	Période de prévision subséquente
PIB réel du Canada (%)	0,8	2,3	1,0	2,3	(4,5)	0,4
Taux de chômage (%)	6,0	5,8	6,0	5,8	10,1	11,3
Prix du pétrole WTI (en \$ US le baril)	78	77	78	77	44	29

10. Prêts (suite)

Sensibilité des pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants montrent l'incidence qu'aurait sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues l'hypothèse selon laquelle les prêts productifs sont tous à l'Étape 1 ou à l'Étape 2 :

	31 mars 2025	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ¹	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	971 662	-
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	765 218	(206 444)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 330 182	358 520

¹ Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

	31 mars 2024	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ¹	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	882 597	-
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	733 571	(149 026)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 225 047	342 450

¹ Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

Risque de crédit

Les principales garanties et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts en cas de défaillance comprennent : i) divers types de garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers, et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2025, des prêts douteux de 55,6 millions de dollars (21,9 millions de dollars au 31 mars 2024), déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, étaient garantis par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour faire en sorte que les engagements de l'emprunteuse ou de l'emprunteur soient respectés. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant indique les prêts productifs et non productifs en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC :

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2025			
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
De 0,5 à 1,0	Supérieure	5 187 255	163 460	–	5 350 715
De 1,5 à 5,0	Inférieure	25 840 926	8 401 748	–	34 242 674
5,5	Sous surveillance	–	1 185 549	–	1 185 549
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 626 913	1 626 913
Prêts, valeur comptable brute		31 028 181	9 750 757	1 626 913	42 405 851
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(388 039)	(519 157)	(726 404)	(1 633 600)
Valeur comptable nette		30 640 142	9 231 600	900 509	40 772 251

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2024			
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
De 0,5 à 1,0	Supérieure	5 156 116	45 768	–	5 201 884
De 1,5 à 5,0	Inférieure	25 557 050	7 275 771	–	32 832 821
5,5	Sous surveillance	–	1 067 605	–	1 067 605
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 060 582	1 060 582
Prêts, valeur comptable brute		30 713 166	8 389 144	1 060 582	40 162 892
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(405 580)	(410 732)	(455 538)	(1 271 850)
Valeur comptable nette		30 307 586	7 978 412	605 044	38 891 042

Les tableaux suivants présentent un sommaire des prêts en cours selon le risque lié à la garantie :

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2025
Financement garanti ¹	29 819 210	1 086 509	30 905 719	73%
Financement partiellement garanti ²	4 427 840	207 986	4 635 826	11%
Financement levier ³	6 531 888	332 418	6 864 306	16%
Prêts en cours	40 778 938	1 626 913	42 405 851	100%

¹ Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

² Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

³ Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2024
Financement garanti ¹	28 156 598	680 595	28 837 193	71%
Financement partiellement garanti ²	4 534 049	130 976	4 665 025	12 %
Financement levier ³	6 411 663	249 011	6 660 674	17 %
Prêts en cours	39 102 310	1 060 582	40 162 892	100 %

¹ Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

² Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

³ Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'une cliente ou un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant montre la valeur comptable brute des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit parce qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Ces prêts sont inclus à l'Étape 2.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2025	218 858	56 465	2 760	278 083
Au 31 mars 2024	229 993	72 035	13 420	315 448

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours et des montants non déboursés sur les prêts autorisés sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'une débitrice ou d'un débiteur unique ou d'un groupe de clientes ou clients étroitement liés était inférieure à 1 % au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024.

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 4 157 102 \$ au 31 mars 2025 (1 188 121 \$ à taux fixe; 2 963 131 \$ à taux flottant; 5 850 \$ à taux d'intérêt nul) (4 399 869 \$ au 31 mars 2024 [1 719 844 \$ à taux fixe; 2 673 525 \$ à taux flottant; 6 500 \$ à taux d'intérêt nul]). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 6,3 % sur les engagements relatifs aux prêts portant intérêt (7,78 % au 31 mars 2024).

Geographic distribution	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	766 785	56 435	767 641	43 511
Île-du-Prince-Édouard	75 021	3 140	78 507	1 786
Nouvelle-Écosse	771 378	57 827	761 702	41 954
Nouveau-Brunswick	557 583	72 894	535 519	91 019
Québec	13 766 233	1 481 673	13 018 040	1 398 451
Ontario	11 570 304	995 837	11 096 225	1 128 123
Manitoba	1 165 354	94 802	1 073 479	91 974
Saskatchewan	1 086 457	66 400	1 074 714	63 774
Alberta	5 720 037	801 672	5 431 721	796 677
Colombie-Britannique	6 721 409	511 619	6 137 216	735 489
Yukon	116 428	11 235	107 305	4 676
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	88 862	3 568	80 823	2 435
Total des prêts en cours	42 405 851	4 157 102	40 162 892	4 399 869

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Commerce de gros et de détail	8 841 017	720 497	8 346 092	868 616
Fabrication	8 550 289	1 052 862	8 402 140	1 131 408
Industries de services	6 757 912	472 854	6 247 200	551 155
Immeubles commerciaux	4 374 271	275 433	3 882 292	207 352
Construction	4 169 422	369 495	3 907 244	350 356
Tourisme	3 871 740	303 350	3 676 376	309 806
Transport et entreposage	2 935 030	272 278	2 766 857	312 562
Ressources	1 561 973	510 093	1 549 146	491 796
Autres	1 344 197	180 240	1 385 545	176 818
Total des prêts en cours	42 405 851	4 157 102	40 162 892	4 399 869

Les tableaux suivants indiquent les engagements relatifs aux prêts en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC :

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2025			
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
De 0,5 à 1,0	Supérieure	707 345	20 666	—	728 011
De 1,5 à 5,0	Inférieure	2 964 547	419 154	—	3 383 701
5,5	Sous surveillance	—	45 390	—	45 390
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		3 671 892	485 210	—	4 157 102
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(48 056)	(16 410)	—	(64 466)
Valeur comptable		3 623 836	468 800	—	4 092 636

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2024			
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
De 0,5 à 1,0	Supérieure	583 939	—	—	583 939
De 1,5 à 5,0	Inférieure	3 493 336	258 991	—	3 752 327
5,5	Sous surveillance	—	63 603	—	63 603
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		4 077 275	322 594	—	4 399 869
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(55 504)	(10 781)	—	(66 285)
Valeur comptable		4 021 771	311 813	—	4 333 584

10. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements qui est incluse dans les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts dans l'état consolidé de la situation financière :

	31 mars 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements				
Solde au 1 ^{er} avril 2024	55 504	10 781	–	66 285
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ¹	2 707	(2 707)	–	–
Transfert à l'Étape 2 ¹	(11 788)	11 788	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ²	2 536	15 374	–	17 910
Augmentation (diminution) nette des engagements	(660)	(18 032)	–	(18 692)
Variation des taux de change et autres	(243)	(794)	–	(1 037)
Solde au 31 mars 2025	48 056	16 410	–	64 466

¹ Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

² Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

	31 mars 2024			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements				
Solde au 1 ^{er} avril 2023	47 172	9 928	–	57 100
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ¹	4 917	(4 917)	–	–
Transfert à l'Étape 2 ¹	(9 300)	9 300	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ²	7 824	13 067	–	20 891
Augmentation (diminution) nette des engagements	5 182	(16 603)	–	(11 421)
Variation des taux de change et autres	(291)	6	–	(285)
Solde au 31 mars 2024	55 504	10 781	–	66 285

¹ Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

² Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

11.

Placements

BDC détient un portefeuille de placements par emprunts qui est assorti d'un risque moyen à élevé et un portefeuille de placements directs et indirects en capitaux propres assorti d'un risque élevé. Tous les placements, qui sont détenus à plus long terme, sont des actifs non courants.

Le tableau suivant présente un aperçu des portefeuilles de placements et des montants non déboursés sur les placements autorisés par type de placement :

Type de placement	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Par emprunt	1 413 542	1 504 391	195 437	1 309 099	1 401 247	170 594
En capitaux propres	2 460 847	2 100 757	61 971	2 228 638	1 822 650	106 573
Placements directs	3 874 389	3 605 148	257 408	3 537 737	3 223 897	277 167
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds ¹	2 431 904	1 569 259	1 218 499	2 200 212	1 410 230	1 211 789
Placements	6 306 293	5 174 407	1 475 907	5 737 949	4 634 127	1 488 956

¹ Au 31 mars 2025, BDC avait investi dans 149 fonds par l'intermédiaire de son secteur Capital de risque et dans 43 fonds par l'intermédiaire de son secteur Programmes incitatifs pour le capital (135 et 39 fonds, respectivement, au 31 mars 2024).

Le tableau qui suit résume les placements par emprunt en cours selon leur date d'échéance contractuelle :

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Juste valeur totale	
				Coût total	
Au 31 mars 2025	134 112	1 091 904	278 375	1 504 391	1 413 542
Au 31 mars 2024	120 148	987 492	293 607	1 401 247	1 309 099

Les placements par emprunt ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société.

11. Placements (suite)

Les placements par emprunt en cours et les engagements connexes classés par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrés dans les tableaux qui suivent. Les engagements relatifs aux placements par emprunt comprennent des montants de 81 551 \$ à taux fixe et de 113 886 \$ à taux flottant (103 310 \$ et 67 284 \$, respectivement, au 31 mars 2024), dont le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 9,3 % (10,1 % sur les engagements relatifs aux placements par emprunt au 31 mars 2024), excluant les rendements autres qu'en intérêts.

Répartition géographique	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	20 335	21 236	2 000	12 665	13 524	16 500
Île-du-Prince-Édouard	2 551	2 482	—	—	—	4 050
Nouvelle-Écosse	21 695	24 774	2 043	19 539	21 225	1 700
Nouveau-Brunswick	13 505	14 454	2 550	14 387	17 470	—
Québec	481 098	502 335	87 412	446 506	455 129	42 950
Ontario	581 953	613 250	64 630	522 034	568 870	67 355
Manitoba	34 996	34 599	1 800	27 895	28 676	5 065
Saskatchewan	30 697	33 341	1 000	37 856	38 324	—
Alberta	103 854	128 107	18 040	92 824	115 653	9 649
Colombie-Britannique	121 007	128 104	15 962	133 272	140 155	23 325
Yukon	1 851	1 709	—	2 121	2 221	—
Placements par emprunt	1 413 542	1 504 391	195 437	1 309 099	1 401 247	170 594

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Industries de services	462 329	479 196	87 955	437 365	450 607	68 053
Fabrication	326 100	345 790	40 141	303 662	323 648	37 488
Commerce de gros et de détail	239 305	260 899	13 541	245 657	258 940	17 715
Industries de l'information	185 788	196 434	27 940	137 604	151 018	29 118
Construction	115 775	118 492	10 710	99 291	101 405	10 000
Ressources	30 059	50 248	4 000	36 608	58 366	1 155
Transport et entreposage	20 040	19 758	7 550	14 228	19 433	—
Services éducatifs	15 175	14 672	—	16 603	16 918	565
Tourisme	14 976	14 933	1 800	18 081	20 912	2 000
Autres	3 995	3 969	1 800	—	—	4 500
Placements par emprunt	1 413 542	1 504 391	195 437	1 309 099	1 401 247	170 594

La concentration la plus significative des placements par emprunt résultant d'une débitrice ou d'un débiteur unique ou d'un groupe de clientes ou clients étroitement liés au 31 mars 2025 était de 1,8 % du total des placements par emprunt au coût (2,1 % au 31 mars 2024). Le portefeuille de placements par emprunt est composé majoritairement de débentures.

11. Placements (suite)

La concentration des placements directs en capitaux propres selon le secteur d'activité est illustrée ci-dessous. Le placement le plus important correspondait à 2,1% du total des placements directs en capitaux propres au coût (2,3 % au 31 mars 2024).

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Technologie de l'information	782 657	710 754	22 224	721 823	638 604	14 306
Fabrication	411 089	251 189	8 200	352 763	197 128	15 738
Industries de services	370 494	291 273	5 000	362 035	246 195	10 158
Communications	242 677	155 896	882	227 472	142 642	1 002
Ressources	139 399	160 281	1 676	133 133	136 963	4 287
Électronique	110 766	110 002	3 358	87 950	104 547	100
Industriel	88 464	118 005	3 443	103 461	104 769	834
Commerce de gros et de détail	71 107	60 692	—	54 645	47 398	12 900
Médecine et soins de santé	68 888	74 849	250	54 191	60 505	3 579
Transport et entreposage	62 718	31 283	—	46 010	33 585	30 521
Énergie	25 245	31 754	481	20 555	27 516	496
Construction	23 019	23 019	—	—	—	6 771
Biotechnologie et pharmacologie	21 318	33 156	4 230	28 571	37 283	4 230
Services éducatifs	7 726	2 400	661	8 340	6 249	751
Autres	35 280	46 204	11 566	27 689	39 266	900
Placements directs en capitaux propres	2 460 847	2 100 757	61 971	2 228 638	1 822 650	106 573

11. Placements (suite)

Sensibilité de la juste valeur aux données non observables clés

Les tableaux suivants présentent les techniques d'évaluation importantes utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des instruments financiers classés au Niveau 3 (pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie, se reporter à la note 7, *Classement et juste valeur des instruments financiers*) et l'analyse de la sensibilité de la juste valeur à ces données non observables :

31 mars 2025				
Placements	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des placements par emprunt	1 412 592	Flux de trésorerie actualisés ²	Taux d'actualisation : augmentation de 1 % diminution de 1 %	(29 395) 30 673
Juste valeur totale des placements directs en capitaux propres	2 418 165	Flux de trésorerie actualisés ²	Taux d'actualisation : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(2 933) 1 320
		Multiples de marché	Taux d'actualisation aux fins de comparaison +-5 % ³	(30 186) 30 186
		Prix des transactions	s. o.	s. o.
		Valeur liquidative	s. o.	s. o.
Juste valeur totale des placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 431 904	Valeur liquidative ¹	s. o.	s. o.
Juste valeur totale – Niveau 3	6 262 661			

31 mars 2024				
Placements	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des placements par emprunt	1 307 496	Flux de trésorerie actualisés ²	Taux d'actualisation : augmentation de 1 % diminution de 1 %	(25 345) 26 397
Juste valeur totale des placements directs en capitaux propres	2 144 892	Flux de trésorerie actualisés ²	Taux d'actualisation : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(9 194) 5 604
		Multiples de marché	Taux d'actualisation aux fins de comparaison +-5 % ³	(28 957) 28 957
		Prix des transactions	s. o.	s. o.
		Valeur liquidative	s. o.	s. o.
Juste valeur totale des placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 200 212	Valeur liquidative ¹	s. o.	s. o.
Juste valeur totale – Niveau 3	5 652 600			

¹ La juste valeur est déterminée par des tiers, soit des commandités ou des commandités de fonds d'investissement en capital de risque.

² Toute augmentation (diminution) de cette donnée d'entrée non observable, prise individuellement, entraîne en général une diminution (augmentation) de la juste valeur.

³ La fourchette des données non observables ne s'applique pas à cette méthode d'évaluation.

12.

Créditeurs, frais courus et autres passifs

	31 mars 2025	31 mars 2024
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	100 224	94 803
Créditeurs	10 207	9 461
Dépôts des clientes et clients	65 542	58 638
Réclamation de garantie à payer	56 981	58 265
Autres	17 985	14 246
Total des passifs courants	250 939	235 413
Non courants		
Frais courus à long terme	78 257	88 149
Autres	1717	1660
Total des passifs non courants	79 974	89 809
Produits différés ¹	10 298	11 516
Créditeurs, frais courus et autres passifs	341 211	336 738

¹ Les produits différés sont classés dans le passif courant.

13.

Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation :

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	31 mars 2025		31 mars 2024	
			Montant nominal	Valeur comptable	Montant nominal	Valeur comptable
Billets à court terme / passifs financiers évalués au coût amorti						
2025	4,638 % - 5,163 %	CAD	—	—	17 792 500	17 833 660
2026	2,607% - 4,785%	CAD	21 241 000	21 254 049	—	—
Total des billets à court terme	—	—	—	21 254 049	—	17 833 660

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance :

Date d'échéance	2025	2024	Devise	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Taux effectif ¹	Taux effectif ¹		Montant nominal	Valeur comptable	Montant nominal	Valeur comptable
Billets à long terme / passifs financiers évalués au coût amorti							
2025	— 0,43 % - 5,02 %	—	CAD	—	—	2 307 000	2 316 932
2026	0,44 % - 4,89 %	0,44 % - 4,89 %	CAD	2 553 000	2 576 628	2 257 000	2 271 334
2027	0,49 % - 4,71 %	0,49 % - 4,71 %	CAD	3 449 000	3 482 985	2 415 000	2 434 903
2028	0,51 % - 4,49 %	0,51 % - 4,49 %	CAD	3 463 000	3 490 929	1 692 000	1 703 907
2029	1,20 % - 4,40 %	1,20 % - 4,40 %	CAD	2 181 000	2 200 984	1 949 000	1 964 875
2030	0,55 % - 3,89 %	0,55 % - 3,89 %	CAD	265 000	267 128	415 000	417 213
2031	1,42 % - 4,06 %	1,42 % - 4,06 %	CAD	169 000	169 864	159 000	159 753
2032	1,69 % - 4,03 %	1,69 % - 4,03 %	CAD	240 000	241 061	240 000	241 067
2033	2,68 % - 3,31 %	2,68 % - 3,31 %	CAD	120 000	120 871	120 000	120 873
2034	3,31 % - 3,77 %	3,31 % - 3,77 %	CAD	55 000	55 570	55 000	55 573
2035	3,31 % - 3,31 %	3,31 % - 3,31 %	CAD	30 000	30 245	30 000	30 247
2036	3,31 % - 3,31 %	3,31 % - 3,31 %	CAD	30 000	30 248	30 000	30 250
2037	3,31 % - 3,31 %	3,31 % - 3,31 %	CAD	15 000	15 186	30 000	30 245
Total des billets à long terme				12 681 699		11 777 172	

¹ Les taux effectifs des billets à long terme font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.

13. Emprunts (suite)

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, tous les billets à long terme portaient intérêt. Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie au titre des emprunts :

	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			31 mars 2025
	Émissions	Remboursements	Variation de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
31 mars 2024						
Évaluation au coût amorti						
Billets à court terme	17 833 660	28 006 500	(24 558 000)	–	(28 111)	–
Billets à long terme	11 777 172	3 628 000	(2 757 000)	–	33 527	–
Total des emprunts	29 610 832	31 634 500	(27 315 000)	–	5 416	–
						33 935 748

	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			31 mars 2024
	Émissions	Remboursements	Variation de la juste valeur	Intérêts courus	Variations des taux de change	
31 mars 2023						
Évaluation au coût amorti						
Billets à court terme	19 767 097	28 579 500	(30 523 500)	–	10 563	–
Billets à long terme	7 157 814	6 435 000	(1 865 000)	–	49 358	–
Total des emprunts	26 924 911	35 014 500	(32 388 500)	–	59 921	–
						29 610 832

14.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux membres du personnel admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les membres du personnel admissibles embauchés avant le 1er janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les membres du personnel embauchés après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé de membres du personnel qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement du marché courants des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Les actuaires et la direction prennent en compte le risque que de telles variations défavorables surviennent lorsqu'elles ou ils passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle.

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le CGPCR) de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le Comité des RH) du conseil d'administration de BDC (le conseil) en matière de stratégies de placement des caisses de retraite ainsi que pour gérer les fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par la trésorière ou le trésorier.
- Le Comité des RH est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. Il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite du personnel de la Banque de développement du Canada (le régime de retraite agréé) et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés le fonds dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- Le Conseil est responsable de la supervision globale des régimes et du fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participantes et participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation et de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paie l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuel nécessaire pour combler les droits du personnel à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participantes ou participants du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des personnes qui participent au régime. BDC prévoit qu'aucune contribution ne sera versée pour l'exercice 2026 pour le régime de retraite agréé en raison d'une pause obligatoire conformément aux règles fiscales et aux réglementations sur les régimes de retraite. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2026 s'élève à 9,1 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2026 s'élève à 7,6 millions de dollars.

14. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

BDC finance son régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale, aux lois fiscales et aux normes de pratiques actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des prestations constituées. Au 31 décembre 2024, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé se traduisait par un ratio sur une base de continuité de 149,3 % (avec un excédent dépassant 747,1 millions de dollars) et un ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation de 120,4 %. Un employeur doit prendre un congé de cotisations obligatoire pour le service courant lorsque le ratio sur une base de continuité est supérieur à 125 % et que le ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation excède 105 %. Par conséquent, BDC a maintenant atteint les deux seuils qui prévoient un congé de cotisation obligatoire pour l'employeur, conformément aux lois fiscales et aux réglementations sur les régimes de retraite. À compter de juillet 2024, suite au dépôt de son rapport d'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation au 31 décembre 2023, BDC a cessé de verser des cotisations à la caisse de retraite, comme le prescrit la législation fédérale applicable.

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies :

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Juste valeur des actifs nets des régimes à l'ouverture de l'exercice	2 061 923	1 838 404	110 488	96 596	–	–	2 172 411	1 935 000
Produits d'intérêts	99 203	92 804	5 553	5 075	–	–	104 756	97 879
Cotisations de l'employeur.euse	5 406	33 236	10 363	9 584	–	–	15 769	42 820
Cotisations des participants.es	25 925	26 436	–	–	–	–	25 925	26 436
Versements de prestations par le régime	(62 648)	(59 671)	(7 477)	(6 561)	–	–	(70 125)	(66 232)
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	(1 677)	(1 408)	(44)	(40)	–	–	(1 721)	(1 448)
Réévaluations								
Rendement des actifs du régime (compte non tenu des produits d'intérêts)	127 016	132 122	2 497	5 834	–	–	129 513	137 956
Juste valeur des actifs nets des régimes à la clôture de l'exercice	2 255 148	2 061 923	121 380	110 488	–	–	2 376 528	2 172 411
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	1 723 667	1 577 938	175 646	157 858	166 450	163 051	2 065 763	1 898 847
Coût des services rendus	47 668	43 052	3 936	3 481	3 952	4 156	55 556	50 689
Charges d'intérêts	82 079	78 179	8 337	7 807	7 897	8 065	98 313	94 051
Versements de prestations par le régime	(62 648)	(59 671)	(7 477)	(6 561)	–	–	(70 125)	(66 232)
Versements de prestations par l'employeur.euse	–	–	–	(7 810)	(6 467)	(7 810)	(6 467)	
Cotisations des participants.es	25 925	26 436	–	–	–	–	25 925	26 436
Réévaluations								
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	–	–	–	3 586	(5 051)	3 586	(5 051)
Effet des variations des hypothèses financières	19 802	63 025	1 334	8 051	2 042	4 968	23 178	76 044
Effet des ajustements liés à l'expérience	1 615	(5 292)	(659)	5 010	644	(2 272)	1 600	(2 554)
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 838 108	1 723 667	181 117	175 646	176 761	166 450	2 195 986	2 065 763
Total de l'actif net au titre des prestations définies	417 040	338 256	–	–	–	–	417 040	338 256
Total du passif net au titre des prestations définies	–	–	59 737	65 158	176 761	166 450	236 498	231 608

14. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus	47 668	43 052	3 936	3 481	3 952	4 156	55 556	50 689
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	82 079	78 179	8 337	7 807	7 897	8 065	98 313	94 051
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(99 203)	(92 804)	(5 553)	(5 075)	–	–	(104 756)	(97 879)
Charges administratives	1 677	1 408	44	40	–	–	1 721	1 448
Charges comptabilisées en résultat net	32 221	29 835	6 764	6 253	11 849	12 221	50 834	48 309
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	–	–	–	(3 586)	5 051	(3 586)	5 051
Effet des variations des hypothèses financières	(19 802)	(63 025)	(1 334)	(8 051)	(2 042)	(4 968)	(23 178)	(76 044)
Effet des ajustements liés à l'expérience	(1 615)	5 292	659	(5 010)	(644)	2 272	(1 600)	2 554
Rendement des actifs du régime (compte non tenu des produits d'intérêts)	127 016	132 122	2 497	5 834	–	–	129 513	137 956
Profit (perte) sur les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	105 599	74 389	1 822	(7 227)	(6 272)	2 355	101 149	69 517

Les actifs nets du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes :

Type de placement	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Placements						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 690	–	39 690	16 983	–	16 983
Titres achetés dans le cadre de contrats de prise en pension	–	566 200	566 200	–	441 207	441 207
Obligations						
Gouvernement du Canada	–	430 883	430 883	–	400 938	400 938
Provinces canadiennes	–	753 815	753 815	–	648 970	648 970
Sociétés canadiennes	–	576 418	576 418	–	562 692	562 692
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	–	119 095	119 095	–	102 855	102 855
Actions mondiales	–	981 194	981 194	–	895 618	895 618
Marchés privés	–	330 416	330 416	–	311 205	311 205
Autres	–	55 701	55 701	–	53 170	53 170
Passifs liés aux placements						
Titres vendus dans le cadre de contrats de mise en pension	–	1 020 922	1 020 922	–	833 734	833 734
Titres vendus à découvert	–	455 962	455 962	–	427 493	427 493
Juste valeur des actifs nets des régimes	39 690	2 336 838	2 376 528	16 983	2 155 428	2 172 411

14. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dégager un rendement qui dépasse, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en trois grandes catégories de placements : instruments à rendement fixe, placements en capitaux propres et placements dans les marchés privés. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40,0 % (40,0 % en 2024) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 45,0 % (45,0 % en 2024) de la juste valeur de marché du portefeuille, soit 40,0 % en actions mondiales (40,0 % en 2024) et 5,0 % en actions canadiennes (5,0 % en 2024). Quant aux placements dans les marchés privés, ils devraient représenter environ 15,0 % (15,0 % en 2024) de la juste valeur de marché du portefeuille. La répartition du portefeuille est passée en revue mensuellement aux fins de détermination de la nécessité d'un rééquilibrage.

Le régime de retraite utilise un portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif, avec à la fois une superposition d'obligations et une superposition par rapport à l'inflation. Dans le cadre de la superposition par rapport à l'inflation, des contrats de mise en pension de titres sont conclus afin de financer l'achat d'obligations à rendement réel fédérales, et des contrats de prise en pension de titres sont conclus afin d'obtenir les obligations nominales fédérales à livrer lorsqu'elles sont vendues à découvert. Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont renouvelées chaque année pour maintenir une position acheteur synthétique sur les obligations à rendement réel fédérales et une position vendeur synthétique sur les obligations nominales fédérales permettant de dégager le rendement de l'inflation. De plus, le régime de retraite utilise un programme de superposition d'obligations, par le biais du portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif, pour atteindre un ratio cible de couverture des taux d'intérêt. Le programme de superposition d'obligations a recours à des contrats de mise en pension pour financer l'achat d'expositions supplémentaires dans le portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif. Les contrats de mise en pension sont renouvelés périodiquement (jusqu'à un an) pour maintenir le ratio cible de couverture des taux d'intérêt.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes :

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Taux d'actualisation	4,80 %	4,85 %	4,80 %	4,85 %	4,80 %	4,85 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	s. o.	s. o.

Le taux d'inflation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'augmentation des prestations de retraite présentés dans le tableau ci-dessus représentent des projections à long terme de la direction. Au cours de l'exercice 2024, seule l'hypothèse de l'augmentation des salaires a été ajustée pour refléter le point de vue de la direction sur les salaires. L'hypothèse à court terme qui en a découlé était de 3,95 % pour les deux premières années et de 3,70 % pour les trois années suivantes. Au cours de l'exercice 2025, l'hypothèse à court terme qui en a découlé était de 3,70 % pour les cinq premières années et de 3,20 % par année, pour les années suivantes.

La table de mortalité suivante a été utilisée aux fins de la détermination de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2025 et 2024.

14. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Au 31 mars 2025, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 15,6 ans (15,5 ans en 2024). Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)

- 5,25 % en 2025, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040
(5,33 % en 2024, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040)

Autres frais médicaux

- 3,9 % par exercice
(3,9 % par exercice pour l'exercice 2024)

Coûts des soins dentaires

- 4,0 % par exercice
(4,0 % par exercice pour l'exercice 2024)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé (obligations au titre des prestations)

- 4,79 % en 2025, diminuant de 0,055 % chaque exercice jusqu'à 3,97 % en 2040
(4,85 % en 2024, diminuant de 0,055 % chaque exercice jusqu'à 3,97 % en 2040)

Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	31 mars 2025			31 mars 2024		
	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une : augmentation de 1% diminution de 1%	(253 352) 300 643	(21 794) 27 422	(23 570) 29 874	(236 447) 308 887	(21 399) 26 993	(22 139) 28 057
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une : augmentation de 1% diminution de 1%	39 546 (39 325)	12 120 (7 175)	153 (146)	36 621 (36 722)	13 851 (8 397)	199 (190)
Taux d'inflation						
Incidence d'une : augmentation de 1% diminution de 1%	289 334 (330 610)	19 572 (15 256)	237 (213)	273 848 (216 394)	19 885 (15 755)	270 (245)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une : augmentation de 1% diminution de 1%	235 576 (189 556)	23 879 (18 899)	— —	222 311 (178 953)	23 074 (18 382)	— —
Taux d'augmentation des coûts des soins de santé						
Incidence d'une : augmentation de 1% diminution de 1%	— —	— —	24 337 (19 624)	— —	— —	22 602 (18 222)
Mortalité après le départ à la retraite						
Incidence d'une : année de plus année de moins	(42 095) 41 591	(4 960) 4 898	(5 157) 5 235	(38 894) 38 444	(4 697) 4 631	(4 676) 4 745

15.

Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 31 mars 2025, 62 399 000 actions ordinaires étaient en circulation (76 399 000 au 31 mars 2024).

Conformément à la politique de BDC en matière de gestion du capital et de dividendes, à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2025, un dividende de 50,0 millions de dollars a été déclaré, soit 0,8 \$ par action, selon le rendement de l'exercice 2025, et un dividende de 337,0 millions de dollars, soit 4,41 \$ par action, a été versé au cours de l'exercice 2025, selon le rendement de l'exercice 2024.

Au cours de l'exercice 2025, BDC a émis 1,0 million d'actions ordinaires pour un produit en trésorerie de 100,0 millions de dollars, ce qui représente une injection de capital à l'appui de l'Initiative de catalyse du capital de risque de 2021 (3,5 millions actions ordinaires ont été émises au cours de l'exercice 2024 pour un produit en trésorerie de 350,0 millions de dollars à l'appui de l'Initiative de catalyse du capital de risque de 2017).

Au cours de l'exercice 2025, le ministère des Finances a procédé au rachat de 15,0 millions d'actions ordinaires pour une valeur totale de 1,5 milliard de dollars en vue de réduire le capital excédentaire du Programme d'accès au crédit (PAC) relativement aux initiatives prises lors de la pandémie de COVID-19 (aucune action n'a été rachetée au cours de l'exercice 2024).

Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2025	2024
À l'ouverture de l'exercice	76 399 000	72 899 000
Actions émises	1 000 000	3 500 000
Actions rachetées	(15 000 000)	—
À la clôture de l'exercice	62 399 000	76 399 000

16.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio est défini comme étant la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière combiné aux passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC, sur les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, excluant le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2025, le ratio de BDC s'établissait à 2,4:1 (2,0:1 au 31 mars 2024).

De plus, le total du capital versé, de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* de 1995, modifiée en mars 2020. Au 31 mars 2025, ces montants totalisaient 6,3 milliards de dollars (7,7 milliards de dollars au 31 mars 2024).

Au cours des exercices terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC est présenté dans sa Politique en matière de gestion du capital et des dividendes et respecte :

- la stratégie, l'énoncé sur l'appétit pour le risque et la politique de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de BDC;
- le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière du ministère des Finances.

Bien que BDC ne soit pas réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), son cadre de gestion du capital est continuellement amélioré afin qu'il soit mieux harmonisé avec les lignes directrices du BSIF et les pratiques pertinentes du secteur, tout en tenant compte des facteurs propres au mandat de BDC en sa qualité de société d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger contre les risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet; et
- le capital en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

BDC surveille de façon continue la situation de son capital en comparant le capital disponible avec le capital requis.

Le capital disponible, selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC, représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté conformément aux pratiques de l'industrie.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne comprend pas les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC), puisque ces programmes gouvernementaux sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

16. Gestion du capital (suite)

Suffisance du capital (suite)

Le tableau qui suit montre le rapprochement du capital disponible de BDC :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	15 327 833	16 526 455
Ajustements du capital disponible		
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(49 321)	(52 275)
Actif net au titre des prestations définies	(417 040)	(338 256)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	533 586	502 674
Partie des capitaux propres attribuable aux PIC	(2 506 387)	(2 382 457)
Partie des capitaux propres attribuable au PAC	(1 695 347)	(3 355 533)
Capital disponible	11 193 324	10 900 608

Le capital requis de BDC représente le capital nécessaire pour soutenir son profil de risque, et comprend l'élément suivant :

- Le capital économique, qui quantifie le capital requis pour couvrir les risques de crédit, d'investissement, opérationnels, commerciaux, stratégiques et de marché.

Le niveau de la cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle de gestion afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les volumes d'activité prévus et observés, ainsi que de la volatilité dans les hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle de gestion prévoit le versement à l'actionnaire, sous forme de dividendes, du capital excédant la cible de capital au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Pour de plus amples renseignements sur les versements de dividendes, se reporter à la note 15, *Capital social*.

La principale mesure que BDC utilise pour déterminer et évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis. Comme l'indique la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, différentes zones de gestion ont été établies afin de surveiller de près le ratio interne de capital tout au long d'un cycle économique complet, ce qui comprend une limite de risque, un seuil de tolérance ainsi qu'un niveau cible. Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions du Plan d'entreprise de BDC pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2025, un dividende d'un montant de 50,0 millions de dollars a été déclaré sur la base de la performance de l'exercice 2025.

17.

Gestion du risque

Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des entités émettrices de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteuses ou emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de Trésorerie.

Entités émettrices de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquemment, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque de crédit.

Au 31 mars 2025, le risque de crédit lié à une partie des billets avait augmenté de manière importante, de sorte qu'une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 17,7 millions de dollars a été comptabilisée (28,1 millions de dollars au 31 mars 2024). L'exposition maximale au risque de crédit lié aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 9, *Titres adossés à des créances mobilières*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements en matière de TACM. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Informations sectorielles*.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteuses ou emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du crédit, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, à la présidente et cheffe de la direction et au Comité d'audit et de révision;
- le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité de risque du conseil et du Comité d'investissement du conseil;
- les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait de trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- l'exposition à une emprunteuse ou à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteuses ou d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel aux fins de vérification que leur classement est approprié;
- les investissements sont évalués tous les semestres; et
- une liste de surveillance répertorie les comptes qui présentent des faiblesses et un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation est produit.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteuses ou aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts et des placements par emprunt. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements, se reporter à la note 10, *Prêts*, et à la note 11, *Placements*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et de ses garanties financières, y compris les garanties de prêts. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Informations sectorielles*, et à la note 20, *Garanties, passifs éventuels et engagements relatifs aux contrats de location*.

Contreparties aux activités de Trésorerie

Le risque de crédit inhérent aux activités de Trésorerie est le risque auquel BDC s'expose en cas de non-respect, par la contrepartie, de ses engagements à l'égard de la Banque ou d'un éventuel défaut de paiement par la contrepartie. En ce qui concerne les activités de Trésorerie de BDC, une distinction est établie entre le risque de crédit lié aux placements du portefeuille liquide (risque provenant des émettrices ou émetteurs) et le risque de crédit associé à l'utilisation d'instruments dérivés (risque de contrepartie).

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité aux valeurs du marché des opérations en position de profit latent et non garanties.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Contreparties aux activités de Trésorerie (suite)

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats de change dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie
	A- à A+
Valeur de remplacement positive brute	454
Effet des accords généraux de compensation	(3 853)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2025	(3 399)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2024	173

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'une émettrice ou d'un émetteur de trésorerie, l'unité Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé d'entités ayant une note de crédit minimale de A.

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la qualité de crédit de la trésorerie :

Cote de risque de la contrepartie	31 mars 2025	31 mars 2024
AA- à AA+	201 292	278 931
A- à A+	1 346 479	640 347
Trésorerie	1 547 771	919 278

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes causé par l'évolution de variables des marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions, les prix des marchandises ou tout autre paramètre pertinent du marché. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements en capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque de marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs.

Pour gérer l'écart de taux d'intérêt entre ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, fait un suivi régulier de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une analyse de scénarios de composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Le tableau qui suit présente les résultats du test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets sur 12 mois :

	31 mars 2025		31 mars 2024	
	Variation des taux d'intérêt de 200 points de base		Variation des taux d'intérêt de 200 points de base	
	À la hausse	À la baisse	À la hausse	À la baisse
Sensibilité des produits d'intérêts nets	23 899	(23 899)	29 581	(29 581)
Sensibilité des produits d'intérêts nets (%)	1,36	(1,36)	1,81	(1,81)

Le tableau suivant résume la sensibilité aux taux d'intérêt de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps :

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois ¹	De 4 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ²	Correction de valeur et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie	1 547 771	–	–	–	–	–	–	1 547 771
Actifs dérivés	–	–	–	–	–	454	–	454
Titres adossés à des créances mobilières	–	–	–	59 651	1 174 781	–	(31 846)	1 202 586
Prêts	18 477 989	2 454 282	3 242 711	13 940 412	2 663 545	1 626 912	(1 633 600)	40 772 251
Placements	733 241	4 055	76 547	479 757	38 737	3 842 070	113 1886	6 306 293
Autres	–	–	–	–	–	674 658	–	674 658
Total des actifs	20 759 001	2 458 337	3 319 258	14 479 820	3 877 063	6 144 094	(533 560)	50 504 013
Passifs et capitaux propres								
Autres	–	–	–	–	–	1 235 122	–	1 235 122
Passifs dérivés	–	–	–	–	–	3 853	–	3 853
Billets à court terme	–	21 254 049	–	–	–	–	–	21 254 049
Billets à long terme	–	616 671	1 959 957	9 442 026	663 045	–	–	12 681 699
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	15 329 290	–	15 329 290
Total des passifs et des capitaux propres	–	21 870 720	1 959 957	9 442 026	663 045	16 568 265	–	50 504 013
Écart total au 31 mars 2025	20 759 001	(19 412 383)	1 359 301	5 037 794	3 214 018	(10 424 171)	(533 560)	–
Écart total au 31 mars 2024	19 858 877	(16 098 494)	1 136 804	4 667 045	3 605 504	(12 953 903)	(215 833)	–

¹ Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont établis à nouveau chaque mois. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant, dont la majorité sont classés dans la catégorie Immédiatement sensible aux taux d'intérêt.

² Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre sur le plan économique les placements par emprunt et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements en capitaux propres sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 8, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements en capitaux propres.

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité dont l'objectif est d'évaluer l'incidence de la révision des prix du marché sur la juste valeur des placements en capitaux propres :

	31 mars 2025		
	Variation de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
	Juste valeur	-10 %	-25 %
		-50 %	
Capital de croissance et transfert d'entreprise	8	(1)	(2)
Capital de risque	3 182 464	(318 246)	(795 616)
Programmes incitatifs pour le capital	1 627 997	(162 800)	(406 999)
Programme d'accès au crédit	82 282	(8 228)	(20 571)
31 mars 2025	4 892 751	(489 275)	(1 223 188)
			(2 446 376)

	31 mars 2024		
	Variation de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
	Juste valeur	-10 %	-25 %
		-50 %	
Capital de croissance et transfert d'entreprise	47	(5)	(12)
Capital de risque	2 836 226	(283 623)	(709 057)
Programmes incitatifs pour le capital	1 487 701	(148 770)	(371 925)
Programme d'accès au crédit	104 876	(10 488)	(26 219)
31 mars 2024	4 428 850	(442 886)	(1 107 213)
			(2 214 426)

Puisque les placements en capitaux propres de BDC sont intégralement financés, les fluctuations du cours des actions n'ont pas d'incidence sur la situation de capital, car le capital disponible et le capital requis varient en proportion égale simultanément. Néanmoins, ces fluctuations auront une incidence sur le résultat net ainsi que sur le produit de la cession de placements. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureuse de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements.

La direction examine toutes les transactions de placement et recommande celles qui dépassent les limites qui lui ont été déléguées au Comité d'investissement du conseil. Ce dernier peut à son tour recommander ces transactions au conseil, s'il y a lieu.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC ait de la difficulté à convertir ses actifs en liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette, pour décaisser en temps voulu les prêts et investissements qu'elle a engagés et pour payer ses charges opérationnelles et ses dividendes.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers, des engagements et des garanties sur la base de montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables :

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs, frais courus et autres passifs	250 939	79 974	–	–	330 913
Billets à court terme ¹	21 500 501	–	–	–	21 500 501
Billets à long terme ¹	2 920 625	9 933 257	702 175	–	13 556 057
Obligations locatives	14 772	53 705	32 905	–	101 382
Total des passifs financiers	24 686 837	10 066 936	735 080	–	35 488 853
Engagements					
Titres adossés à des créances mobilières ²	691 377	–	–	–	691 377
Prêts	4 157 102	–	–	–	4 157 102
Placements ³	195 437	–	–	1 280 470	1 475 907
Total des engagements	5 043 916	–	–	1 280 470	6 324 386
Garanties de prêts	122 611	81 343	1 893 210	–	2 097 164
Total au 31 mars 2025	29 853 364	10 148 279	2 628 290	1 280 470	43 910 403

¹ Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

² Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

³ Les engagements sont principalement liés à la participation dans des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir. Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs, frais courus et autres passifs	235 413	89 809	–	–	325 222
Billets à court terme ¹	18 117 788	–	–	–	18 117 788
Billets à long terme ¹	2 661 161	9 088 938	1 148 817	–	12 898 916
Obligations locatives ⁴	14 840	51 938	37 687	–	104 465
Total des passifs financiers	21 029 202	9 230 685	1 186 504	–	31 446 391
Engagements					
Titres adossés à des créances mobilières ²	724 776	–	–	–	724 776
Prêts	4 399 869	–	–	–	4 399 869
Placements ³	170 594	–	–	1 318 362	1 488 956
Total des engagements	5 295 239	–	–	1 318 362	6 613 601
Garanties de prêts	117 483	110 296	2 452 877	–	2 680 656
Total au 31 mars 2024	26 441 924	9 340 981	3 639 381	1 318 362	40 740 648

¹ Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

² Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

³ Les engagements sont principalement liés à la participation dans des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir. Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

⁴ Au cours de l'exercice 2025, une modification a été apportée afin d'ajouter les flux de trésorerie non actualisés relatifs aux obligations locatives, qui étaient précédemment présentés dans la note des obligations locatives aux états financiers consolidés.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans perte importante.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- Le niveau minimum de liquidités doit au moins couvrir les sorties nettes de trésorerie prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Au 31 mars 2025, le niveau maximum de liquidités devait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 30 prochains jours (15 jours au 31 mars 2024).
- D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille de liquidité peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC :

Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2025	87	1 504	2 526
Au 31 mars 2024	—	846	872
Limites d'échéance et de concentration	Limites	31 mars 2025	31 mars 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min. 75 %	100 %	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max. 50 %	0 %	0 %

Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, la trésorerie n'était visée par aucune restriction.

L'unité Gestion des risques de trésorerie repère, évalue et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Elle rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

18.

Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

Informations complémentaires sur les instruments financiers

	2025		
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti
			Total
Produits d'intérêts ¹	153 527	56 224	3 045 583
Charges d'intérêts	–	–	1197 496
Frais et autres produits	46 935	–	56 061
			102 996

¹ Les produits d'intérêts incluent un montant de 86 544 \$ au titre des prêts douteux pour l'exercice 2025.

	2024		
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti
			Total
Produits d'intérêts ¹	152 013	49 029	2 967 449
Charges d'intérêts	(9 122)	–	1162 370
Frais et autres produits	30 603	3	57 851
			88 457

¹ Les produits d'intérêts incluent un montant de 87 087 \$ au titre des prêts douteux pour l'exercice 2024.

	2025		
	JVRN	JVAERG	Coût amorti
			Total
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(40 975)	–	–
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(67 390)	–	–
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	2 144	55	15 530
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	98 135	358	58 022
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(73 432)	–	–
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(3 572)	–	–
Profits (pertes) de change nets	23 275	413	73 552
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	125	–	(140 132)
Total des profits (pertes)	(84 965)	413	(66 580)
			(151 132)

18. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats (suite)

Informations complémentaires sur les instruments financiers (suite)

	JVRN	JVAERG	Coût amorti	2024
				Total
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	87 293	–	–	87 293
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(317 283)	–	–	(317 283)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	3 035	52	8 084	11 171
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	(5 781)	59	5 855	133
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	664	–	–	664
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(11 363)	–	–	(11 363)
Profits (pertes) de change nets	(13 445)	111	13 939	605
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	81	–	(98 044)	(97 963)
Total des profits (pertes)	(243 354)	111	(84 105)	(327 348)

Autres informations complémentaires

	2025	2024
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages	523 450	483 518
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 14)	50 834	48 309
Total des salaires et avantages du personnel	574 284	531 827
Autres charges		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	102 311	109 418
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	75 425	62 733
Communications, publicité et promotion	27 358	26 802
Autres	19 821	21 674
Total des autres charges	224 915	220 627

19.

Informations sectorielles

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise (CCTE), Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC). Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par le Comité de direction de l'entreprise et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Les activités de chaque secteur de BDC à présenter sont résumées ci-dessous.

- **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis en portant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. Ce secteur achète également des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks. Ce secteur comprend également la garantie de prêt accélérateur de BDC, qui permet aux propriétaires d'entreprise d'obtenir des liquidités additionnelles sous forme de garanties de prêts par l'entremise des institutions financières partenaires.
- **Services-conseils** offre des services-conseils, soutient les entreprises à impact élevé et propose des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales, tels que des formations et du contenu éducatif gratuits en ligne.
- **Capital de croissance et transfert d'entreprise (CCTE)** comprend des placements par emprunt sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que du financement par quasi-capitaux propres, comportant des modalités de remboursement souples avec garantie limitée, afin de soutenir les PME dans le cadre de leurs projets de croissance et de transfert d'entreprise.
- **Capital de risque (CR)** comprend des investissements en Capital de risque (CR), des Investissements de croissance (IC) et du Financement sur actifs de propriété intellectuelle (PI), ainsi que le Fonds Technologies pour le climat II. Le secteur Capital de risque offre des placements par emprunt et en capitaux propres pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. Les placements en capitaux propres de Capital de risque sont axés sur les entreprises à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. BDC effectue aussi des placements indirects en capitaux propres au moyen de fonds d'investissement en capital de risque. Les investissements de croissance sont des placements en capitaux propres visant à soutenir la croissance d'entreprises à potentiel élevé au Canada tout en mettant l'accent sur les moyennes entreprises. Le Fonds PI offre du financement par emprunt visant les entreprises riches en propriété intellectuelle. Le Fonds Technologies pour le climat II effectue des placements en capitaux propres dans des entreprises canadiennes de technologies propres pour contribuer à la transition du Canada vers une économie durable faible en émissions de carbone.
- **Programmes incitatifs pour le capital (PIC)** comprend les placements directs et indirects en capitaux propres dans le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA). Le PACR est une initiative du gouvernement fédéral visant à accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses. Le PACR investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire et directement dans des sociétés partout au Canada. Il appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseuses ou des investisseurs institutionnels, des sociétés qui réalisent des investissements stratégiques ainsi que les provinces intéressées. L'ICCR est également une initiative du gouvernement fédéral visant à investir du capital par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin d'augmenter le capital de risque fourni à des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade plus avancé de développement. Grâce à une enveloppe confiée par le gouvernement fédéral, la division Technologies propres effectue des placements en capitaux propres dans des entreprises de technologies propres prometteuses afin de contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale. Le FCA est un fonds d'investissement qui offre aux propriétaires d'entreprise autochtones de tous les secteurs un accès à des capitaux sous forme de prêts aux entreprises, lesquels seront accordés par un réseau d'institutions financières autochtones à l'échelle du pays.

19. Informations sectorielles (suite)

- **Programme d'accès au crédit (PAC)** inclut des initiatives mises en place à la demande de notre unique actionnaire, le Gouvernement du Canada, afin d'accroître la disponibilité du capital pour les besoins spécifiques des PME, tels que les initiatives au soutien lié à la COVID-19, les projets d'adoption numérique et les programmes d'aide en lien avec les tarifs américains. Pendant la crise de la COVID-19, une série de mesures a été lancée dans le but d'aider les entreprises canadiennes à surmonter les défis engendrés par la pandémie. Ces mesures sont regroupées dans ce secteur afin de les distinguer de nos principales activités. Elles comprennent le Programme de crédit aux entreprises qui est offert en collaboration avec des institutions de prêt du secteur privé, le Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), en vertu duquel les institutions financières fournissent aux entreprises admissibles des prêts garantis à 100 % par BDC ainsi que des mesures offertes directement par BDC. À mesure que les petites entreprises se sont adaptées aux répercussions durables de la pandémie de COVID-19, notre actionnaire a lancé le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) pour aider les petites et moyennes entreprises à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à de l'expertise et à du financement par le biais de prêts sans intérêt offerts par BDC. Les mesures d'aide liées à la COVID-19 du PAC ont pris fin à l'exercice 2022, et le PCAN n'acceptait plus de demandes à la fin de l'exercice 2024. À la fin de l'exercice 2025, le Gouvernement du Canada a demandé l'aide de la BDC afin de rendre disponible jusqu'à 500 millions de dollars en prêts de fonds de roulement aux clients touchés par les nouveaux tarifs américains, ainsi que d'offrir des mandats de consultation aux entreprises concernées. Ces nouvelles initiatives sont incluses dans le segment PAC.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. La charge d'intérêts comprend les intérêts intersectoriels imputés à Financement par les PIC et le PAC, qui ont inscrit des intérêts intersectoriel créditeurs correspondant, et reflète la charge d'intérêts (les intérêts créditeurs) sur les soldes de trésorerie des PIC et du PAC transférés à Financement aux fins de la gestion de la trésorerie. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 16, *Gestion du capital*.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction. Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale.

Les portefeuilles de prêts et de placements, détenus au Canada dans leur intégralité, sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

19. Informations sectorielles (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs :

	Total	Financement	Services-conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit	31 mars 2025
Produits d'intérêts	3 255 334	2 999 213	–	144 853	1 559	1 657	108 052	
Charges d'intérêts	1 197 496	1 252 689	–	33 593	534	(35 186)	(54 134)	
Produits d'intérêts nets	2 057 838	1 746 524	–	111 260	1 025	36 843	162 186	
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(40 975)	(2 809)	–	(6 963)	(12 855)	(4 525)	(13 823)	
Produits de Services-conseils	37 550	–	37 550	–	–	–	–	
Frais et autres produits	102 996	33 406	–	20 582	18 980	1 058	28 970	
Produits nets	2 157 409	1 777 121	37 550	124 879	7 150	33 376	177 333	
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(799 417)	(624 346)	–	–	–	–	–	(175 071)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(67 390)	7 778	–	(14 966)	(98 573)	40 055	(1 684)	
Profits (pertes) de change nets	97 240	3 067	–	(6 818)	93 234	3 662	4 095	
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(140 007)	125	–	–	–	–	–	(140 132)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 247 835	1 163 745	37 550	103 095	1 811	77 093	(135 459)	
Salaires et avantages du personnel	574 284	416 562	52 549	36 621	45 982	5 184	17 386	
Locaux et équipement	46 361	36 348	3 175	1 845	3 275	484	1 234	
Autres charges	224 915	174 449	27 566	5 121	10 460	1 072	6 247	
Charges opérationnelles et administratives	845 560	627 359	83 290	43 587	59 717	6 740	24 867	
Résultat (perte) net	402 275	536 386	(45 740)	59 508	(57 906)	70 353	(160 326)	
Résultat (perte) net attribuable :								
À l'actionnaire de BDC	403 951	536 386	(45 740)	59 529	(56 251)	70 353	(160 326)	
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(1 676)	–	–	(21)	(1 655)	–	–	
Résultat (perte) net	402 275	536 386	(45 740)	59 508	(57 906)	70 353	(160 326)	
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2025								
Titres adossés à des créances mobilières	1 202 586	1 202 586	–	–	–	–	–	–
Prêts, valeur comptable brute	42 405 851	41 183 972	–	–	–	–	–	1 221 879
Moins: correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 633 600)	(1 544 027)	–	–	–	–	–	(89 573)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	40 772 251	39 639 945	–	–	–	–	–	1 132 306
Placements par emprunt	1 413 542	8 833	–	1 362 301	38 909	–	–	3 499
Placements directs en capitaux propres	2 460 847	–	–	8	1 960 813	417 744	82 282	
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 431 904	–	–	–	1 221 651	1 210 253	–	
Placements	6 306 293	8 833	–	1 362 309	3 221 373	1 627 997	85 781	
Portefeuille total	48 281 130	40 851 364	–	1 362 309	3 221 373	1 627 997	1 218 087	
Engagements et garanties des secteurs d'activité au 31 mars 2025								
Titres adossés à des créances mobilières	691 377	691 377	–	–	–	–	–	–
Prêts	4 157 102	4 149 529	–	–	–	–	–	7 573
Placements par emprunt	195 437	–	–	188 104	7 333	–	–	
Placements directs en capitaux propres	61 971	–	–	–	56 513	5 170	288	
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	1 218 499	–	–	–	711 131	507 368	–	
Engagements	6 324 386	4 840 906	–	188 104	774 977	512 538	7 861	
Garanties	2 097 164	46 954	–	–	–	–	–	2 050 210
Total des engagements et garanties	8 421 550	4 887 860	–	188 104	774 977	512 538	2 058 071	

19. Informations sectorielles (suite)

							31 mars 2024
	Total	Financement	Services-conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	3 168 491	2 882 055	–	139 106	2 500	5 053	139 777
Charges d'intérêts	1 153 248	1 270 919	–	32 857	378	(38 628)	(112 278)
Produits d'intérêts nets	2 015 243	1 611 136	–	106 249	2 122	43 681	252 055
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	87 293	(953)	–	(51)	41 407	41 625	5 265
Produits de Services-conseils	50 096	–	50 096	–	–	–	–
Frais et autres produits	88 457	28 711	–	15 466	7 901	429	35 950
Produits nets	2 241 089	1 638 894	50 096	121 664	51 430	85 735	293 270
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(741 304)	(448 406)	–	–	–	–	(292 898)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(317 283)	(1 576)	–	(7 940)	(220 116)	(82 052)	(5 599)
Profits (pertes) de change nets	605	1 716	–	(7 833)	3 549	130	3 043
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(97 963)	81	–	–	–	–	(98 044)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 085 144	1 190 709	50 096	105 891	(165 137)	3 813	(100 228)
Salaires et avantages du personnel	531 827	393 739	49 252	35 981	31 792	4 489	16 574
Locaux et équipement	45 814	35 493	3 327	1 932	3 121	638	1 303
Autres charges	220 627	158 498	35 607	5 591	11 901	2 494	6 536
Charges opérationnelles et administratives	798 268	587 730	88 186	43 504	46 814	7 621	24 413
Résultats (perte) net	286 876	602 979	(38 090)	62 387	(211 951)	(3 808)	(124 641)
Résultat (perte) net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	289 874	602 979	(38 090)	62 439	(209 005)	(3 808)	(124 641)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 998)	–	–	(52)	(2 946)	–	–
Résultat (perte) net	286 876	602 979	(38 090)	62 387	(211 951)	(3 808)	(124 641)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2024							
Titres adossés à des créances mobilières	1 289 527	1 289 527	–	–	–	–	–
Prêts, valeur comptable brute	40 162 892	38 703 540	–	–	–	–	1 459 352
Moins: correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 271 850)	(1 181 079)	–	–	–	–	(90 771)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ¹	38 891 042	37 522 461	–	–	–	–	1 368 581
Placements par emprunt	1 309 099	9 993	–	1 265 752	28 851	–	4 503
Placements directs en capitaux propres	2 228 638	–	–	47	1 720 913	402 802	104 876
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 200 212	–	–	–	1 115 313	1 084 899	–
Placements	5 737 949	9 993	–	1 265 799	2 865 077	1 487 701	109 379
Portefeuille total	45 918 518	38 821 981	–	1 265 799	2 865 077	1 487 701	1 477 960
Engagements et garanties des secteurs d'activité au 31 mars 2024							
Titres adossés à des créances mobilières	724 776	724 776	–	–	–	–	–
Prêts	4 399 869	4 388 369	–	–	–	–	11 500
Placements par emprunt	170 594	490	–	159 449	10 655	–	–
Placements directs en capitaux propres	106 573	–	–	–	89 633	16 640	300
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	1 211 789	–	–	–	642 320	569 469	–
Engagements	6 613 601	5 113 635	–	159 449	742 608	586 109	11 800
Garanties	2 680 656	1 475	–	–	–	–	2 679 181
Total des engagements et garanties	9 294 257	5 115 110	–	159 449	742 608	586 109	2 690 981

¹ Au cours de l'exercice 2025, la présentation du portefeuille de prêts a été modifiée afin de ventiler la valeur comptable brute et la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Cette modification a été effectuée afin d'être aligné avec la présentation utilisée dans l'État consolidé de la situation financière.

20.

Garanties, passifs éventuels et engagements relatifs aux contrats de location

Garanties financières

Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les modalités de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clientes ou clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. L'obligation contractuelle maximale et l'exposition réelle aux termes des garanties, qui proviennent principalement du programme PCSTT, s'établissaient à 2 097,2 millions de dollars au 31 mars 2025 (2 680,7 millions de dollars au 31 mars 2024), et les modalités actuelles prennent fin dans un délai de 68 mois (80 mois au 31 mars 2024).

Au 31 mars 2025, un montant de 57,0 millions de dollars de réclamations à payer au titre de ces garanties a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière de BDC (58,3 millions de dollars à payer au 31 mars 2024).

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des garanties de prêts sont illustrées dans les tableaux ci-dessous :

	31 mars 2025	31 mars 2024
	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Répartition géographique		
Terre-Neuve-et-Labrador	13 060	15 184
Île-du-Prince-Édouard	6 622	7 709
Nouvelle-Écosse	17 514	23 456
Nouveau-Brunswick	11 790	15 306
Québec	240 412	308 697
Ontario	1 221 783	1 553 103
Manitoba	36 722	45 291
Saskatchewan	20 585	28 650
Alberta	355 815	467 568
Colombie-Britannique	172 224	215 079
Yukon	582	598
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	55	15
Total des garanties de prêts	2 097 164	2 680 656

20. Garanties, passifs éventuels et engagements relatifs aux contrats de location (suite)

Garanties financières (suite)

	31 mars 2025	31 mars 2024
	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Répartition par secteur d'activité		
Tourisme	792 151	1 026 834
Industries de services	462 253	587 058
Commerce de gros et de détail	237 723	298 918
Construction	157 771	206 882
Fabrication	128 973	164 822
Transport et entreposage	96 327	121 804
Ressources	41 891	55 878
Immeubles commerciaux	7 350	9 444
Autres	172 725	209 016
Total des garanties de prêts	2 097 164	2 680 656

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts qui est incluse dans les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts dans l'état consolidé de la situation financière :

	31 mars 2025			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts				
Solde au 1 ^{er} avril 2024	35 877	251 154	284 541	571 572
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ¹	83 508	(79 129)	(4 379)	–
Transfert à l'Étape 2 ¹	(37 345)	58 285	(20 940)	–
Transfert à l'Étape 3 ¹	(248)	(111 406)	111 654	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ²	(61 487)	128 452	(98 313)	(31 348)
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	(1 451)	(29 061)	(9 457)	(39 969)
Solde au 31 mars 2025	18 854	218 295	263 106	500 255

	31 mars 2024			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts				
Solde au 1 ^{er} avril 2023	46 030	248 601	202 614	497 245
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ¹	104 309	(102 476)	(1 833)	–
Transfert à l'Étape 2 ¹	(42 889)	61 687	(18 798)	–
Transfert à l'Étape 3 ¹	(328)	(134 879)	135 207	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ²	(67 294)	204 007	(8 998)	127 715
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	(3 951)	(25 786)	(23 651)	(53 388)
Solde au 31 mars 2024	35 877	251 154	284 541	571 572

¹ Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts par rapport au mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

² Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans le montant des garanties, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

20. Garanties, passifs éventuels et engagements relatifs aux contrats de location (suite)

Risque de crédit

Le tableau suivant indique les garanties de prêts en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC :

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2025			
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
De 0,5 à 1,0	Supérieure	217 921	11 830	–	229 751
De 1,5 à 5,0	Inférieure	350 077	1 083 894	–	1 433 971
5,5	Sous surveillance	–	167 376	–	167 376
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	266 066	266 066
Valeur comptable nette		567 998	1 263 100	266 066	2 097 164
31 mars 2024					

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2024			
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
De 0,5 à 1,0	Supérieure	349 345	4 219	–	353 564
De 1,5 à 5,0	Inférieure	739 657	1 034 558	–	1 774 215
5,5	Sous surveillance	–	261 076	–	261 076
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	291 801	291 801
Valeur comptable nette		1 089 002	1 299 853	291 801	2 680 656
100 %					

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, et pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais fait de paiements significatifs au titre de ces indemnisations. Au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que, dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

20. Garanties, passifs éventuels et engagements relatifs aux contrats de location (suite)

Engagements relatifs aux contrats de location

Les paiements de loyers minimaux futurs non fixes de BDC ainsi que le coût des services liés à la location de locaux sont comme suit :

	31 mars 2025	31 mars 2024
Moins d'un an	17 177	16 944
de 1 an à 5 ans	66 966	62 940
Plus de 5 ans	49 100	56 261
Total	133 243	136 145

Les contrats de location qui n'avaient pas encore débuté, mais en vertu desquels BDC s'était engagée, étaient de 1 203,6 \$ au 31 mars 2025 (néant au 31 mars 2024).

21.

Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes à la ministre de l'Industrie. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentées à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

Emprunts auprès du ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ou le ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par la ou le ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 13, *Emprunts* :

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Solde à l'ouverture de l'exercice	17 833 660	19 767 097	11 777 172	7 157 814	29 610 832	26 924 911
Variation nette des billets à court terme	3 448 500	(1 944 000)	–	–	3 448 500	(1 944 000)
Variation nette des intérêts courus	(28 111)	10 563	33 527	49 358	5 416	59 921
Émission de billets à long terme	–	–	3 628 000	6 435 000	3 628 000	6 435 000
Remboursements de billets à long terme	–	–	(2 757 000)	(1 865 000)	(2 757 000)	(1 865 000)
Solde à la clôture de l'exercice	21 254 049	17 833 660	12 681 699	11 777 172	33 935 748	29 610 832

Au cours de l'exercice, BDC a comptabilisé des charges d'intérêts de 1195,4 millions de dollars en lien avec ces emprunts (1151,4 millions de dollars à l'exercice 2024). De plus, des emprunts de 475,0 millions de dollars auprès de la ou du ministre des Finances ont été rachetés au cours de l'exercice 2025. Ces transactions ont donné lieu à un profit de 0,1 million de dollars pour l'exercice 2025 (des emprunts de 725,0 millions de dollars ont été rachetés au cours de l'exercice 2024 et ont donné lieu à des profits de 0,1 million de dollars).

21. Transactions entre parties liées (suite)

Principales dirigeantes et principaux dirigeants

Les principales dirigeantes et principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ces personnes. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principales dirigeantes et principaux dirigeants :

	2025	2024
Salaires, indemnités de départs et avantages du personnel à court terme	8 365	6 960
Avantages postérieurs à l'emploi	1 168	1 174
Autres avantages à long terme	1 534	1 660
Total	11 067	9 794

Les prêts ou placements suivants ont été approuvés par le conseil d'administration de BDC ou par l'un de ses comités permanents étant donné que :

- i) un membre du conseil d'administration ou de la direction de BDC ou une personne intéressée soit détient une participation dans la société qui présente la demande, soit fait partie du conseil d'administration ou de l'équipe de la direction de celle-ci; ou
- ii) la société qui présente la demande est une personne intéressée.

Le membre du conseil ou de la direction ou la personne intéressée qui a communiqué l'information sur la participation susmentionnée à BDC n'était pas présent lorsque le prêt ou le placement a fait l'objet de discussions et, le cas échéant, n'a pas voté sur la résolution visant à approuver la transaction.

	31 mars 2025
Nom du client	Montant du prêt ou de l'investissement
Futurpreneur Canada	80 000
Cymax Group Technologies inc.	24 900
Total	104 900

Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre BDC et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit du financement et des placements de type capitaux propres à des entreprises associées. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale. Pour de plus amples renseignements sur les entreprises associées, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*.



Développement durable

Notre approche en matière de développement durable	135
Notre approche à l'égard de l'environnement et de l'action climatique	137
Notre approche à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI)	143
Notre approche à l'égard de la réconciliation avec les Autochtones	145
Notre approche de mobilisation des parties prenantes et du personnel	146

Notre approche en matière de ➔ développement durable

Notre cadre de développement durable est étroitement intégré à nos objectifs stratégiques et définit clairement nos ambitions et nos priorités en matière de développement durable dans l'ensemble de notre chaîne de valeur. En intégrant les facteurs environnementaux et sociaux à notre stratégie d'affaires, nous nous attaquons aux enjeux économiques d'aujourd'hui, de façon à rester pertinents pour notre clientèle et à soutenir une économie canadienne résiliente et prospère.

Nos priorités en matière de développement durable se fondent sur une évaluation de l'importance relative réalisée en 2022, qui comprenait des consultations auprès de membres du personnel de BDC, de propriétaires d'entreprise et d'un échantillon de la population canadienne. Nous veillons à maintenir la pertinence de nos priorités grâce à des recherches continues menées par notre équipe de recherche économique et à une collaboration avec les parties prenantes, ainsi qu'à la prise en compte des commentaires formulés dans le plus récent examen législatif de BDC. De plus, nous collaborons activement avec nos pairs et des parties prenantes du secteur financier, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale, pour mieux comprendre et relever les défis communs.

Gouvernance et gestion en matière de développement durable

Le conseil d'administration de BDC supervise la stratégie en matière de développement durable de BDC, dont les responsabilités liées aux changements climatiques, à la diversité, à l'équité et à l'inclusion (DEI) et à la divulgation sur les facteurs ESG relevant de différents comités.

Conseil et comités	Responsabilités
Comité de gouvernance et de nomination	Superviser la stratégie en matière de développement durable ainsi que la production de rapports et les activités de divulgation. Examiner des développements et des questions émergentes dans le domaine du développement durable, y compris en matière de changements climatiques.
Comité de risques du conseil	Aider le conseil d'administration à superviser le cadre de gestion du risque. Veiller à ce que toutes les mesures raisonnables soient prises pour s'assurer que les risques majeurs – y compris les risques liés aux changements climatiques et les risques sociaux – sont cernés et que des contrôles et des processus sont en place pour les gérer.
Comité d'investissement du conseil	Examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque, y compris les initiatives en matière de développement durable.
Comité des ressources humaines	Veiller à ce que la culture organisationnelle de BDC soit alignée sur sa stratégie, y compris les aspects relatifs à la DEI et à l'accessibilité ainsi qu'à la santé, à la sécurité et au bien-être du personnel.

Le Comité de direction de l'entreprise de BDC reçoit régulièrement des comptes rendus sur la mise en œuvre de notre stratégie et de nos initiatives en matière de développement durable, et fournit des conseils sur les initiatives en matière de développement durable d'envergure. Relevant de la cheffe de la stratégie corporative et de l'engagement des parties prenantes, la première vice-présidente et lead, Développement durable, diversité et impact social dirige l'équipe responsable de l'élaboration et de la gestion de la stratégie et des initiatives en matière de développement durable de l'ensemble de BDC. L'équipe du développement durable, de la diversité et de l'impact social de BDC a également la responsabilité de gérer le plan de BDC en matière de réconciliation avec les Autochtones ainsi que l'information et les divulgations liées au développement durable.

Les membres de la haute direction de BDC sont responsables des principaux domaines liés au développement durable. Le chef de la direction du financement collaboratif et de l'impact supervise les initiatives d'entrepreneuriat inclusif et de financement collaboratif. La cheffe de la direction ressources humaines assure le leadership et l'orientation en matière d'expérience employé, y compris la DEI et l'accessibilité. La vice-présidente exécutive, BDC Capital gère la stratégie et les opérations de BDC Capital, notamment l'investissement d'impact.

De nombreux comités internes de gouvernance sont en place pour informer leurs membres au sujet des questions liées au développement durable et pour discuter de ces questions avec la direction et lui fournir des conseils à cet égard. Il s'agit notamment du Conseil de direction sur la diversité, l'équité et l'inclusion, du Comité de l'expérience employé et du Comité sur la politique de santé et de sécurité. En outre, plusieurs groupes de travail interfonctionnels collaborent afin de faire progresser davantage notre stratégie de développement durable, y compris une communauté de pratique interfonctionnelle sur le développement durable, et un groupe de travail sur les risques liés aux changements climatiques.

Depuis l'exercice 2024, BDC exige que tous les nouveaux membres du personnel suivent une formation en ligne sur sa stratégie en matière de développement durable. En 2025, la Banque a également intégré les priorités en matière de développement durable dans la conférence de bienvenue des membres du personnel.

Rapport sur nos progrès

L'étendue de l'information liée au développement durable intégrée au rapport annuel de BDC a été déterminée selon les normes établies par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et les Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID). Nous continuerons d'améliorer nos divulgations à mesure que progressera notre approche en matière de développement durable et qu'évolueront les cadres de présentation de l'information connexes et les attentes des parties prenantes.

Dans notre rapport annuel de l'exercice 2025, nous avons intentionnellement combiné les informations liées au développement durable aux informations financières habituelles. Les sections présentées ci-après donnent des renseignements détaillés sur la gestion par BDC des changements climatiques, de la DEI et de la réconciliation avec les Autochtones. Pour plus de détails sur l'emplacement des informations relatives au développement durable dans notre rapport annuel 2025, veuillez consulter l'index à la page [158](#).

Notre approche à l'égard de ➔ l'environnement et de l'action climatique

BDC a un rôle important à jouer pour aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de durabilité environnementale et les considérations environnementales sont intégrées dans chaque aspect de ses activités.

Nous contribuons grandement à la mise en marché de nouvelles technologies et, depuis la mise sur pied de sa division Technologies propres à l'exercice 2018, BDC est devenue l'un des principaux investisseurs dans les technologies propres au Canada. Nous soutenons les objectifs environnementaux et climatiques de nos clientes et clients grâce à nos solutions de financement et à nos services-conseils. De plus, nous offrons un éventail croissant d'outils et de conseils accessibles sans frais pour aider les PME canadiennes à gérer les risques et les occasions sur le plan environnemental. Enfin, nous faisons de notre mieux pour prêcher par l'exemple en réduisant l'impact environnemental de nos activités et en faisant bénéficier notre personnel de formations sur l'environnement et de renseignements adaptés aux différents rôles et responsabilités.

Priorités	Mesures	Réalisations de 2025
Investir dans les chefs de file de l'environnement de demain	Investir dans des entreprises de technologies propres et des entreprises qui développent des technologies susceptibles d'atténuer sensiblement les émissions de gaz à effet de serre (GES).	<ul style="list-style-type: none"> – Autorisations de 14,0 millions de dollars pour le Fonds Avenir durable. – Autorisations de 41,1 millions de dollars pour le Fonds Technologies pour le climat. – Autorisations de 28,6 millions de dollars pour la division Technologies propres. – Plus amples renseignements sur nos fonds liés au développement durable ici.
Aider les PME dans leur transition vers une économie propre, circulaire et à faibles émissions de carbone	Concevoir et déployer des produits financiers et des services-conseils pour soutenir l'action environnementale et climatique des PME.	<ul style="list-style-type: none"> – Intégration des principes de développement durable dans quatre volets clés de Services-conseils. – Affectation d'acceptations totalisant 90,9 millions de dollars dans le cadre de deux projets pilotes de prêts pour bâtiments écologiques alliant des modalités de prêt favorables et des services-conseils gratuits pour aider les propriétaires d'entreprise dans le processus de rénovation de leurs bâtiments ou d'obtention d'une certification environnementale reconnue. – Acceptations totalisant 878 millions de dollars en soutien lié à l'environnement, conformément à notre taxonomie verte¹.
Favoriser des actions transformatrices	Fournir aux entreprises canadiennes des ressources et des outils pratiques et abordables pour les aider à prendre des mesures en faveur de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> – Plus de 71 000 visites de notre Centre d'action climatique au cours de l'exercice 2025. – Lancement d'un outil en ligne gratuit pour aider les PME à estimer les économies liées aux rénovations de bâtiments. – Lancement d'un outil en ligne gratuit pour aider les entreprises manufacturières à évaluer leur maturité environnementale. – Lancement du cours en ligne gratuit « Les bases du développement durable pour votre entreprise ».
Réduire les émissions opérationnelles de GES de BDC afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2028	Réduire les émissions liées aux voyages d'affaires et aux installations que nous louons.	<ul style="list-style-type: none"> – Obtention d'une certification Or du système d'évaluation <i>Leadership in Energy and Environmental Design</i> (LEED)² pour notre bureau de Vancouver; 12^e certification LEED de BDC. – Réduction des émissions de GES opérationnelles de 47 % par rapport à l'exercice de référence 2020. – Mise en place de frais théoriques sur le carbone pour les émissions de GES provenant des voyages d'affaires afin de favoriser les habitudes de déplacement à faibles émissions de carbone.

¹ Lignes directrices internes visant à cerner les modèles d'entreprise, les projets et les activités de notre clientèle qui sont considérés comme «verts» ou liés à l'environnement. Comprend les prêts liés à l'environnement, les autorisations/acceptations de BDC Capital et les services-conseils dans le cadre d'un mandat lié à l'environnement.

² Le programme de certification LEED^{MD} du U.S. Green Building Council est le plus utilisé au monde. Il a été créé afin d'établir une norme directrice définissant les meilleures pratiques pour les bâtiments écologiques sains à haute performance.

Gestion des risques climatiques

BDC est exposée directement aux risques climatiques dans le cadre de ses propres activités commerciales et indirectement en raison des activités de ses fournisseurs et de ses clientes et clients. Les changements climatiques sont considérés comme un risque pour la Banque et sont inclus dans notre taxonomie du risque comme une sous-catégorie du risque environnemental et social. À l'avenir, nous continuons d'évaluer comment mieux intégrer les questions relatives au risque climatique dans notre cadre et notre processus de gestion de l'appétit pour le risque. Pour de plus amples renseignements sur le cadre et la gouvernance de gestion du risque d'entreprise de BDC, consultez la page [51](#).

BDC évalue chaque année l'exposition du portefeuille aux secteurs commerciaux qui pourraient être sensibles aux risques physiques et de transition liés aux changements climatiques. Les risques physiques découlent des répercussions potentielles de phénomènes météorologiques graves plus fréquents et violents, tels que des feux de forêt et des inondations, et des répercussions liées aux changements chroniques, comme l'élévation du niveau de la mer et la hausse des températures moyennes. Les risques de transition résultent quant à eux des impacts potentiels de la transition vers une économie faible en émissions de carbone, sous l'influence de l'évolution de la technologie, des changements sur le marché, des politiques publiques ou de la réglementation visant à réduire les émissions.

Pour nous assurer de maintenir une capitalisation suffisante en cas d'événements imprévus découlant des changements climatiques, nous intégrons des scénarios climatiques spécifiques à nos programmes et analyses de simulation de crise.

	Principaux risques	Répercussions potentielles	Mesures d'atténuation
Risques physiques	Risque opérationnel	L'impact des répercussions physiques des changements climatiques, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, sur les activités de BDC.	Nous maintenons un programme de continuité des activités pour faciliter la reprise des activités essentielles en cas de perturbation ainsi qu'un programme d'assurance pour atténuer les pertes financières.
	Risque de crédit	Le risque de pertes financières, car les répercussions physiques des changements climatiques pourraient avoir une incidence négative sur la situation financière de nos clientes et clients et, donc, sur leur capacité à rembourser leurs dettes. Les répercussions physiques des changements climatiques peuvent également influer sur la valeur des titres sous-jacents détenus sur les prêts.	Nous effectuons des simulations de crise pour évaluer l'impact de divers scénarios (scénarios graves, mais plausibles découlant de risques physiques) sur la situation financière de BDC. De plus, nous faisons progresser les méthodes de repérage et d'évaluation des risques physiques dans l'ensemble de notre portefeuille. Nous maintenons un portefeuille diversifié afin de renforcer notre résilience aux impacts géographiques, tout en surveillant attentivement l'exposition des portefeuilles.
	Risque de marché	Les répercussions physiques des changements climatiques pourraient entraîner des fluctuations dans la valeur marchande des placements.	
Risques de transition	Risque de crédit	Les risques associés à la transition climatique comprennent le risque de changements imprévus aux coûts opérationnels (p. ex. énergie) ou des préférences des consommatrices et consommateurs qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière de nos clientes et clients et, donc, sur leur capacité à rembourser leurs dettes.	Nous faisons progresser les méthodes de repérage et d'évaluation des risques de transition climatique dans l'ensemble de notre portefeuille. Nous maintenons un portefeuille de prêts diversifié afin de renforcer notre résilience aux impacts géographiques ou sectoriels des risques de transition liés aux changements climatiques, tout en surveillant attentivement l'exposition des portefeuilles.
	Risque de marché	Les répercussions liées à la transition associées aux changements climatiques pourraient entraîner des fluctuations dans la valeur des placements.	
	Risque d'atteinte à la réputation	Le risque de perception négative associé à la stratégie climatique et aux produits et aux services liés aux changements climatiques.	Nous collaborons et communiquons périodiquement avec les parties prenantes en ce qui a trait aux enjeux climatiques, nous continuons d'investir dans les technologies propres et nous continuons de soutenir l'action climatique de nos clientes et clients au moyen de produits, de services et de ressources.
	Risque stratégique	Le risque associé au fait de ne pas répondre à l'évolution des attentes des clients en matière de produits et de services durables.	Nous continuons de saisir les occasions liées aux changements climatiques qui s'inscrivent dans notre stratégie d'action climatique et de renforcer nos capacités d'analyse de scénarios et de simulation de crise de manière à cerner et à comprendre l'impact des changements climatiques.
	Risque juridique et réglementaire	Le risque de non-respect de la réglementation compte tenu de la complexité et de l'évolution rapide du paysage réglementaire relativement aux changements climatiques.	Nos équipes de relations gouvernementales, du développement durable et de gestion du risque surveillent les modifications apportées à la réglementation liée aux changements climatiques, et nous mettons à jour notre directive sur la gestion du risque environnemental en conséquence.

Mesures et objectifs en matière de climat

BDC a établi des mesures afin de faire le suivi de la réduction des émissions de GES attribuable à ses activités. À mesure que la quantité et la qualité des données s'améliorera, nous réviserons périodiquement nos divulgations à cet égard.

Nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité dans nos activités d'ici l'exercice 2029, notamment en ce qui a trait aux émissions liées aux bureaux loués que nous occupons, ainsi qu'aux émissions liées aux voyages d'affaires. Pour réaliser cette ambition, nous nous sommes fixé l'objectif intérimaire de réduire nos émissions de GES de 40 % par rapport à l'exercice de référence 2020 et de nous approvisionner exclusivement en électricité provenant de sources renouvelables et non émettrices d'ici la fin de l'exercice 2026. Nous y parviendrons en nous procurant des certificats d'énergie renouvelable (CER) pour compenser les émissions liées à notre consommation d'électricité.

Émissions de gaz à effet de serre provenant des activités opérationnelles de BDC au fil du temps

Pour les exercices terminés les 31 mars

Description	Unités	Exercice de référence	2023	2024	2025
Émissions de GES de portée 1	t d'éq. CO ₂	598	617	378	388
Émissions de GES de portée 2 ¹	t d'éq. CO ₂	1 780	1 398	998	774
Émissions de GES de portée 3 (voyages d'affaires seulement)	t d'éq. CO ₂	3 630	1 724	2 314	2 002
Total des émissions de GES	t d'éq. CO ₂	6 008	3 739	3 690	3 164
Réduction des émissions opérationnelles de GES depuis l'exercice de référence 2020	%	s. o.	(38 %)	(39 %)	(47 %)

¹ Émissions de portée 2 calculées au moyen de la méthode basée sur la localisation.

Émissions financées

Les émissions financées constituent les émissions de GES générées par les prêts octroyés et les investissements réalisés par des institutions financières. Au 31 mars 2025, les émissions financées des activités des portées 1 et 2 de notre clientèle totalisaient 7,04 millions de tonnes d'équivalent en dioxyde de carbone (t d'éq. CO₂), comparativement à 6,56 au 31 mars 2024¹.

Au cours de l'exercice 2024, BDC a commencé à quantifier les émissions de GES liées à ses activités de prêt et d'investissement conformément à la norme du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF)². Au cours de l'exercice 2025, nous avons affiné notre méthodologie afin d'améliorer la qualité des données et de nous aligner sur les meilleures pratiques, tel qu'indiqué à la page [157](#).

Émissions financées selon le PCAF pour les exercices terminés les 31 mars ^{3, 4, 5, 6, 7}

Description	Unités	2025	2024 ¹
Prêts aux entreprises et actions non cotées en Bourse			
Exposition nette	milliards de \$	45,23	42,96
Couverture du portefeuille	%	93 %	93 %
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	6,92	6,45
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	162	186
Cote de qualité des données du PCAF	s. o.	4,78	4,76
Immobilier commercial			
Exposition nette	milliards de \$	3,58	3,17
Couverture du portefeuille	%	74%	70%
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	0,12	0,11
Intensité des émissions par dollar financé	t d'éq. CO ₂ /M\$	47	51
Cote de qualité des données du PCAF	s. o.	5	5
Exposition net globale			
Émissions totales de portée 1 et 2 financées	milliards de \$	48,81	46,13
Total emissions per dollar financed	Mt d'éq. CO ₂	7,04	6,56
	t d'éq. CO ₂ /M\$	157	156

¹ Méthodologies ouvertes qui permettent aux institutions financières de mesurer les émissions de GES associées à leurs prêts et placements.

² L'exposition nette est fondée sur la valeur comptable brute pour les prêts et sur le coût pour les titres adossés à des créances mobilières, les placements par emprunt et les placements directs et indirects en capitaux propres. Les émissions liées aux placements indirects en capitaux propres et aux titres adossés à des créances mobilières ne sont pas calculées à l'heure actuelle, mais leur exposition est prise en compte pour la couverture du portefeuille. Le régime de retraite est exclu du calcul et de la couverture du portefeuille.

³ Les valeurs d'exposition utilisées dans le calcul des émissions financées sont fondées sur les définitions internes de BDC aux fins de suivi et peuvent légèrement différer des valeurs d'exposition aux fins de la comptabilité financière.

⁴ Les cotes de qualité des données sont conformes aux lignes directrices du PCAF, selon lesquelles la cote 1 représente le niveau de qualité le plus élevé et la cote 5 représente le niveau le plus bas.

⁵ La catégorie d'actifs d'immobilier commercial englobe les prêts servant à l'achat et au refinancement d'immeubles.

⁶ L'exposition couverte nette représente la portion de notre portefeuille prise en compte dans le calcul des émissions financées. Certaines parties de notre portefeuille sont exclues en raison de données insuffisantes, de contraintes de méthodologie ou de la portée définie de la déclaration.

⁷ Émissions financées recalculées pour l'exercice 2024 en raison d'améliorations apportées à la méthodologie et aux données.

Émissions financées selon par secteur (excluant l'immobilier commercial) pour les exercices terminés le 31 mars^{1, 2, 3}

Description	Unités	2025	2024 ⁴
Fabrication			
Exposition nette couverte	milliards de \$	9,37	9,20
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	1,45	1,37
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	154	149
Commerce de gros et de détail			
Exposition nette couverte	milliards de \$	9,26	8,71
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	0,93	0,92
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	101	106
Industries de services			
Exposition nette couverte	milliards de \$	8,79	8,20
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	1,42	1,15
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	162	141
Construction			
Exposition nette couverte	milliards de \$	4,32	3,98
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	0,21	0,17
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	49	43
Tourisme			
Exposition nette couverte	milliards de \$	3,88	3,64
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	0,13	0,11
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	33	31
Transport et entreposage			
Exposition nette couverte	milliards de \$	2,86	2,67
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	1,08	1,09
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	379	407
Ressources			
Exposition nette couverte	milliards de \$	1,77	1,73
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	1,37	1,49
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	775	861
Autres			
Exposition nette couverte	milliards de \$	1,81	1,62
Émissions financées des portées 1 et 2	Mt d'éq. CO ₂	0,32	0,14
Intensité des émissions (par dollar financé)	t d'éq. CO ₂ /M\$	178	85

¹ L'exposition nette est fondée sur la valeur comptable au coût. Les émissions liées aux placements indirects en capitaux propres et aux titres adossés à des créances mobilières ne sont pas calculées à l'heure actuelle, mais leur exposition est prise en compte pour la couverture du portefeuille. Le régime de retraite est exclu du calcul et de la couverture du portefeuille.

² Les valeurs d'exposition utilisées dans le calcul des émissions financées sont fondées sur les définitions internes de BDC aux fins de suivi et peuvent légèrement différer des valeurs d'exposition aux fins de la comptabilité financière.

³ L'exposition couverte nette représente la portion de notre portefeuille prise en compte dans le calcul des émissions financées. Certaines parties de notre portefeuille sont exclues en raison de données insuffisantes, de contraintes de méthodologie ou de la portée définie de la déclaration.

⁴ Émissions financées recalculées pour l'exercice 2024 en raison d'améliorations apportées à la méthodologie et aux données.

Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone sont des actifs financiers exposés aux secteurs à forte intensité d'émissions de GES. À la fin de l'exercice 2025, les prêts relatifs à des actifs liés au carbone représentaient 45 % de notre exposition totale au risque de crédit.

Exposition de BDC au risque de crédit des actifs liés au carbone¹

Pour les exercices terminés le 31 mars (en millions de dollars)

Secteur	Prêts en cours (en millions de dollars)	2025	Prêts en cours (en % du portefeuille de prêts)	2024	Prêts en cours (en % du portefeuille de prêts)
		Prêts en cours (en millions de dollars)		Prêts en cours (en millions de dollars)	
Énergie	1 299	3.1	1 250	3.1	3.1
Transport	2 746	6.5	2 576	6.5	6.5
Agriculture, alimentation et produits forestiers	2 237	5.3	2 264	5.7	5.7
Matériaux	5 754	13.7	5 603	14.1	14.1
Immeubles	6 817	16.2	6 232	15.6	15.6

¹ Les valeurs d'exposition utilisées dans le calcul des émissions financées sont fondées sur les définitions internes de BDC aux fins de suivi et peuvent légèrement différer des valeurs d'exposition aux fins de la comptabilité financière.

Sensibilité du portefeuille aux risques climatiques

Nous avons évalué la concentration de notre portefeuille de prêts dans les régions exposées à des risques élevés d'inondation et de feux de forêt, afin de mesurer notre exposition aux risques physiques graves. De plus, nous avons évalué la sensibilité de notre portefeuille au risque de transition en analysant notre exposition aux actifs liés au carbone, tout en tenant compte des caractéristiques du risque de crédit du portefeuille. Notre exposition aux secteurs les plus sensibles aux risques physiques et de transition est modérée. Moins de 18 % de l'ensemble du portefeuille est très sensible aux risques de transition, tandis que moins de 5 % est très sensible aux risques physiques. La méthodologie est décrite plus en détail à la page [156](#).

Sensibilité du portefeuille de prêts de BDC au risque lié aux changements climatiques

Au 31 mars 2025

Secteur	Risques de transition	Risques physiques	% des prêts en cours
Immeubles commerciaux	(+) Plus sensible	(-) Moins sensible	10 %
Construction	Modérément sensible	(-) Moins sensible	10 %
Fabrication	Modérément sensible	(-) Moins sensible	20 %
Ressources	Modérément sensible	(+) Plus sensible	4 %
Industries de services	(-) Moins sensible	(-) Moins sensible	16 %
Tourisme	(-) Moins sensible	Modérément sensible	9 %
Transport et entreposage	(+) Plus sensible	(-) Moins sensible	7 %
Commerce de gros et de détail	(-) Moins sensible	(-) Moins sensible	21 %
Autres	(-) Moins sensible	(-) Moins sensible	3 %

(+) Plus sensible

Risques physiques : Forte concentration de garanties immobilières dans des zones présentant des risques élevés d'inondation et de feux de forêt.

Risques de transition : Secteurs ayant une exposition importante aux risques de transition liés aux changements climatiques.

Modérément sensible

Risques physiques : Concentration modérée de garanties immobilières dans des zones présentant des risques modérés d'inondation et de feux de forêt.

Risques de transition : Secteurs ayant une exposition modérée aux risques de transition liés aux changements climatiques.

(-) Moins sensible

Risques physiques : Faible concentration de garanties immobilières dans des zones présentant des risques faibles d'inondation et de feux de forêt.

Risques de transition : Secteurs ayant une exposition minimale aux risques de transition liés aux changements climatiques.

Notre approche à l'égard de ➔ la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI)

Pour créer une économie plus inclusive, nous devons mettre en valeur toutes nos parties prenantes, y compris les personnes de notre organisation, les propriétaires d'entreprise que nous servons, nos partenaires, nos fournisseurs, notre actionnaire et la société canadienne dans son ensemble.

Notre Conseil de direction sur la DEI, dirigé par la présidente et cheffe de la direction, veille à faire progresser nos stratégies et objectifs en matière de DEI. Cet effort est soutenu par notre cadre d'entreprise en matière de DEI, adopté à l'exercice 2025, qui ancre toutes nos initiatives de DEI à des objectifs communs. Le cadre vise à outiller les propriétaires d'entreprise traditionnellement moins bien servis du Canada grâce à des ambitions ciblées et à des objectifs mesurables. En outre, il met l'accent sur la création d'un milieu de travail exceptionnel pour l'ensemble du personnel. Notre fiche de rendement d'entreprise comprend les objectifs et les mesures de diversité de la clientèle et du personnel aux fins de surveillance des progrès et d'harmonisation stratégique.

Création d'une économie inclusive pour l'ensemble des propriétaires d'entreprise

Nous souhaitons que toutes les entrepreneures et tous les entrepreneurs réalisent leurs rêves et aident leurs collectivités à prospérer.

Priorités	Réalisations de 2025
Faire en sorte qu'il soit plus facile pour l'ensemble des propriétaires d'entreprise d'obtenir du financement	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement du prêt entrepreneurat inclusif doté d'une enveloppe de 50 millions de dollars, qui allie le financement, la formation et le réseautage. Vous trouverez plus de renseignements ici. – Création de deux nouvelles plateformes de 100 millions de dollars par BDC Capital en vue de soutenir les entreprises dirigées par des personnes autochtones ou des personnes noires.
Bâtir un réseau de financement collaboratif partout au Canada	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement de l'initiative de financement collaboratif visant à établir des partenariats avec des organisations locales de financement pour offrir du financement et des conseils aux propriétaires d'entreprise nécessitant plus de soutien. Vous trouverez plus de renseignements ici.
Aider les partenaires communautaires non prêteurs à croître	<ul style="list-style-type: none"> – Collaboration avec des organisations régionales et nationales en vue d'aider les propriétaires d'entreprise, de sorte qu'elles puissent amplifier et accroître leur impact.
Renforcer la capacité de notre équipe de ventes à soutenir les propriétaires d'entreprise moins bien servis	<ul style="list-style-type: none"> – Création d'une équipe consacrée à l'entrepreneurat autochtone. – Mise en place de 60 championnes et champions partout au Canada pour offrir du soutien ciblé aux propriétaires d'entreprise moins bien servis. – Mise sur pied de l'équipe consacrée à l'entrepreneurat inclusif du centre bancaire virtuel, consacrée aux propriétaires d'entreprise issus de la communauté autochtone et de la communauté noire.
Accroître la diversité de nos fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> – Poursuite des efforts pour obtenir des produits et des services auprès de fournisseurs issus de la diversité, en allouant 8,1 % des dépenses à ces derniers.¹

¹ Les dépenses d'approvisionnement comprennent la plupart des dépenses opérationnelles, à l'exception des baux, des salaires, des avantages sociaux, des paiements aux gouvernements, des commandites, des partenariats, des dons et d'autres dépenses semblables.

Diversité de la clientèle

Pour les exercices terminés le 31 mars

Description	Unités	2021	2022	2023	2024	2025
Entreprises appartenant à des Autochtones	N ^{bre} de clientes et clients	881	982	1 069	1 301	1 541
Entreprises détenues par des femmes	N ^{bre} de clientes et clients	15 117	16 441	17 505	19 418	21 586
Fonds pour les femmes en technologie – engagement de 200 millions de dollars	Autorisations cumulées (en millions \$)	90,4	125,7	141,7	158,1	164,8
Plateforme Excelles pour les femmes – engagement de 500 millions de dollars	Autorisations cumulées (en millions \$)	s. o.	s. o.	31,8	76,2	169,2

Promotion de la diversité en milieu de travail

Les études montrent qu'une main-d'œuvre diversifiée favorise la résolution de problèmes, la prise de décisions ainsi que l'innovation. L'engagement de BDC à l'égard de la diversité contribue à son succès et lui vaut une reconnaissance constante à titre de l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada. Pour respecter ces valeurs, BDC suit des processus d'embauche et de promotion équitables afin d'atténuer les préjugés, offre de la formation à tout le personnel afin de cultiver un état d'esprit d'inclusion au sein de l'organisation et met en œuvre des programmes de gestion des talents ciblés pour soutenir les groupes sous-représentés.

Représentation du personnel^{1,2}

Pour les exercices terminés le 31 mars

Description	Groupe	2023	2024	2025
Femmes	Ensemble du personnel	49,4 %	49,1 %	48,8 %
	Gestionnaires de personnes	43,9 %	44,0 %	45,5 %
	Membres de la direction	38,8 %	41,4 %	39,6 %
Membres de minorités visibles	Ensemble du personnel	29,3 %	30,3 %	32,4 %
	Gestionnaires de personnes	16,1 %	19,3 %	22,0 %
	Membres de la direction	15,3 %	18,2 %	21,8 %
Personnes autochtones	Ensemble du personnel	1,1 %	1,1 %	1,3 %
	Gestionnaires de personnes	0,8 %	0,3 %	0,3 %
	Cadres de direction	1,0 %	1,0 %	1,0 %
Personnes handicapées	Ensemble du personnel	3,8 %	7,8 %	7,4 %
	Gestionnaires de personnes	4,4 %	7,9 %	8,7 %
	Cadres de direction	8,2 %	10,1 %	8,9 %
Membres de minorités visibles – Personnes noires	Ensemble du personnel	4,1 %	4,9 %	4,9 %
	Gestionnaires de personnes	2,0 %	3,8 %	3,2 %
	Cadres de direction	1,0 %	2,0 %	4,0 %
Membres de la communauté LGBTQ2+	Ensemble du personnel	2,3 %	3,1 %	3,3 %
	Gestionnaires de personnes	4,2 %	3,8 %	4,5 %
	Cadres de direction	2,0 %	3,0 %	3,0 %

¹ Les données sont basées sur les réponses au sondage de déclaration volontaire de BDC. Nous divulguons la représentation des employées et employés noirs dans le cadre de notre engagement à l'égard de l'Initiative BlackNorth.

² Désigne le niveau de vice-présidente ou vice-président et les échelons supérieurs.

Établissement d'une culture d'appartenance en milieu de travail

BDC est déterminée à créer un environnement de travail où toutes les personnes peuvent être fidèles à elles-mêmes et éprouver un sentiment d'appartenance. Pour ce faire, elle renforce la responsabilisation et la formation en milieu de travail, mobilise le personnel au sein de cinq groupes de ressources pour les employées et employés et assure une rémunération et des avantages sociaux équitables. BDC veille à l'inclusion de toutes les personnes handicapées en éliminant les obstacles et en favorisant un environnement accessible et accueillant, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*. Apprenez-en plus sur notre plan d'accessibilité [ici](#).

Promotion d'un changement social positif dans la collectivité

Nous cherchons activement des occasions d'appuyer un changement social positif pour et avec les PME canadiennes, qu'elles soient clientes de BDC ou non. À cet égard, nous offrons gratuitement aux propriétaires d'entreprise une vaste gamme de services et de ressources portant sur les enjeux sociaux et les meilleures pratiques pour y répondre. Vous trouverez toutes les ressources dans notre [boîte à outils](#).

BDC a été la première institution financière au Canada à braquer les projecteurs sur la santé mentale des entrepreneurs et entrepreneurs. Elle effectue des études, offre de la formation et donne accès à de la thérapie virtuelle gratuite grâce à son partenariat avec GreenShield Health. Au cours du dernier exercice, 489 clientes et clients ont profité d'un maximum de trois heures gratuites de thérapie virtuelle. Au cours de l'exercice 2025, nous avons offert ce service à la clientèle de deux de nos partenaires de financement, soit Futurpreneur et EVOL. Consultez la section [Bien-être des propriétaires d'entreprise](#) pour en savoir plus.

Notre approche à l'égard de ➔ la réconciliation avec les Autochtones

BDC fournit des services et des conseils adaptés aux besoins uniques des propriétaires d'entreprise autochtones. Cela comprend le Prêt aux entrepreneurs et entrepreneurs autochtones, qui offre du financement pouvant aller jusqu'à 350 000 \$ aux clientes et clients admissibles. Nous investissons également dans l'économie autochtone par l'intermédiaire de partenariats avec des organisations comme Raven Indigenous Capital Partners et l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF).

Nous sommes d'avis que toute la population canadienne devrait avoir accès à des connaissances de base sur les relations entre le Canada, les peuples autochtones et la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada. Par conséquent, BDC offre le cours en ligne « Les 4 saisons de la réconciliation » gratuitement sur le site BDC.ca, en collaboration avec l'Université des Premières Nations du Canada et Réconciliation Canada. Vous trouverez plus de renseignements sur nos partenaires, nos produits, nos services et nos ressources consacrés aux propriétaires d'entreprise autochtones [ici](#).

BDC reconnaît que la réconciliation est un processus qui demande du temps et du leadership autochtone. C'est pourquoi elle a pris des mesures importantes pour veiller à ce que son approche soit fondée sur les visions du monde et les expériences autochtones. Au cours de l'exercice 2025, BDC a entrepris l'élaboration d'un plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones, en mettant en place un groupe de travail pour la réconciliation, un groupe de leadership pour la réconciliation et une stratégie de gestion des talents autochtones. De plus, BDC s'est engagée dans le programme de certification Accréditation de partenariat en relations autochtones (PAIR) du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA). Cette certification donne accès à un cadre vérifié à l'externe permettant d'orienter les mesures du plan d'action pour la réconciliation avec les peuples autochtones de BDC, ce qui constitue une étape importante de notre engagement envers la réconciliation.

Notre approche de mobilisation des ➔ parties prenantes et du personnel

Bon nombre de nos objectifs économiques, sociaux et environnementaux seraient hors de portée si nous ne travaillions pas en collaboration avec des partenaires, nos clientes et clients, nos fournisseurs et notre personnel.

Partenaires

Nous avons établi des relations d'affaires et des réseaux de recommandation solides avec les institutions financières du Canada, ainsi qu'un réseau national de partenaires consacré à soutenir les propriétaires d'entreprise en leur offrant du financement, des conseils, de l'expertise et des connaissances. Au cours de l'exercice 2025, 30 348 clientes et clients ont obtenu des services dans le cadre de ces partenariats. Consultez la liste de nos partenaires [ici](#).

Consciente de l'importance du partage des connaissances, BDC est un membre fondateur du Groupe de Montréal et un membre de la Plateforme de l'OCDE sur le financement durable des PME. Certifiée B Corp depuis 2013, BDC, en collaboration avec B Corp en Amérique du Nord, a tenu des séances d'information sur la certification B Corp à l'intention de 408 PME au cours de l'exercice 2025.

Membres du personnel

BDC s'engage à offrir une expérience employée de classe mondiale et à investir dans la réussite de ses employées et employés, qu'elle considère comme son atout le plus précieux. Nous favorisons une culture d'apprentissage en offrant aux membres de l'équipe des possibilités adaptées pour se perfectionner, se recycler et faire progresser leur carrière. Nos programmes de mentorat et d'encadrement, y compris le Défi Ambition pour les femmes leaders, appuient cette initiative. BDC donne également accès à LinkedIn Learning, qui comprend plus de 15 000 ressources d'apprentissage en ligne. Grâce à notre engagement envers notre personnel, nous figurons parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada depuis 18 ans. Pour en savoir plus, visitez la page [Carrières](#) sur bdc.ca.

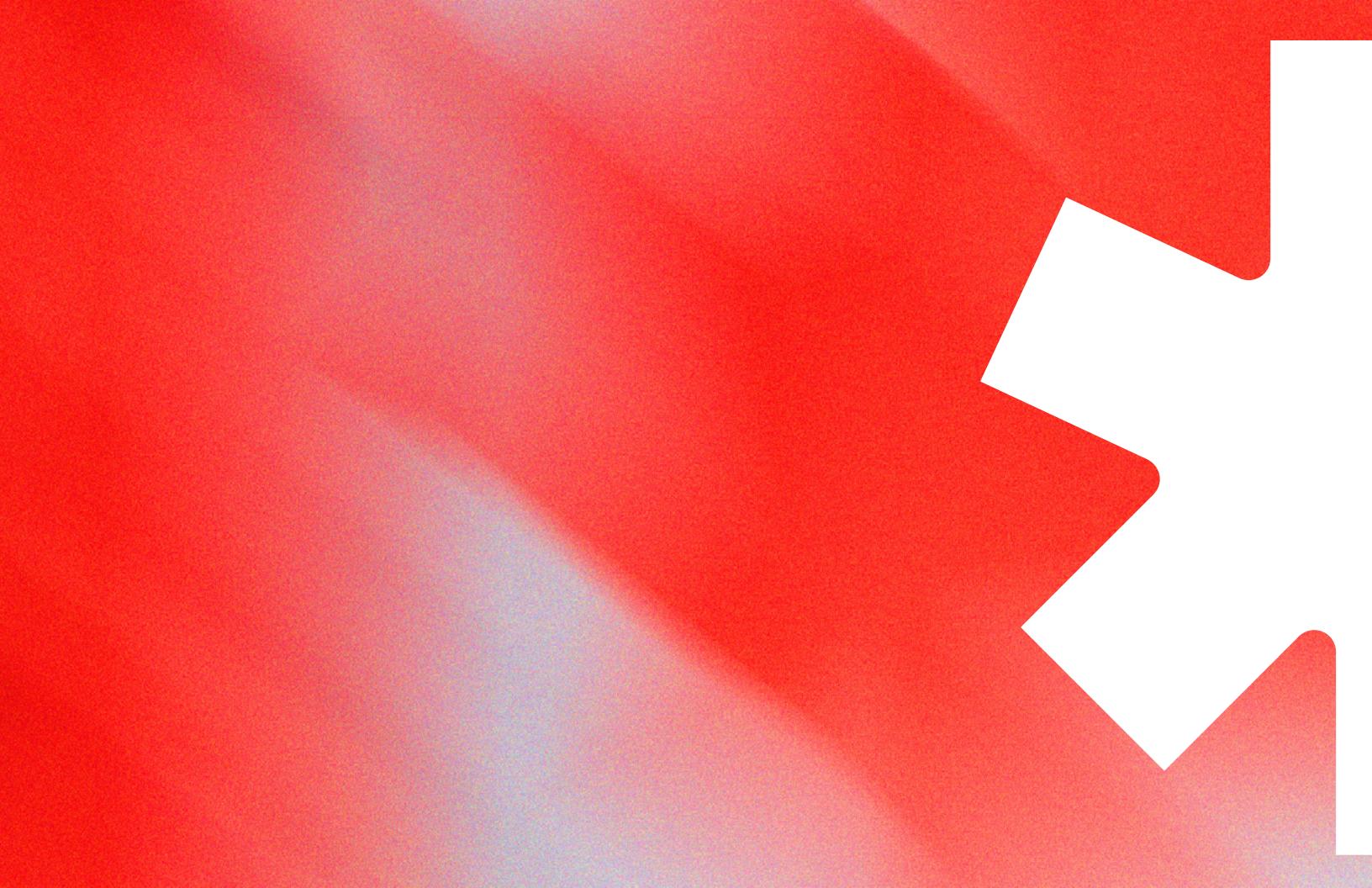
Données sur la composition et fidélisation du personnel

Pour les exercices terminés les 31 mars

Description	Unités	2021	2022	2023	2024	2025
Employées et employés à temps plein	Nombre	2 451	2 586	2 845	2 872	2 944
Départs volontaires	%	3,8	7,4	5,5	4,1	5,0
Départs involontaires	%	3,3	1,8	1,9	1,8	3,5

Fournisseurs

BDC s'est engagée à suivre un processus d'approvisionnement responsable, tel qu'il est énoncé dans sa Politique relative à l'approvisionnement. Mise à jour à l'exercice 2025, la Politique intègre des questions environnementales, sociales et économiques au processus d'approvisionnement. Lorsque cela est possible, BDC privilégie l'approvisionnement de biens et de services auprès de fournisseurs du Canada. BDC vise également à accroître les occasions pour les entreprises dirigées par des entrepreneurs et entrepreneurs provenant de groupes sous-représentés. Consultez notre page [Fournisseur](#) pour de plus amples renseignements.



Gouvernance d'entreprise

1. Conseil d'administration et comités du conseil	151
2. Membres du conseil d'administration	153
3. Comité de direction de l'entreprise	154

BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, notamment les propriétaires d'entreprise, son personnel, le public et son actionnaire.

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des responsabilités bien définies, à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC

Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor
La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit l'objet, les pouvoirs et le mandat de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle des sociétés d'État, y compris en ce qui a trait à la planification stratégique et à la reddition de comptes. Les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi périodiquement nos façons de faire avec les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

Gouvernance du conseil

Notre conseil d'administration établit l'orientation stratégique de BDC et délégué à la direction la responsabilité d'exécuter le mandat statutaire de la Banque, tout en respectant son rôle complémentaire. La charte du conseil, la charte de chaque comité du conseil et le Code d'éthique et de conduite du conseil d'administration définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, les responsabilités de surveillance, le rôle d'intendance et le pouvoir décisionnel du conseil.

Le conseil se compose de 12 membres, notamment la présidente et cheffe de la direction de BDC, qui font preuve d'un grand dévouement. Leur expertise, leur intégrité et leur engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique leur permettent de transformer les principes en actions et de renforcer la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour guider la direction dans la réalisation du mandat de BDC. La diversité de leurs points de vue nous permet de soutenir la réalisation des objectifs et des aspirations de notre clientèle. La biographie des membres du conseil peut être consultée sur le site Web de BDC. Le conseil reconnaît l'importance de la diversité et ses bienfaits sur le succès de BDC. Des onze¹ membres du conseil (excluant la présidente et cheffe de la direction de BDC), 54,5 % s'identifient comme des femmes, 9,1 % comme des Autochtones, 27,3 % comme appartenant à une minorité visible et 9,1 % comme Noirs.

À leur nomination, un programme d'orientation détaillé est fourni aux nouveaux membres du conseil, dans le cadre duquel des séances d'orientation sont tenues avec chaque membre de l'équipe de direction afin de leur permettre d'en apprendre plus sur BDC.

Les comités du conseil effectuent un travail de fond dans leurs domaines de responsabilité et rendent des comptes régulièrement au conseil sur les activités et la performance de BDC. Chaque comité a l'autorité de retenir les services de conseillères et conseillers et de consultantes et consultants externes, au besoin, et d'approuver leurs contrats et leurs honoraires.

À l'exception de la présidente et cheffe de la direction, les membres du conseil sont indépendantes et indépendants, et les comités sont composés exclusivement d'administratrices et d'administrateurs indépendants. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et de la présidente et cheffe de la direction reflètent les pratiques exemplaires.

Le conseil et ses comités font périodiquement l'objet d'évaluations de leur efficacité, y compris des évaluations par des tiers; les membres du conseil procèdent à des évaluations entre homologues, et la direction évalue le conseil.

Les membres du conseil et la direction entretiennent une communication et une collaboration étroites dans un environnement respectueux.

À chaque réunion du conseil ou d'un comité, du temps est réservé pour que les membres se rencontrent à huis clos, avec la présidente et cheffe de la direction sans la direction, et séparément sans la présidente et cheffe de la direction. Des réunions à huis clos avec les responsables des fonctions de surveillance et les auditeurs externes sont tenues régulièrement.

Conformité

Sous la direction de la vice-présidente et leader de la gestion des risques d'entreprise, l'équipe d'assurance et de surveillance de la conformité effectue des examens internes afin de s'assurer du respect par BDC des exigences réglementaires. De plus, l'équipe de gestion des renseignements personnels et de l'information veille à la conformité aux exigences en matière de protection des renseignements personnels tout en définissant des mesures d'identification, de gestion et de protection de l'information personnelle et confidentielle.

Gestion du risque

Le principal défi de BDC consiste à s'acquitter de son rôle de banque de développement qui soutient les propriétaires d'entreprise tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil travaille étroitement avec la direction pour instaurer une culture du risque appropriée et en assurer la surveillance. BDC continue de peaufiner son cadre de gestion du risque sous la direction du vice-président exécutif et chef de la gestion des risques à qui incombe la responsabilité de l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de surveillance du risque.

Transparence et examen de la conduite

Les membres du conseil, les membres de la direction et le personnel de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées.

Le Comité d'audit et de révision se penche sur l'efficacité générale des normes d'intégrité de BDC et examine les rapports sur les risques en matière de conduite de celle-ci, alors que le conseil supervise l'examen de la conduite pour s'assurer que le personnel de BDC incarne ses principes d'intégrité, ses valeurs et sa culture. Les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture ouverte et éthique.

Le Code d'éthique et de conduite du conseil d'administration ainsi que le Code d'éthique de BDC font l'objet de mises à jour régulières afin que des principes en matière d'éthique soient établis à tous les niveaux de l'organisation. Chaque année, les membres du conseil, les membres du personnel et les consultantes ou consultants déclarent avoir lu et compris nos codes d'éthique et de conduite et s'y être conformés. Les codes sont appuyés par des documents en matière de gouvernance portant sur les transactions personnelles, la directive Connaitre son client, la divulgation des actes répréhensibles, la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes ainsi que le respect des sanctions. De plus, BDC a une ombudsman et dispose d'un processus de traitement des plaintes approfondi.

Des processus rigoureux sont en place aux fins de la gestion des conflits d'intérêts. Dans le cadre de sa mission de surveillance de la conduite éthique du conseil, il incombe au Comité de gouvernance et de nomination de s'assurer que des procédures sont en place pour repérer et gérer les conflits d'intérêts des membres du conseil et des membres de la direction, et de veiller à la conformité au Code d'éthique et de conduite du conseil d'administration.

Un processus annuel de divulgation est en place pour permettre aux membres du conseil et aux membres de la direction de déclarer toutes les activités extérieures et tous les intérêts personnels qu'ils ou elles pourraient avoir. En plus de devoir répondre à un questionnaire chaque année, les membres du conseil ont l'obligation continue de déclarer toute nouvelle activité ou tout nouvel intérêt par écrit au secrétaire corporatif ainsi que toute situation où leurs intérêts pourraient entrer en conflit avec ceux de BDC. Les risques de conflits d'intérêts font l'objet d'un suivi aux fins d'assurance que les membres du conseil et les membres de la direction s'abstiennent de participer à une réunion où elles et ils pourraient se trouver en situation de conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents, et que leur accès à la documentation et aux informations s'y rapportant soit restreint.

En outre, si une ou un membre du conseil ou de la direction de BDC a déclaré des intérêts dans une entreprise qui présente une demande de prêt ou d'investissement, la transaction doit être approuvée par le conseil ou l'un de ses comités (conformément à la Politique en matière de délégation de pouvoirs et à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*). Ces transactions sont présentées dans le rapport annuel de BDC conformément à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*.

Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC afin de s'assurer qu'il cadre avec les priorités de l'actionnaire. Une fois ce plan approuvé par le conseil, il est présenté à la ministre de l'Industrie, qui en recommande l'approbation au Conseil du Trésor. Un résumé du Plan d'entreprise approuvé par le Conseil du Trésor est ensuite déposé au Parlement. Le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers consolidés audités conjointement par la vérificatrice générale ou le vérificateur général du Canada et un cabinet d'audit externe.

Tous les dix ans, la ministre de l'Industrie examine les dispositions et l'application de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* en consultation avec la ou le ministre des Finances afin de s'assurer que le mandat de BDC demeure pertinent. Le rapport final du dernier examen législatif de BDC a été publié en novembre 2023 et a confirmé que les activités et les objectifs stratégiques de BDC sont conformes à sa mission.

Faits saillants de l'exercice

Les activités du conseil au cours de l'exercice 2025 témoignent de son engagement en faveur d'une gouvernance rigoureuse, d'une surveillance stratégique et d'un soutien indéfectible aux propriétaires d'entreprise du Canada dans un contexte économique complexe. Grâce à ses efforts soutenus, le conseil a veillé à ce que BDC continue de jouer un rôle déterminant pour favoriser la croissance et la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) partout au Canada.

Au cours de l'exercice, 64 réunions du conseil et de ses comités ont eu lieu. La plupart de ces réunions se sont déroulées virtuellement et les autres, en personne.

Gouvernance d'entreprise

Parmi les principaux faits saillants, mentionnons le renouvellement du mandat de M. Bill Currie pour une période de quatre ans, à compter du 8 janvier 2025, et la nomination d'une présidente par intérim du conseil et du Comité de gouvernance et de nomination dans l'éventualité où la présidente ou le président du conseil devrait s'absenter ou serait incapable d'exercer ses fonctions ou si le poste devenait vacant, pour une période maximale de 180 jours, à moins d'une approbation par la gouverneure ou le gouverneur en conseil conformément à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*.

Conformément à son approche proactive en matière de gouvernance et à son engagement à respecter les meilleures pratiques, le conseil a pris diverses mesures visant à améliorer son cadre de gouvernance. Ainsi, un examen exhaustif de la matrice de compétences du conseil a été mené et a donné lieu à l'approbation d'une nouvelle matrice de compétences, et le processus de gestion des conflits d'intérêts a fait l'objet d'un examen et de précisions, réitérant l'engagement du conseil à maintenir l'intégrité et la transparence à l'égard de la gouvernance. De plus, une révision des chartes de divers comités a permis de préciser les processus en matière de nomination, de destitution, de planification de la relève, de planification des mesures d'urgence, d'évaluation du rendement et d'approbation de la rémunération des postes de direction clés. Le conseil a également effectué un examen exhaustif des politiques et des directives relatives à sa conduite et à ses activités, notamment le remboursement des dépenses des membres du conseil, les référencements, les programmes de formation et la formation continue.

Surveillance des initiatives et des programmes stratégiques

En veillant à ce que BDC s'acquitte de son mandat et ait l'impact voulu relativement à sa stratégie et aux priorités de l'actionnaire, le conseil a joué un rôle essentiel en appuyant la direction dans le lancement et la mise en œuvre d'initiatives stratégiques visant à aider les propriétaires d'entreprise du Canada à relever les défis économiques et à faire croître leurs activités. Il a notamment fourni des conseils et des points de vue afin d'aider BDC à faire avancer sa stratégie en matière d'investissements en capital de risque pour redéfinir son rôle et élaborer une stratégie exhaustive en matière d'investissement en vue de répondre aux attentes du budget de 2024 à l'égard du soutien apporté par BDC aux entreprises émergentes et novatrices. Le conseil a également travaillé en étroite collaboration avec la direction pour apporter des changements au Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière annoncé dans le budget de 2024, ainsi que concevoir un plan de transition visant à faire passer la cote de solvabilité de BDC de AA à A.

En outre, le conseil a supervisé la mise en œuvre de l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR) renouvelée, gérée par BDC pour le compte du gouvernement fédéral, et de la garantie de prêt accélérateur de BDC.

Le soutien des PME canadiennes touchées par les droits de douane américains a également été une priorité. Le conseil a collaboré étroitement avec la direction sur le développement et le lancement d'un programme de financement en tirant pleinement parti de la vigueur des solutions de financement et de services-conseils de BDC pour soutenir des entreprises viables grandement touchées par les droits de douane américains.

Nominations au sein de l'équipe de direction et rémunération

Le conseil a supervisé la nomination et l'intégration de candidates et candidats à certaines fonctions clés essentielles au maintien de l'intégrité opérationnelle et de l'orientation stratégique de BDC, y compris le chef des affaires juridiques et secrétaire corporatif, la vice-présidente exécutive, BDC Capital et le chef exécutif, Vérification par intérim.

De plus, le conseil a supervisé l'examen des régimes d'intéressement à long terme à l'intention des membres de la direction de BDC et de BDC Capital pour s'assurer qu'ils cadrent toujours avec les ambitions de BDC et pour maintenir une gestion rigoureuse des risques.

Surveillance de la cybersécurité et des cyberrisques

Une surveillance efficace de la gestion de la cybersécurité et des cyberrisques est cruciale pour atténuer les menaces et les vulnérabilités possibles, permettant ainsi de protéger les actifs organisationnels ainsi que les clientes et clients de BDC et d'assurer une continuité opérationnelle. Le conseil joue un rôle proactif dans la surveillance de la gestion de la cybersécurité et du risque technologique. Il incombe au Comité d'audit et de révision de surveiller la cybersécurité et le caractère adéquat des technologies de l'information de BDC, y compris la gouvernance des données et l'intelligence artificielle. De plus, le Comité de risques du conseil est chargé de superviser la gestion des risques, dont le risque technologique. Au cours de l'exercice 2025, le conseil ainsi que ses comités ont consacré du temps à l'examen périodique de la stratégie, des investissements et des activités en matière de technologie de BDC. Notamment, le Comité de risques du conseil a reçu des mises à jour trimestrielles relatives à la gestion intégrée du risque, y compris un aperçu du risque technologique, et a mené un examen approfondi de la stratégie de gestion des risques liés à la technologie de l'information de BDC. Tous les membres du conseil ont pris part à un exercice de simulation lié à la cybersécurité.

Formation des administratrices et administrateurs

Le conseil a également pris part à différentes séances de formation visant à accroître l'expertise de ses membres, notamment des ateliers sur le capital de risque, une simulation de rançoniciel, des mises à jour régulières sur la situation économique actuelle, ainsi qu'un atelier sur l'avenir avec l'intelligence artificielle. En outre, des présentations trimestrielles sur les faits nouveaux en matière de gouvernance et une table ronde sur le développement du financement collaboratif ont eu lieu.

1. Conseil d'administration et comités du conseil

(31 mars 2025)

Conseil d'administration

Président : Brian O'Neil

Nombre de réunions : 12

Pour obtenir une vue d'ensemble des activités et des responsabilités du conseil d'administration, ainsi que des précisions sur les tâches relevant de chacun des comités, veuillez consulter le site Web de BDC.

Comité d'audit et de révision

Présidente : Suzanne Trottier

Nombre de réunions : 7

Membres : Lena Bullock, Tania M. Clarke, Vivek Jain, Marie-Soleil Lacoursière¹

Le Comité d'audit et de révision aide le conseil à surveiller et à évaluer l'exactitude et l'intégrité des états financiers, des contrôles internes, des normes comptables et des systèmes de gestion de l'information de BDC ainsi que la conformité juridique et réglementaire de celle-ci. Il surveille également l'indépendance du cabinet d'audit externe, de la cheffe exécutive ou du chef exécutif, Vérification, de la cheffe et du chef de la direction financière, de la cheffe ou du chef de la conformité, de la cheffe ou du chef, Lutte contre le blanchiment d'argent et de l'ombudsman. Le comité a comme principale responsabilité de surveiller les normes de conduite et d'éthique des affaires.

Comité de risques du conseil

Président : Bill Currie

Nombre de réunions : 16

Membres : Lena Bullock, Tania M. Clarke, Stéphane Therrien, Suzanne Trottier

Le Comité de risques du conseil appuie le conseil dans la supervision du cadre de gestion du risque et la surveillance du profil de risque de BDC, de son rendement par rapport au cadre, des principaux risques auxquels elle est exposée et des initiatives stratégiques d'envergure. Il prend également des décisions sur les transactions dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction.

Comité de gouvernance et de nomination

Présidente : Brian O'Neil

Nombre de réunions : 4

Membres : Bill Currie, Tracey Scarlett, Stéphane Therrien, Suzanne Trottier

Le Comité de gouvernance et de nomination participe à la gouvernance du conseil et de ses comités, ainsi qu'à la supervision du cadre de gouvernance d'entreprise et de la stratégie de développement durable.

Comité des ressources humaines

Présidente : Tracey Scarlett

Nombre de réunions : 7

Membres : Bill Currie, Michael Ladha, Melanie Nadeau, Stéphane Therrien

Le Comité des ressources humaines aide le conseil à superviser la gestion du capital humain afin que BDC puisse attirer et retenir les talents nécessaires à la réalisation de son mandat et de ses objectifs d'affaires. Le comité est responsable de la supervision des questions de diversité, d'équité, d'inclusion et d'accessibilité qui ont trait au personnel. Il supervise également la conception et le rendement des régimes de retraite et les fonds établis et conservés pour ces régimes.

Comité d'investissement du conseil

Président : Stéphane Therrien

Nombre de réunions : 18

Membres : Vivek Jain, Marie-Soleil Lacoursière, Michael Ladha, Melanie Nadeau, Tracey Scarlett²

Le Comité d'investissement du conseil aide le conseil à superviser l'ensemble des activités d'investissement de BDC, ainsi que celles de BDC Capital. Il prend également des décisions sur les transactions dont le montant dépasse les pouvoirs délégués à la direction.

¹ Marie-Soleil Lacoursière a cessé d'être membre du Comité d'audit et de révision le 11 avril 2025 et a été nommée à cette date au Comité des ressources humaines.

² Tracey Scarlett a cessé d'être membre du Comité d'investissement du conseil d'administration le 11 avril 2025 et a été nommée à cette date au Comité d'audit et de révision.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil d'administration et des comités pour l'exercice 2025

	Conseil d'administration			Comité d'audit et de révision			Comité d'investissement ⁶			Comité de risques du conseil ⁶			Comité de gouvernance et de nomination			Comité des ressources humaines			Réunions des comités			
Membres	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	
Brian O'Neil ¹	10	11	91							4	4	100	3	3	100	7	7	100				
Lena Bullock ²	12	12	100	7	7	100				11	11	100							18	18	100	
Tania M. Clarke	12	12	100	7	7	100				16	16	100							23	23	100	
Bill Currie ³	11	12	92							14	16	88	4	4	100	7	7	100	25	27	93	
Isabelle Hudon ⁴	12	12	100															N/A	N/A	N/A		
Vivek Jain ⁵	11	12	92	7	7	100	16	17	94									23	24	96		
Marie-Soleil Lacoursière	12	12	100	7	7	100	17	18	94									24	25	96		
Michael Ladha ⁶	11	12	92				13	14	94								7	7	100	20	21	95
Konata Lake ⁷	8	8	100	4	4	100											2	2	100	6	6	100
Melanie Nadeau ⁸	10	12	83				17	18	94								3	4	75	20	22	91
Tracey Scarlett ⁹	12	12	100				15	15	100	5	5	100	4	4	100	7	7	100	31	31	100	
Stéphane Therrien ¹⁰	12	12	100				18	18	100	16	16	100	4	4	100	3	3	100	41	41	100	
Suzanne Trottier ¹¹	12	12	100	7	7	100				13	15	87	3	4	75				23	26	88	

¹ M. Brian O'Neil est le président du conseil d'administration et du Comité de gouvernance et de nomination. Il a cessé d'être membre du Comité des ressources humaines le 12 juin 2024. Bien qu'il ne siège pas aux autres comités, M. O'Neil assiste régulièrement à un nombre important de leurs réunions. M. O'Neil a pris un congé autorisé du 27 février au 9 mars 2025. En raison d'un conflit d'intérêts potentiel, M. O'Neil s'est abstenu de participer à une réunion du conseil d'administration, réunion qui a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.

² Mme Lena Bullock est devenue membre du Comité de risques du conseil le 12 juin 2024.

³ M. Bill Currie est le président du Comité de risques du conseil.

⁴ Mme Isabelle Hudon est la présidente et cheffe de la direction de BDC. À titre de présidente et cheffe de la direction, Mme Hudon ne siège à aucun des comités. Toutefois, elle assiste à un nombre important de leurs réunions.

⁵ M. Vivek Jain s'est abstenu de participer à une réunion du Comité d'investissement du conseil en raison d'un conflit d'intérêts potentiel, réunion qui a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.

⁶ M. Michael Ladha est devenu membre du Comité d'investissement du conseil le 12 juin 2024.

⁷ M. Konata Lake est devenu membre du Comité d'audit et de révision et du Comité des ressources humaines le 12 juin 2024. En raison d'un conflit d'intérêts potentiel, M. Lake s'est abstenu de participer à une réunion du conseil d'administration, réunion qui a été exclue des statistiques présentées ci-dessus. M. Lake a démissionné du conseil d'administration en date du 10 janvier 2025.

⁸ Mme Melanie Nadeau est devenue membre du Comité des ressources humaines le 12 juin 2024.

⁹ Mme Tracey Scarlett est la présidente du Comité des ressources humaines. Elle a cessé d'être membre du Comité de risques du conseil le 12 juin 2024. En raison d'un conflit d'intérêts potentiel, Mme Scarlett s'est abstenu de participer à trois réunions du Comité d'investissement du conseil, réunions qui ont été exclues des statistiques présentées ci-dessus.

¹⁰ M. Stéphane Therrien est le président du Comité d'investissement du conseil. Il a cessé d'être un membre du Comité des ressources humaines le 12 juin 2024.

¹¹ Mme Suzanne Trottier est la présidente du Comité d'audit et de révision. Elle a agi à titre de présidente par intérim du conseil du 27 février au 9 mars 2025. En raison d'un conflit d'intérêts potentiel, Mme Trottier s'est abstenu de participer à une réunion du Comité de risques du conseil, réunion qui a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.

2. Membres du conseil d'administration

(31 mars 2025)



Brian O'Neil
Président du
conseil d'administration
BDC
Toronto (Ontario)



Isabelle Hudon
Présidente et
cheffe de la direction
BDC
Montréal (Québec)



Lena Bullock
Cheffe de la direction financière
Frind Properties Ltd.
Burnaby (Colombie-Britannique)



Tania M. Clarke
Administratrice de sociétés
Montréal (Québec)



Bill Currie
Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)



Vivek Jain
Entrepreneur
Regina (Saskatchewan)



Marie-Soleil Lacoursière
Administratrice de sociétés
Yellowknife
(Territoires du Nord-Ouest)



Michael Ladha
Vice-président, chef des affaires
juridiques et secrétaire corporatif
Newfoundland and Labrador Hydro
St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador)



Melanie Nadeau
Cheffe de la direction
COVE
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)



Tracey Scarlett
Administratrice de sociétés
Edmonton (Alberta)



Stéphane Therrien
Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)



Suzanne Trottier
Présidente
Société de fiducie FNB
Vancouver (Colombie-Britannique)

3. Comité de direction de l'entreprise

(31 mars 2025)



Isabelle Hudon
Présidente et cheffe de la direction



Miguel Barriera
Chef de la direction du financement collaboratif et de l'impact



Geneviève Bouthillier
Vice-présidente exécutive,
BDC Capital



Jean-Sébastien Charest
Chef des technologies
de l'information



Véronique Dorval
Vice-présidente exécutive
et cheffe de l'exploitation



Diane Lafontaine
Cheffe de la stratégie corporative
et de l'engagement des parties
prenantes



Marie-Chantal Lamothe
Cheffe de la direction
ressources humaines



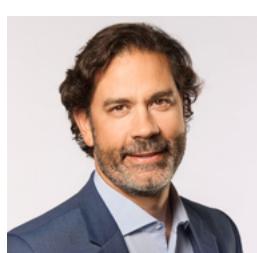
Maxime Laverdière
Chef des affaires juridiques
et secrétaire corporatif



Annie Marsolais
Cheffe de la direction marketing



Christopher Rankin
Vice-président exécutif
et chef de la gestion des risques



Christian Settano
Chef de la direction financière



Autres renseignements

Données liées au climat	156
Index des informations liées au développement durable	158
Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale	159
Glossaire	161

Données liées au climat

Émissions opérationnelles de GES

L'inventaire de nos émissions de BDC comptabilise nos émissions de GES des portées 1 et 2 et nos émissions de GES de portée 3 liées aux voyages d'affaires, conformément au protocole des GES. Les facteurs d'émission proviennent de sources publiques, telles que le Rapport d'inventaire national et Ressources naturelles Canada.

Nos émissions des portées 1 et 2 sont principalement associées à l'exploitation des installations louées par BDC. Nos émissions de portée 1 découlent de la consommation de gaz naturel pour le chauffage, tandis que nos émissions de portée 2 proviennent de l'achat d'électricité ou de la chaleur de vapeur. Lorsque les données sur la consommation d'énergie ne sont pas disponibles pour une installation, des approximations sont utilisées pour estimer la consommation en fonction des données de l'exercice précédent ou de la superficie et du type d'énergie. Des changements dans l'occupation des installations louées n'entraînent pas un nouveau calcul de l'année de référence.

Les émissions de portée 3 se limitent aux voyages d'affaires en avion, en voiture et en train des membres de notre personnel. Les émissions produites par le transport aérien sont calculées en fonction de la distance en kilomètres parcourue entre l'aéroport de départ et l'aéroport d'arrivée. Les émissions découlant du transport routier sont calculées à partir de données relatives au kilométrage total, au type de véhicule et aux facteurs d'émission correspondants (kg d'éq. CO₂/km). BDC a précédemment évalué de nouvelles catégories d'émissions de portée 3, y compris celles se rapportant aux achats de certains produits et services, aux déplacements du personnel pour se rendre au travail et en revenir, au télétravail, ainsi qu'à l'expédition et à la distribution. Ces catégories ont été exclues de notre inventaire d'émissions actuel en raison de leur importance relative, des coûts et des efforts nécessaires pour recueillir les données ou de leur impact potentiel limité sur la réduction des émissions.

BDC applique des mesures de réduction des émissions dans l'ensemble de sa chaîne de valeur, qu'elles soient quantifiées sur une base annuelle ou non. Bien que nous quantifions les émissions financées, nous ne les incluons pas dans notre inventaire d'émissions opérationnelles. Consultez la page [157](#) pour connaître la méthodologie utilisée pour calculer les émissions financées.

Actifs liés au carbone

Les actifs liés au carbone se rapportent aux actifs de secteurs considérés comme étant les plus vulnérables aux risques liés aux changements climatiques selon les lignes directrices de mise en œuvre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Notre calcul des actifs liés au carbone est fondé sur notre exposition pour le crédit en cours, y compris le financement de base et les programmes d'accès au crédit.

Sensibilité aux risques climatiques

Nous avons évalué la sensibilité du portefeuille de BDC aux risques physiques liés aux changements climatiques en évaluant la concentration des garanties immobilières dans les zones présentant des risques élevés d'inondation et de feux de forêt. Nous avons calculé les probabilités de risque et évalué les propriétés en conséquence. Nous avons ensuite regroupé les engagements totaux par secteur d'activité et par cote de crédit pour déterminer la sensibilité aux risques d'inondation et de feux de forêt.

Nous avons évalué la sensibilité du portefeuille de BDC aux risques de transition liés aux changements climatiques en utilisant une méthodologie fondée sur les approches d'évaluation de la sensibilité aux risques liés aux changements climatiques (Climate Risk Sensitivity Assessment) mentionnées dans le guide pour les banques nationales de développement sur les risques liés aux changements climatiques (Guidebook for National Development Banks on Climate Risk). Cet outil permet de classer la sensibilité aux risques de transition liés aux changements climatiques des secteurs d'activité d'un portefeuille comme faible, moyenne ou élevée en fonction de la pertinence et de la proportionnalité de ces risques. La pertinence tient compte de la nature des activités du secteur économique et de la qualité du crédit du portefeuille de ce secteur, alors que la proportionnalité évalue l'ampleur du crédit actif au sein de chaque secteur.

Émissions financées

Les émissions financées désignent les émissions de GES associées aux prêts octroyés et aux investissements réalisés par les institutions financières. Nous mesurons et divulguons les émissions selon la norme mondiale relative aux GES du PCAF, conformément au Protocole des GES.

Pour justifier le calcul des émissions financées selon le PCAF de BDC, nous nous appuyons sur des émissions estimées, puisque la plupart de nos PME clientes ne mesurent pas leurs émissions de GES et n'en font pas rapport. Pour les prêts aux entreprises et les actions non cotées, nous avons recours à la base de données Open IO-Canada de CIRAIQ, qui donne accès à des moyennes d'émissions par secteur et province ou territoire canadien. De plus, nous intégrons des données de Statistique Canada pour obtenir des ratios de rotation des actifs par secteur. En ce qui concerne l'immobilier commercial, nous appliquons les facteurs d'émission des portées 1 et 2 du PCAF, fondés sur le type de bâtiment et la province ou le territoire canadien.

Au cours de l'exercice 2025, nous avons amélioré notre méthodologie et nos données, ce qui a entraîné le recalcul des informations pour l'exercice 2024. Plusieurs changements ont été effectués relativement aux prêts aux entreprises et aux actions non cotées, notamment ce qui suit :

- intégration d'un ratio de rotation des actifs dans le calcul des prêts et des capitaux propres de cote 5;¹
- ajustement de l'exposition nette pour les placements par emprunt et les placements directs en capitaux propres, sur la base du coût plutôt que la valeur comptable; et
- amélioration du calcul des émissions pour les prêts et les capitaux propres au moyen d'une base de données sur les facteurs d'émission propres à chaque province ou territoire canadien, qui comprend des données sectorielles plus détaillées.

Prêts aux entreprises et actions non cotées

Notre approche visant à calculer les émissions financées des prêts et des capitaux propres consiste à multiplier les émissions de l'emprunteuse ou l'emprunteur par un facteur d'attribution. Ce facteur reflète la part des émissions de l'emprunteuse ou l'emprunteur qui est financée au moyen de prêts ou d'investissements de BDC et correspond au rapport entre l'encours du prêt ou de l'investissement et la valeur économique de l'organisation que nous finançons. Pour calculer la valeur de l'entreprise, nous utilisons le total des dettes et des capitaux propres sur la base des données financières publiées à la fin de l'exercice. Lorsque cette information n'est pas accessible, nous utilisons la valeur totale du bilan (total des actifs) comme indicateur de la valeur de l'entreprise. Nous estimons les émissions des entreprises du portefeuille en nous fondant sur l'activité économique du secteur, conformément à la méthodologie du PCAF. Pour améliorer la qualité des données, nous nous efforçons, dans la mesure du possible, d'accéder aux données financières des organisations que nous finançons. Nous utilisons l'approche suivante pour les émissions des portées 1 et 2 :

- Pour les entreprises dont nous connaissons les revenus, nous calculons le facteur d'émission approprié pour le secteur par dollar. Cette approche produit des données de qualité équivalant à une cote de 4.
- Autrement, nous multiplions le facteur d'émission pertinent pour le secteur par dollar par le ratio de rotation des actifs du secteur. Cette approche, qui ne nécessite aucun facteur d'attribution, produit des données de qualité équivalant à une cote de 5.

Immobilier commercial

Selon la norme mondiale relative aux GES du PCAF, la catégorie d'actifs d'immobilier commercial englobe les prêts figurant au bilan pour l'achat ou le refinancement de propriétés immobilières utilisées à des fins commerciales, telles que des espaces commerciaux, des hôtels, des espaces de bureaux ou de grands immeubles résidentiels à logements multiples offerts à la location. L'approche globale de calcul des émissions financées attribuables à l'immobilier commercial consiste à multiplier le facteur d'attribution par les émissions associées à l'énergie consommée du bâtiment. Ce facteur d'attribution est le rapport entre le montant de l'encours du prêt et la valeur de la propriété au moment de l'octroi du prêt. Nous estimons la consommation d'énergie du bâtiment en fonction du type de propriété et de la région où le bâtiment est situé. Cette approche produit des données de qualité équivalant à une cote de 5.

¹ Les cotes de qualité des données sont conformes aux lignes directrices du PCAF, selon lesquelles la cote 1 représente le niveau de qualité le plus élevé et la cote 5 représente le niveau le plus bas.

Index des informations liées au développement durable

Emplacement des informations liées au développement durable dans le rapport annuel de l'exercice 2025 :

Informations liées au développement durable	Page
Gouvernance	
Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC	148
– Transparence et examen de la conduite	149
– Faits saillants de l'exercice, y compris la surveillance de la cybersécurité et des cyberrisques, et la formation des administratrices et administrateurs	149
– Conseil d'administration et comités du conseil	151
Supervision par le conseil du développement durable à BDC, y compris les risques et les occasions liés au climat	135
Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion du développement durable, y compris les risques et les occasions liés au climat	136
Stratégie	
Approche en matière de développement durable de BDC	13-15, 135
– Comment nous établissons les priorités en matière de développement durable	135
– Comment nous rendons compte des progrès réalisés	136
– Notre approche à l'égard de l'environnement et de l'action climatique	14, 137
– Notre approche à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion	10, 143-144
– Notre approche à l'égard de la réconciliation avec les personnes autochtones	145
– Notre approche de mobilisation des parties prenantes	146
Gestion du risque	
Cadre de gouvernance en matière de risque de BDC	52
– Intégration du risque environnemental et social dans le cadre de gestion du risque	55
– Gestion des risques opérationnels, y compris la gestion des ressources humaines et de la fraude et l'inconduite	58
– Gestion du risque technologique, y compris la gestion de la cybersécurité et de la sécurité de l'information	59
– Gestion du risque environnemental et social	59
– Gestion du risque lié aux changements climatiques	138
Mesures et objectifs	
Résultats attendus et indicateurs de rendement (y compris les principaux résultats en matière de développement durable)	18-19
Résultats financiers liés au développement durable	
– Fonds Avenir durable, Fonds Technologies pour le climat et division Technologies propres	23, 24, 37, 38, 49
– Entrepreneuriat inclusif, financement collaboratif et groupes moins bien servis	22, 23, 38
Mesures et objectifs liés au climat	
– Méthodes relatives aux mesures liées au climat	139-142
– Méthodes relatives aux mesures liées au climat	156-157
Mesures de diversité de la clientèle	143
Mesures de représentation du personnel	144
Composition et fidélisation du personnel	146

Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

Statistiques opérationnelles pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2022	2023	2024	2025
Prêts					
Engagement envers les client.es ¹					
Montant	35 496 220	38 093 474	41 114 824	44 562 761	46 562 953
Nombre de client.es	59 291	62 234	64 484	69 496	75 554
Acceptations					
Montant	8 703 157	9 786 838	10 326 810	10 768 415	10 454 749
Nombre	24 755	17 648	19 634	27 616	29 144
Garanties de prêts					
Engagement envers les client.es					
Montant	294 644	3 455 730	3 319 944	2 680 656	2 097 164
Nombre de client.es	1 195	15 779	16 538	14 584	13 231
Acceptations					
Montant	286 661	3 224 761	228 835	705	53 599
Nombre	1 195	15 172	1 151	13	591
Titres adossés à des créances mobilières					
Montant engagé envers les client.es ¹	1 345 784	1 445 827	1 961 758	2 062 108	1 925 809
Montant autorisé (annulé) et renouvelé	335 000	100 000	515 000	100 000	–
Placements par emprunt					
Engagement envers les client.es ¹					
Montant	1 115 593	1 323 470	1 476 593	1 571 841	1 699 828
Nombre de client.es	625	639	643	644	619
Acceptations/autorisations					
Montant	155 787	530 396	498 808	458 403	458 694
Nombre	107	173	169	160	182
Placements directs en capitaux propres					
Engagement envers les client.es ¹					
Montant	1 344 734	1 592 243	1 826 660	1 929 223	2 162 728
Nombre de client.es	328	328	331	329	337
Acceptations/autorisations					
Montant	510 160	435 279	338 562	264 667	382 906
Nombre	205	93	86	78	96
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds					
Engagement envers les client.es ¹					
Montant	1 861 300	1 920 992	2 441 868	2 622 019	2 787 758
Nombre de client.es	125	138	155	176	194
Autorisations					
Montant	258 825	175 492	536 126	246 208	199 304
Nombre	21	15	16	25	20
Engagement total envers les client.es	41 458 275	47 831 736	52 141 647	55 428 608	57 236 240

¹ Le montant engagé envers les client.es correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

Données financières
(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat (perte) net et résultat (perte) global selon le secteur d'activité¹					
pour l'exercice terminé le 31 mars					
Financement	733 103	1 162 169	852 054	602 979	536 386
Services-conseils	(39 424)	(38 956)	(37 028)	(38 090)	(45 740)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	114 833	152 253	49 911	62 387	59 508
Capital de risque	902 467	988 042	(637 895)	(211 951)	(57 906)
Résultat net attribuable aux principales activités	1 710 979	2 263 508	227 042	415 325	492 248
Programmes incitatifs pour le capital	254 383	303 819	17 985	(3 808)	70 353
Programme d'accès au crédit	(315 499)	(52 565)	57 515	(124 641)	(160 326)
Résultat net	1 649 863	2 514 762	302 542	286 876	402 275
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	1 647 648	2 440 048	380 732	289 874	403 951
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 215	74 714	(78 190)	(2 998)	(1 676)
Résultat net	1 649 863	2 514 762	302 542	286 876	402 275
Autres éléments du résultat global ²	(38 213)	260 040	10 860	84 806	134 427
Résultat global total	1 611 650	2 774 802	313 402	371 682	536 702
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	1 609 435	2 700 088	391 592	374 680	538 378
Aux participations ne donnant pas le contrôle	2 215	74 714	(78 190)	(2 998)	(1 676)
Résultat global total	1 611 650	2 774 802	313 402	371 682	536 702
Données portant sur la situation financière au 31 mars					
Titres adossés à des créances mobilières	733 322	988 466	1 176 100	1 289 527	1 202 586
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	30 905 481	33 283 517	35 932 703	38 891 042	40 772 251
Placements	4 431 534	5 862 554	5 742 512	5 737 949	6 306 293
Total des actifs	37 148 117	41 566 996	44 284 922	47 442 940	50 504 013
Total des passifs	19 130 760	21 078 523	28 140 021	30 913 365	35 174 723
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	18 004 095	20 404 183	16 138 775	16 526 455	15 327 833
Aux participations ne donnant pas le contrôle	13 262	84 290	6 126	3 120	1 457
Total des capitaux propres	18 017 357	20 488 473	16 144 901	16 529 575	15 329 290

¹ Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2025 et 2024, se reporter également à la note 19, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

² Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2025 et 2024, se reporter à l'état consolidé du résultat global (page 67).

Glossaire

Acceptation – Point où la cliente ou le client a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par la cliente ou le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par la cliente ou le client.)

Accord général de compensation – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Autorisation – Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

Capital versé – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites prescrites par la loi en matière de capital, calculée comme étant le montant du capital social majoré de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres. Le total du capital versé ne doit en aucun temps dépasser 20,0 milliards de dollars.

Carboneutralité – Situation dans laquelle les émissions anthropiques de GES dans l'atmosphère sont compensées par l'absorption anthropique de ces gaz sur une période donnée.

Coefficient d'émission – Coefficient au moyen duquel les données d'activité sont converties en données sur les émissions de GES (p. ex. kg d'éq. CO₂ émis par litre de carburant consommé, kg d'éq. CO₂ émis par kilomètre parcouru).

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux.

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues – Estimation par la direction des pertes de crédit attendues à la date de l'état de la situation financière. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues peut se rapporter au portefeuille de prêts douteux ou productifs, aux engagements relatifs aux prêts et aux garanties de prêts. Les pertes de crédit attendues sur l'encours des prêts sont comptabilisées à l'état de la situation financière en déduction des prêts, et les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts sont comprises dans les passifs au poste *Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts*.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues déjà établie.

Émissions de portée 1 – Émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entité déclarante (comme les émissions générées par la combustion dans les chaudières, les fournaises ou les véhicules).

Émissions de portée 2 – Émissions produites dans le cadre de la production d'électricité, de vapeur, de chauffage ou de refroidissement qu'une entreprise achète aux fins de consommation.

Émissions de portée 3 – Toutes les autres émissions indirectes (non comprises dans les émissions de portée 2) générées dans la chaîne de valeur de l'entité déclarante, y compris les émissions en amont et en aval.

Entrepreneures et entrepreneurs moins bien servis – Entrepreneures et entrepreneurs qui pourraient devoir composer avec plus de difficultés pour obtenir du financement afin de répondre aux besoins de leur entreprise, y compris les membres de groupes moins bien servis (femmes, Autochtones, membres des minorités visibles, membres de la communauté LGBTQ2+, nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants [depuis cinq ans ou moins] et personnes handicapées).

Entreprise en démarrage – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

Équivalent CO₂ (éq. CO₂) – Unité de mesure universelle représentative du potentiel de réchauffement planétaire de chaque émission de GES, correspondant au potentiel de réchauffement planétaire d'une unité de dioxyde de carbone. Elle est utilisée pour évaluer l'impact des émissions (ou des émissions évitées) de divers gaz à effet de serre selon une base commune.

Exercice de référence – Exercice antérieur qui sert de référence pour le suivi des émissions d'une entité au fil du temps, aussi désigné valeur de référence.

Instruments financiers dérivés – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur – Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenantes et intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de l'état de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Marge sur les produits d'intérêts nets de Financement – Mesure de la rentabilité de Financement, qui correspond aux produits d'intérêts nets exprimés en pourcentage de l'encours moyen du portefeuille de prêts.

Opération de couverture – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

Participation ne donnant pas le contrôle – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

Placements directs en capitaux propres – Placements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

Placements indirects en capitaux propres dans des fonds – Placements encapitaux propres effectués indirectement par l'intermédiaire de fonds externes.

Placements par emprunt – Capital patient sous forme de financement assorti de modalités de prêt souples, avec ou sans droit de conversion, ou de financement par quasi-capitaux propres.

Prêts douteux – Prêts dont le remboursement des intérêts ou du capital est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou des intérêts ne pourra être recouvrée.

Prêts productifs – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Produits d'intérêts nets – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêt, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

Produits de Services-conseils – Frais et honoraires facturés à la clientèle pour les services de gestion (diagnostic, proposition et mise en œuvre) fournis par le personnel affecté à la prestation de services de BDC (habituellement, les « conseillères ou conseillers d'affaires ») et les consultantes ou consultants externes faisant partie du réseau national de BDC.

Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

Profits ou pertes nets réalisés sur les placements – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements de capital de risque et les placements de financement subordonné.

Protocole des GES – Cadre normalisé mondial exhaustif utilisé pour mesurer et gérer les émissions de GES générées par les activités et les chaînes de valeur des secteurs public et privé, ainsi que les mesures d'atténuation.

Ratio d'efficience – Mesure de l'efficience avec laquelle BDC engage des charges afin de tirer des produits de ses activités. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Il exclut les charges liées aux PIC, les charges de retraite, les produits nets de Capital de risque ainsi que les produits nets du Programme financement relais de Capital de risque et ceux du PCAN. Un ratio plus faible indique une efficience supérieure.

Ratio d'endettement – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi, qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1.

Ratio interne de capital – Principal indicateur pour la détermination et l'évaluation de la suffisance du capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté – Résultat (perte) net exprimé en pourcentage des capitaux propres ordinaires moyens. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global, le cumul des autres éléments du résultat global, les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies et les participations ne donnant pas le contrôle. Il exclut également les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC).

Swaps de taux d'intérêt – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Titres adossés à des créances mobilières – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.





Financement.
Conseil.
Savoir-faire.